UNIVERSITÉ DE TOULOUSE-LE MIRAIL
109 bis, rue Vauquelin 31058 TOULOUSE CEDEX
Tél. (61) 41.11.05

Jean-Claude DINGUIRARD

ÜE PAROL
RANÇOIS



Service des Publications

Collection Amphi 7
1983


UNIVERSITÉ DE TOULOUSE-LE MIRAIL
109 bis, rue Vauquelin 31058 TOULOUSE CEDEX
Tél. (61) 41.11.05

Service des Publications

Collection Amphi 7

JE PAROL FRANÇOIS

Cours d'ancien français

Jean-Claude DINGUIRARD

I.S.B.N. 2 - 85816 - 034 - 1

T A B L E

VOTRE TRAVAIL

consistera d'abord à **R A F R A I C H I R   V O S   C O N N A I S S A N C E S** : rien ne s'oublie aussi vite qu'une langue, largement étrangère, qu'on n'a jamais l'occasion de pratiquer -ce qui est le cas de l'ancien français. Suivant l'état de vos souvenirs, vous passerez donc rapidement, ou au contraire vous scruterez de près les 55 premières pages du Cours : elles correspondent au Premier Niveau, et il est indispensable d'en avoir absorbé la matière avant d'aborder la suite.

> Le Second Niveau consiste en effet en approfondissements et en élargissements des bases préalablement acquises. L'essentiel, qu'impose la nature de la discipline, en est constitué par des textes commentés, mot à mot autant qu'il s'est pu. Ces textes commentés sont précédés d'Exercices (la Solution est jointe) qui vous permettront justement de tester la fraîcheur de vos connaissances, et de décider si vous devez recommencer à zéro ou vous contenter d'un léger recyclage.

PARALLELEMENT

à ce Cours, **L I S E Z   E T   R E L I S E Z   L E   T E X T E   A U   P R O G R A M M E**, l'un éclairant l'autre. Lorsque vous aurez une bonne connaissance des deux (nous conviendrons arbitrairement que cela doit se situer vers la fin du mois de janvier), vous pourrez vous lancer dans la confection des **D E V O I R S** qui terminent le Cours, aussi bien que dans la confection de ceux qui vous sont proposés dans le D.E.U.G., la Licence ou le Concours que vous préparez.

R E V I S I O N : L A   T R A N S C R I P T I O N   P H O N E T I Q U E

vous connaissez le signe :	qu'on utilise pour transcrire le son :	mais nous utiliserons ici le signe :
[p]	"p" du mot **patte** : [patə]	[p]
[t]	"tt" du mot **patte** : [patə]	[ȶ]
[k]	"c" du mot **cru** : [kry]	[k]
[b]	"b" du mot **bon** : [bɔ̃]	[b]
[d]	"d" du mot **don** : [dɔ̃]	[d]
[g]	"g" du mot **gai** : [ge]	[g]

> ✱ [p, t, k, b, d, g] sont des consonnes **occlusives** : leur articulation nécessite une fermeture complète du canal respiratoire : au niveau des lèvres pour [p, b], qu'on appelle donc occlusives **bilabiales** - derrière les incisives pour [t, d], qu'on appelle donc occlusives **dentales**- tantôt vers le palais dur (p.ex. dans le mot **qui**), et tantôt vers le voile du palais (p.ex. dans le mot **quoi**) pour [k, g], qu'on appellera donc, suivant le contexte, tantôt occlusives **palatales** et tantôt occlusives **vélaires**.
>
> Par ailleurs, [p, t, k] sont des occlusives **sourdes**, et [b, d, g] sont des occlusives **sonores**.

[f]	"f" du mot **fête** : [fɛtə]	[f]
[s]	"ç" du mot **ça** : [sa]	[s]
[ʃ]	"ch" du mot **chat** : [ʃ a]	[ɕ]
[v]	"w" du mot **wagon** : [vəgɔ̃]	[v]
[z]	"s" du mot **rose** : [Ro:zə]	[z]

vous connaissez le signe :	qu'on utilise pour transcrire le son :	mais nous utiliserons ici le signe :
[ʒ]	"ge" du mot **gageure** : [gaʒy:Rə]	[j]

✱ [f, s, ɕ, v, z, j] sont des consonnes **fricatives** ou **spirantes.** On appelle [f, v] des **labio-dentales;** [s, z] sont appelées des **sifflantes;** [ɕ, j] sont appelées des **chuintantes.** [f, s, ɕ] sont des fricatives **sourdes,** et [v, z, j] sont des fricatives **sonores.**

Toute occlusive peut se combiner avec une fricative de même point d'articulation pour constituer une **affriquée;** ainsi l'affriquée [tɕ] du mot **Tchèque** [tɕèkə] sera dite chuintante et sourde - l'affriquée [dj] du mot **bridge** sera dite chuintante et sonore - l'affriquée [ts] du mot **tsar** sera dite sifflante et sourde, etc.

[R]	"r" du mot **cru** : [kry]	[r]
[l]	"l" du mot **lit** : [li]	[l]
[ʎ]	"l mouillé" de l'espagnol **llamar**: [ʎamar]	[l̮]

✱ [r, l, l̮] sont appelées consonnes liquides. [l] est appelée liquide **latérale,** [l̮] est appelée liquide **latérale palatalisée.** Nos ancêtres prononçaient cette latérale palatalisée dans les mots **fille, taille** [fil̮ə , tal̮ə] que nous prononçons aujourd'hui [fiyə, tayə]. De même nos ancêtres roulaient les "r" : leur [r] était, comme celui des Espagnols, une **apico-dentale vibrante.** Notre "r" grasséyé actuel est au contraire une **fricative dorso-vélaire** que l'on transcrira, si la précision s'impose, par [ṙ].

[m]	"m" du mot **mot** : [mo]	[m]
[n]	"n" du mot **nez** : [ne]	[n]

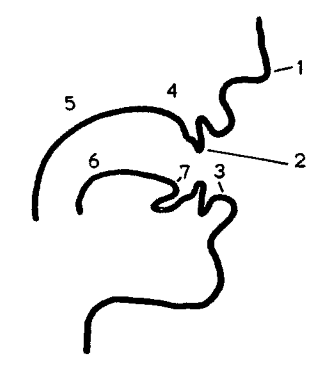
vous connaissez le signe :	qu'on utilise pour transcrire le son :	mais nous utiliserons ici le signe :
[ɲ]	"ign" du mot **oignon** : [ɔɲɔ̃]	[n̮]

✱ [m, n, n̮] sont des consonnes **nasales** : [m] est la **nasale bilabiale;** [n] est la **nasale dentale;** [n̮] est la **nasale palatalisée.**

[a]	"a" du mot **patte** : [patə]	[a]
[ɑ]	"â" du mot **pâte** : [pɑtə]	[ȧ]
[ɑ̃]	"ent" du mot **agent** : [aʒɑ̃]	[ã]
[ɛ]	"ê" du mot **fête** : [fɛtə]	[è]
[ɛ̃]	"en" du mot **Agen** : [aʒɛ̃]	[ẽ]
[e]	"ée" du mot **fée** : [fe]	[é]
[i]	"it" du mot **lit** : [li]	[i]
[ɔ]	"o" du mot **mort** : [mɔR]	[ò]
[o]	"eau" du mot **eau** : [o]	[ó]
[u]	"ou" du mot **pou** : [pu]	[ꭒ]
[ɔ̃]	"on" du mot **bon** : [bɔ̃]	[õ]
[œ]	"eu" du mot **peur** : [pœR]	[œ̀]
[œ̃]	"un" du mot **brun** : [bRœ̃]	[œ̃]
[ø]	"eu" du mot **peu** : [pø]	[œ́]
[y]	"u" du mot **cru** : [kRy]	[u]

vous connaissez le signe :	qu'on utilise pour transcrire le son :	mais nous utiliserons ici le signe :
[ə]	"ent" du mot **ils prétextent** : [pretɛkstə]	[ə]
	✱ [a, ȧ] sont les **voyelles** d'**aperture maximale**; [i, ʋ, u] sont les voyelles d'**aperture minimale**. Dans l'**aperture moyenne**, on distingue le degré **ouvert** : [è, ò, œ̀] du degré **fermé** : [é, ó, œ́]. Du point de vue de leur lieu d'articulation, les voyelles sont réparties en **palatales** : [a, è, é, i]; en **palatales labialisées** : [œ̀, œ́, u]: en **vélaires** : [ȧ, ò, ó, ʋ]; en **nasales** : [ã, ẽ, õ, œ̃]. Enfin, le [ə] ou "e muet" est à peu près inclassable.	
[j]	"ill" du mot **fille** : [fijə]	[y]
[w]	"ou" du mot **oui** : [wi]	[w]
[ɥ]	"u" du mot **cuite** : [kɥitə]	[ẅ]
	✱ [y, w, ẅ] sont des **semi-voyelles** : [y], qui porte le nom de **yod**, est la semi-voyelle **palatale**; [w] est la semi-voyelle **vélaire**; [ẅ] est la semi-voyelle **palatale labialisée**. Ces trois semi-voyelles ne sont pas autre chose que les trois voyelles [i, ʋ, u], mais dépourvues de toute valeur syllabique : on transforme aisément un [i] en [y] grâce à la synérèse, et un [y] en [i] grâce à la diérèse.	
[']	l'accent tonique	[_]
[:]	l'allongement	[¯]

P O U R   S E   S O U V E N I R   D E S   T E R M E S   T E C H N I Q U E S :



n°	terme anatomique	adjectif dérivé
1	nez	nasale
2	dent	dentale
3	lèvre	labiale
4	palais dur	palatale
5	voile du palais	vélaire
6	dos de la langue	dorsale
7	apex " ... "	apicale

C O M P L E M E N T S :

✱ En phonétique historique, nous utiliserons en outre les signes > et < . Ex.: ROSAM > **rose**, ou encore **rose** < ROSAM. Le signe > se lit "aboutit à", et le signe < se lit "provient de".

✱ Nous utiliserons aussi un petit nombre de mots techniques, avec lesquels vous pouvez commencer à vous familiariser :

amuïssement : disparition d'un son.
diphtongue : voyelle unique qui change de timbre en cours d'articulation.
voyelle **entravée** : voyelle suivie de deux consonnes appartenant à deux syllabes.
consonne **implosive** : consonne suivie d'une autre consonne.
hiatus : contact de deux voyelles dans le même mot.
voyelle **libre** : voyelle qui, dans sa syllabe, n'est suivie d'aucune consonne.
paroxyton : mot qui porte l'accent tonique sur l'avant-dernière syllabe.
proparoxyton : mot qui porte l'accent tonique sur l'avant-avant-dernière syllabe.

° ° °

PREMIER NIVEAU

JE PAROL FRANÇOIS

Prononciation : [djə parǫl frãtsǫys]

Traduction : "je parle ancien français".

<u>Avant de commencer, il est absolument nécessaire de maîtriser parfaitement la transcription phonétique.</u>

Prime legende

Prime legende signifié "Première lecture".

Prononciation : [prime lédjẽdə]

Vous pouvez déjà noter que l'ancien français ignore notre son [j] : il ne connaît que l'affriquée [dj]. De même, il ignore notre son [ʃ] et ne connaît que [tʃ]. Par ailleurs, en général, vous prononcerez l'ancien français comme il est écrit, et non comme si c'était du français moderne; ainsi, l'ancienne langue ne confondait pas dans son écriture **en** (= [ẽ], comme dans **Agen**) avec **an** (= [ã], comme dans **agent**).

° ° °

<u>1 Li cuens est granz</u>.

Prononciation : [li kwẽts èt grãts]. On prononce [kw] comme dans **quite**. Dans **est**, le **s** ne se prononce plus : la graphie **est**, que nous avons pieusement conservée, est un souvenir du latin EST. On notera que les voyelles nasales de l'ancien français sont encore imparfaites : on entend à leur suite un léger appendice consonantique, un peu comme c'est encore le cas dans certaines prononciations méridionales du français actuel. C'est cet appendice consonantique (de caractère dental, dans le cas d'un **n** graphique) que nous avons noté par un [t] dans la prononciation de **cuens** et de **granz**. Notez enfin qu'au Moyen-Age, le **-z** à la fin d'un mot représente conventionnellement la prononciation [ts].

Traduction : "le comte est grand". Les mots **le comte** et **grand** existent bien en ancien français, mais on ne pourrait pas les employer ici : l'ancien français est une langue à déclinaison, c'est-à-dire que la fonction grammaticale du mot est marquée par le mot lui-même, et non par la place qu'il occupe dans la phrase. Au demeurant, on ne peut rêver déclinaison plus simple : il n'y a que deux cas, le **Cas Sujet** (réservé à la Fonction Sujet, à l'Attribut du Sujet et à l'Apostrophe), et le **Cas Régime** (toutes les autres Fonctions).

L'article, l'adjectif et le substantif se déclinent donc. Pour l'article, au masculin singulier, nous aurons : **li** (Cas Sujet) et **le** (Cas Régime); pour l'adjectif : **granz** (Cas Sujet) et **grant** (Cas Régime). Quelques substantifs, au lieu de varier par une simple marque casuelle, changent complètement de forme dans la déclinaison : c'est le cas de **cuens** (Cas Sujet), qui devient **comte** au Cas Régime.

2 Est li cuens granz ?

Prononciation : [èt li kwẽts grãts ?].

Traduction : "le comte est-il grand ?" ou "Est-ce que le comte est grand ?"

On prendra garde que l'inversion, forme de nos jours de moins en moins employée, constitue en ancien français le mode normal de l'interrogation. L'outil interrogatif **est-ce que** ? n'appartient pas à la langue médiévale; par ailleurs, on n'éprouve pas alors le besoin de reprendre le substantif par un pronom, dans l'interrogation.

3 Oīl, granz est li cuens.

Prononciation : [wi, grãts èt li kwẽts].

Traduction : "Oui, le comte est grand".

En ancien français, comme il est normal dans une langue à déclinaison, on n'est pas obligé de suivre un ordre des mots aussi contraignant que celui du français moderne. Par ailleurs, j'attire votre attention sur l'adverbe d'affirmation **oīl** (qui est devenu notre **oui**) : dans ce mot, vous reconnaîtrez aisément le pronom personnel **il**. C'est que le fait affirmé est ici exprimé à la 3e personne. S'il avait été à la 1e personne, l'ancien français au lieu de **oil** aurait pu employer **oje**, mot dans lequel il est facile de reconnaître la présence du pronom personnel **je**.

4 Est li ber graindre de lui ?

Prononciation : [èt li bèr grẽdrə də lwi ?].

Traduction : "Est-ce que le baron est plus grand que lui ?"

En ancien français, le complément d'un comparatif est normalement introduit par la préposition **de**. Vous noterez que notre ancienne langue a conservé de ses origines quelques comparatifs synthétiques : **graindre** (Cas Sujet) est le successeur du latin GRÁNDIOR (Nominatif); l'Accusatif latin GRANDIÓREM, lui, était devenu **graignour** (Cas Régime) en ancien français. De ces comparatifs synthétiques, nous possédons aujourd'hui encore **meilleur** (latin MELIÓREM), ancien Cas Régime dont le Cas Sujet était **mieildre**; et **pire** (latin PÉIOR), ancien Cas Sujet dont le Cas Régime était **peiour**. Quant à **li ber**, c'est le Cas Sujet du mot dont nous n'avons conservé que le Cas Régime : **le baron** .

5 Nennil, li ber n'est mie graindre del comte, si est plus biax.

Prononciation : [nẽni, li bèr n èt miə grẽdr ə dew kõtə, si èt plus byaws]

Attention : le **e** que nous avons l'habitude d'appeler **muet** ne l'est justement pas en ancien français! Remarquez encore qu'un **l** implosif (c'est-à-dire suivi d'une consonne) se prononce [w]. Enfin, notez cette curieuse habitude des scribes médiévaux : ils notent par un **x** la séquence de lettres **us** à la fin d'un mot; le signe graphique **x** correspond donc à la prononciation [ws]. Notre orthographe actuelle a d'ailleurs conservé cette habitude médiévale : si nous écrivons toujours **un cheval, des chevaux**, c'est parce qu'en ancien français, lorsque le mot **cheval** était suivi d'un **s** de pluriel, on le prononçait [tʃəvaws] et on l'écrivait donc **chevax**.

Traduction : "Non, le baron n'est pas plus grand que le comte, et pourtant il est plus beau".

Nennil agglomère **non** et le pronom personnel **il** : comme l'affirmation, la négation de l'ancien français varie avec la personne, et à la 1e personne nous aurions eu ici **naje**, c'est-à-dire **non** + **je**. Comme second élément de négation, l'ancien français dispose d'un assez vaste éventail de substantifs désignant des objets de taille minime : la **mie** (ou **miette**), la **goutte** (cf. **On n'y voit goutte**); nous utilisons toujours, dans ce rôle, les anciens substantifs **pas** et **point**.

Remarquez dans cette phrase la forme **del**, qui agglomère la préposition **de** et l' article **l'** : elle deviendra notre actuel **du**. Notez aussi le mot **si**, dont l'ancien français fait un usage qui nous déconcerte un peu : suivant la phrase, vous le traduirez par **et**, par **ainsi**, par **si bien que**, par **mais cependant**... Enfin, vous constatez que, contrairement à notre usage, l'ancienne langue ne considère pas que le pronom personnel doive obligatoirement être exprimé devant la forme verbale.

6 L'enfes le comte est granz, mes graindre est li niés au baron.

Prononciation : [l ẽfəs lə kõt èt grãts, mès grẽdr èt li nyés aw barõ].

La séquence écrite **au** constitue une diphtongue, prononcée [aw]. Les groupes de lettres **oy** et **ou** sont aussi des diphtongues prononcées [oy] et [ow].

Traduction : "l'enfant du comte est grand, mais le neveu du baron est plus grand".

Le complément de nom s'exprime aussi correctement, en ancien français, par la préposition **à** que par la préposition **de** -et même sans préposition du tout : nous continuons à nommer **Hôtel Dieu** "l'Hôpital de Dieu". **Enfes** et **niés** sont des Cas Sujets dont nous ne connaissons plus que les Cas Régimes : **enfant, neveu**. Pourtant, nous avons conservé le féminin de **niés** : la **nièce**.

7 Li oisel chantent mout dolcement et soef, et si li venere berce les oiseax.

Prononciation : [li oydzèw tšãtət mowt dowtsəmẽt é swéf, é si li vénèrə bèrtsə léz oydzéaws].

Retenez la prononciation du **c** en ancien français : comme aujourd'hui, il se dit [k] devant **a**, **o** et **u**; mais il se prononce [ts] devant **e** et **i**.

Traduction : "le chant des oiseaux est doux et agréable, et pourtant on les chasse" (Mot à mot : "les oiseaux chantent fort doucement et agréablement, et pourtant le chasseur ·· tire à l'arc les oiseaux".)

Li oisel est un Cas Sujet Pluriel : le Cas Sujet Singulier est **l'oisels**. Au Cas Régime Pluriel **les oiseax** correspond le Cas Régime Singulier **l'oisel**. Si l'on insère un adjectif entre l'article et le nom, on construira aisément le tableau de la 1[e] Déclinaison masculine :

	SINGULIER	PLURIEL
CAS SUJET	**li granz oisels**	**li grant oisel**
CAS REGIME	**le grant oisel**	**les granz oiseax**

Dans ce tableau, **oisels** et **oiseax** sont deux graphies différentes qui représentent la même prononciation [oydzéaws] : au Moyen-Age, le même mot est écrit sous des formes bien différentes par les scribes, qui n'avaient pas notre fétichisme orthographique. Vous remarquerez en outre que la déclinaison de l'ancien français est réduite à un minimum insurpassable : non seulement il n'y a que deux cas (s'il y en avait moins, il n'y aurait plus de déclinaison!), mais c'est une marque unique, le **s** final, qui par sa présence ou son absence sert à distinguer les cas.

Vous le constatez, le français moderne n'a plus de déclinaison en dehors des pronoms personnels (Cas Sujet : **il**; Cas Régime Direct : **le**; Cas Régime Indirect : **lui**). En règle générale, notre langue moderne n'a guère conservé que d'anciens Cas Régimes, au singulier comme au pluriel.

Au passage, vous avez également rencontré la 3[e] Déclinaison masculine. Avec les mêmes articles, elle comprend les noms qui changent de forme entre le Cas Sujet singulier et le Cas Régime singulier, par exemple : **li graindre cuens** (Cas Sujet singulier), **le graigneur conte** (Cas Régime singulier); **li graignour conte** (Cas Sujet pluriel), **les graignours contes** (Cas Régime pluriel).

Secunde legende [səkõdə lédjẽdə]

Li pere, li fix et l'asne. [li pérə, li fiws é l ānə]

Notez que si un **s** se prononce devant occlusive sourde (= [p, t, k]), il ne se prononce plus devant occlusive sonore (= [b, d, g]) ni devant liquide (= [l]) ni devant nasale (= [m, n]). On continue pourtant à l'écrire, car dans le mot, la place qu'il a laissée vide en s'amuïssant a été aussitôt occupée par la voyelle précédente, qui en a profité pour s'allonger. On écrit donc **resjoï, isle, nus esmes** ce que l'on prononce [rēdjɥi , īlə , nuz ēməs], et **espée, vus estes** ce que l'on prononce [espéə, vuz èstəs]. La conservation graphique du **s** étymologique est d'ailleurs parfois utile : au Moyen-Age, on distingue grâce à elle l'**asne** "l'âne" de l'**ane** "le canard".

Traduction : "le père, le fils et l'âne".

° ° °

1 — Veez ci le pere Charlon, et apruef est Charles, qui vient le troton ot son asne.

Prononciation : [véyéts tsi lə pérə tšarlõ, é aprwèf èt tšarləs ki vyet lə trotõ ot sõnānə].

Traduction : "Voici le père de Charles, et puis Charles qui arrive au trot sur son âne" (Mot à mot : "Voyez ici le père (de) Charles, et après est Charles, qui vient au trot avec son âne").

Charlon est le Cas Régime, **Charles** le Cas Sujet du même prénom. **Apruef** est un mot sans rapport étymologique avec notre "après", mais qui a le même sens. **Ot** "avec" n'existe plus en français. Remarquez, entre le titre et cette première phrase, la déclinaison du mot **pere** : au Cas Sujet singulier **li pere**, au Cas Régime singulier **le pere** : seul l'article permet de faire la distinction, le substantif étant, au singulier, proprement indéclinable.

2 De vostre encontre sui molt liés, biax sire, plus que ne fui onques.

Prononciation : [də vostr ẽkõtrə swi mowt lyés, byaws sirə, plus kə nə fwi õkəs].

Traduction : "Je suis heureux de vous rencontrer, plus que je ne l'ai jamais été" (Mot à mot : "de votre rencontre (je) suis très content, beau sire, plus que je ne le fus jamais").

Vous constatez une fois de plus que le pronom de conjugaison n'est pas indispensa-

ble devant la forme verbale : **sui** signifie "je suis". Pour votre vocabulaire, conservez en mémoire ces mots de l'ancienne langue : **molt** "beaucoup, très", que nous avons déjà rencontré; **liés** "joyeux", que l'on reconnaît dans notre **liesse**. Quant à l'adverbe **onques**, c'est l'une des façons qu'a la langue médiévale d'exprimer la notion de "jamais"; mais **onques** ne s'emploie guère qu'avec une forme verbale au Passé; si la forme verbale était au Futur, l'ancien français dirait **ja** "jamais". Enfin, faites connaissance avec les formules de politesse anciennes : alors que les nôtres font appel au Possessif (**Mon** Seigneur, **Mon** Colonel, **Mon** Sieur), celles de l'ancien français utilisent souvent l'adjectif **beau** : nous en avons conservé quelques titres de parenté, où l'esthétique n'a rien à voir (**beau**-frère, **belle**-mère etc.). Notez aussi le mot **sire** (Cas Sujet), qui faisait au Cas Régime **sieur**; une variante de **sire** était **sendre**, qui faisait au Cas Régime **seignour**.

3 – Liés en iés ? Or di moi por coi, biax frere ?

Prononciation : [lyés ẽn yés ? or di moy pur koy, byaws frére ?]

Traduction : "Tu en es heureux ? Et pourquoi donc, cher ami ?" (Littéralement : "Heureux en (tù) es ? maintenant dis-moi pourquoi, beau frère ?")

La Seconde Personne du verbe **estre**, à l'Indicatif Présent, varie un peu suivant que, dans la phrase, elle tombe ou non sous l'accent tonique : on dira ainsi (**tu**) **es** (Forme Atone) mais (**tu**) **iés** (Forme Tonique), ainsi que (**vus**) **estes** (Forme Atone) mais (**vus**) **iestes** (Forme Tonique). Notez aussi la forme sans **s** de **frere**, bien qu'il s'agisse d'un Cas Sujet singulier : les mots de la 2[e] Déclinaison masculine, caractérisés par un **e** final, sont invariables au singulier : **li frere** (Cas Sujet), **le frere** (Cas Régime). Par contre, leur pluriel est différencié suivant le modèle commun de la déclinaison masculine : **li frere** (Cas Sujet), **les freres** (Cas Régime).

4 – Damedé! onques ne vi, en cestui mont o nus esmes,

Prononciation : [damədé ! õkəs nə vi, ẽ tsèstwi mõt u nuz ēməs ,]

Traduction : "Mon Dieu! Jamais je n'ai vu, en ce monde, " (Mot à mot : "Seigneur Dieu! jamais (je) ne vis, en ce monde-ci où nous sommes").

Le nom de **Dieu** (**Dex** = [dyèws] en général, au Cas Sujet) entre dans de nombreuses exclamations; il est ici précédé, malgré les apparences, d'un titre de courtoisie au masculin : **Dame**. Ce mot, qui est le latin DÓMINUS, est le même qui s'est conservé dans le nom de nombreuses bourgades appelées **Dampierre**, **Dammartin** etc., où il signifie alors "Saint-Pierre, Saint-Martin". **Cestui** est le Cas Régime indirect de **cest**, démonstratif proche. **Nus esmes** est l'une des formes de 4[e] personne du verbe **estre**, au Présent de l'Indicatif; mais l'ancien français connaissait aussi **nus soms** et **nus somes**, qui sont plus proches de la forme moderne "nous sommes".

5 tant chetif somier qui portast graignour asne, si com vus iestes!

Prononciation : [tãt tsétif somyér ki portast greɲowr āne , si kom vuz yèstəs !]

Traduction : "un si petit âne en porter un si gros!" (Mot à mot : "(une) si misérable bête de somme qui portât(un) plus grand âne, ainsi que vous êtes!").

Chetif (Cas Sujet : **chetis**) peut signifier en ancien français "petit, malingre", mais il signifiera le plus souvent "malheureux, misérable"; une exclamation comme **A! chetis** correspondra à peu près à "Pauvre de moi!".

Notez la Forme Tonique (**vus**) **iestes** : Indicatif Présent, 5[e] Personne, du verbe estre; la Forme Atone est celle que nous avons conservée : (**vus**) **estes**, avec un accent circonflexe qui commémore aujourd'hui l'ancien **s** implosif.

6 **je sui ; tu iés et tu es ; il est ; nus esmes** ou **nus soms** ou **nus somes ; vus iestes et vus estes ; ils sont .**

Si cette conjugaison a un peu évolué au cours des siècles, l'Indicatif Présent de **avoir** était, en ancien français, strictement identique à celui que nous connaissons aujourd'hui.

Par contre, même dans les verbes réguliers, quelques formes d'Indicatif Présent vous sembleront assez exotiques; voici, par exemple, l'Indicatif Présent du verbe **amer** "aimer" : **j'aim ; tu aimes ; il, ele aime ; nus amons ; vus amez ; ils, eles aiment.**

7 La Déclinaison masculine est désormais chose familière pour vous. Je récapitule les divers substantifs que nous avons déjà rencontrés :

Première Déclinaison masculine : caractérisée par la désinence **s**, qui marque le Cas Sujet au singulier, mais le Cas Régime au Pluriel : **l'oisels ; l'oisel ; li oisel ; les oisels**. De même : **li fix ; le fil ; li fil ; les filz**, respectivement "l'oiseau" et "le fils".

Deuxième Déclinaison masculine : caractérisée par le fait... qu'elle n'existe pas au singulier, où le Cas Sujet est indiscernable du Cas Régime : (**li**) **pere** ; (**le**) **pere** ; (**li**) **pere** ; (**les**) **peres**, "le père". Ou bien : (**li**) **frere** ; (**le**) **frere** ; (**li**) **frere** ; (**les**) **freres**, "le frère". Ou encore : (**l'**) **asne** ; (**l'**) **asne** ; (**li**) **asne** ; **les asnes**, "l'âne".

Troisième Déclinaison masculine : caractérisée par un changement de forme entre le Cas Sujet singulier et le Cas Régime singulier : (**li**) **cuens** ; (**le**) **comte** ; (**li**) **comte**; (**les**) **comtes**, "le comte". Ou : (**li**) **ber** ; (**le**) **baron** ; (**li**) **baron** ; (**les**) **barons**, "le baron". Ou : (**l'**) **enfes** ; (**l'**) **enfant** ; (**li**) **enfant** ; (**les**) **enfants**, "l'enfant". Ou : (**li**) **niés** ; (**le**) **nevot** ; (**li**) **nevot** ; (**les**) **nevoz**, "le neveu". Ou : (**li**) **sire** ;

(le) **sieur** ; (li) **sieur** ; (**les**)**sieurs**, "le seigneur". Ou : **Charles** ; **Charlon**, "Charles" (pas de pluriel!).

L'adjectif masculin suit les mêmes modèles de déclinaison, ainsi :

Première déclinaison : SINGULIER : **bons** (Cas Sujet) ; **bon** (Cas Régime)
PLURIEL : **bon** (Cas Sujet) ; **bons** (Cas Régime).

Deuxième déclinaison : SINGULIER : **granz** (C. Sujet) ; **grant** (C. Régime)
PLURIEL : **grant** (C. Sujet) ; **granz** (C. Régime)

Troisième déclinaison: SINGULIER : **mieldre** (C. S.) ; **meillour** (C.R.)
PLURIEL : **meillour** (C.S.) ; **meillours** (C.R.).

8 De même, l'ancien français décline ses substantifs féminins. La **Première déclinaison**, à proprement parler, n'existe pas, puisque Cas Sujet et Cas Régime y sont indiscernables, tant au singulier qu'au pluriel : on dit **la terre** aussi bien au C.S. qu'au C.R. singuliers, et **les terres** aussi bien au C.S. qu'au C.R. pluriels.
La **Deuxième déclinaison**, elle, n'a d'existence qu'au singulier, où l'on distingue **la flours** (Cas Sujet) de **la flour** (Cas Régime), "la fleur"; le pluriel ne connaît aux deux cas que **les flours**.

De même, la **Troisième déclinaison** n'a d'existence qu'au singulier, mais ce n'est pas grâce à une désinence que l'on distingue le Cas Sujet du Cas Régime. Ici en effet, comme dans la 3[e] déclinaison masculine, c'est la forme du mot qui change d'un cas à l'autre, et l'on décline ainsi "la soeur" :

SINGULIER : **la suer** (Cas Sujet) ; **la serour** (Cas Régime)
PLURIEL : **les serours** (Cas Sujet **et** Cas Régime).

9 Exercez-vous à lire à voix haute, puis à traduire les phrases suivantes :

A. Ma suer et ses ber ont un fil. B. Li fix ma serour est mes niés. C. J'aim l'enfant a ma serour, et si me fet.

CORRIGE :

A. [ma swèr é sés bèr õt ũ fil]. B. [li fiws ma sérowr èt més nyés]. C. [dj è l ẽfãt a ma sérowr, é si mə fèt].

A. "Ma soeur et son mari ont un fils unique" (**ber** prend le sens de mari; l'article **un** bien moins fréquent qu'aujourd'hui, signifie souvent "un seul"). B. "Le fils de ma soeur est mon neveu". C. "J'aime l'enfant de ma soeur, et il me le rend bien" (Mot à mot : "et aussi il me fait".

Tierce legende [tyèrtsə lédjẽdə]

Li corbiax et li golpix. [li kòrbyaws é li gowpiws]

1 Li corbiax ert sus .i. chasne, qui avoit .i. mol fromage entre ses piez dont manjot.

2 Endementiers vint au chasne li golpix, si salue son conpere :

3 Biax sire chiers, com estes coinz! dist li traïstre golpix, li lerre; Chantez vus hui com soliez pieça ?

4 Nennil, ce cuit, qar trop estes lechierres, et tele viande n'esclaire mie la voiz.

5 Del chalenge est li corbiax molt plains d'ire, si fina del bec ferir, et giete .i. bret a laide noise,

6 dont chiet a terre li fromages, et li gloz golpix le manje.

7 Onques ne vi peiour losengeor com est li golpix; ja n'ert si soz oisiax com fut li corbiax!

Prononciation : [li korbyaws èrt sus ũ tsãnə, ki avoyt ũ mow fromadj ẽtrə sés pyéts dõt mãdjot. **2** ẽdəmẽtyérs vĩt aw tsãnə li gowpiws, si saluə sõ kõpérə : **3** byaws sirə tsyérs, kom èstəs koynts! dist li traistrə gowpiws, li lérrə. tsãtéts vuz ũi kom solyéts pyétsa ? **4** nẽni, tsə kwit, kar tròp èstəs létsyérəs, é télə vyãdə n esklèrə miə la voyts. **5** déw tsalẽdj èt li korbyaws mowt plẽs d irə, si fina déw bèk férir, é djyét ũ brèt a lèdə noyzə. **6** dõt tsyét a térrə li fromadjəs, é li glots gowpiws le mãdjə. **7** õkəs nə vi péyowr lozẽdjəowr kom èt li gowpiws; dja n èrt si sots oydzyaws kom fut li korbyaws!]

[redacted]

ır un chêne, qui avait un fromage mou entre ses
dant ce temps arriva au chêne le renard; il sa-
ieur, que vous êtes joli! déclara le traître re-
hui vous chantez comme vous aviez coutume jadis ?
êtes trop gourmand, et une telle nourriture n'est
5 A ce défi, le corbeau se sent plein de colère;
son cri, à bien vilain bruit, **6** le fromage en
le mange. **7** Jamais je ne vis pire flatteur que
u si bête que le corbeau!

ARQUES

a distinction entre anatomie animale et anatomie
termes est fort récente en français. **2 renard**
commun; **Renard** est un ancien nom de baptême. Mais
l dans le célèbre roman médiéval, ce nom propre a
au nom commun. **3 lerre** est le Cas Sujet d'un
Cas Régime : **larron**. **4 viande** désigne à l'ori-
qu'à date récente que ce terme a usurpé le sens
n en justice; défi", passé en anglais au moment de
s Normands, est récemment revenu en français par
nportons largement d'Outre-Manche. **6 gloz** est le
nnaissons plus que le Cas Régime : **gleuten**.
; tromperie".

e trouvent les 3 types d'Imparfaits de l'Indicatif
: le type irrégulier **il ert** (verbe **estre**); le type
it (verbe **avoir**). Il faut retenir leurs paradigmes:

njoe	**j'avoie**
njoes	**tu avoies**
njot	**il avoit**
angiiens	**nus aviiens**
angiiez	**vus aviiez**
anjoent	**ils avoient**

nparfait et le Futur Simple du verbe **estre** étaient
7, **ert** n'est pas un Imparfait mais, ainsi que l'in-
ici le paradigme : **j'er** (ton.: **j'ier**); **tu ers** (ton.:
ermes (ton.: **iermes**); **vus ertes**; **ils erent** (ton.:
cienne langue réagit contre cette homonymie fâcheu-
tes d'Imparfait (**estoie** etc., sur le modèle **d'avoie**)
uelle **serai** etc., mais aussi **j'estrai, tu estras,**
, **ils estront**).

UN PEU D'HISTOIRE DE LA LANGUE

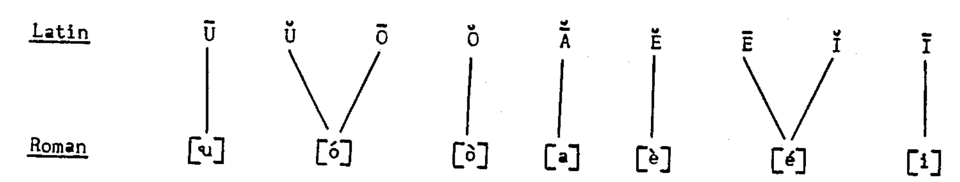
Le français, comme les autres langues romanes, est né du latin, tout le monde sait cela. Mais il n'est pas né du latin classique de Cicéron, sur lequel, peut-être, vous avez pâli en classe. Entre le latin parlé dans l'armée romaine et celui qu'écrivaient les littérateurs, il y avait bien plus de différence encore qu'entre le français de San-Antonio et celui de Racine.

Par exemple, le nominatif pluriel de RŐSA est RŐSAE pour tous les latinistes : et pourtant, nous savons parfaitement que le latin populaire disait RŐSAS au lieu de RŐSAE –et c'est ce RŐS**AS**–là qui explique pourquoi, en ancien français, le Cas Sujet pluriel est les ros**es**, avec une terminaison **-es** qui ne peut évidemment pas provenir de -AE.

> ✱ Convention importante : tout mot latin s'écrit en capitales. Sa voyelle tonique est signalée par un accent aigu, et l'on doit préciser si elle est longue ou brève.

Mais, plus encore que la grammaire du latin populaire, c'est sa prononciation qui nous retiendra ici. Par exemple, on sait que Ē ainsi que Ĭ, lorsqu'ils étaient en hiatus, se prononçaient [y]; que H s'était amuï; que l'on continuait à écrire CŐNSUL, Í̆NSULA ce qui se prononçait désormais [isula] et [kősul]; que le -M, désinence d'accusatif, s'était amuï, ce qui rendait le nominatif RŐSA indiscernable de l'accusatif RŐSAM.

Mais le point le plus important, c'est que le latin classique distinguait entre deux A, deux E, deux I, deux O et deux U –l'un bref et l'autre long. Au contraire, le roman commun (c'est-à-dire le latin réel qui est à l'origine des langues romanes) n'avait plus qu'un [a], qu'un [i] et qu'un [u], cependant qu'il opposait désormais deux [o] et deux [e], non plus en fonction de leur longueur et de leur brièveté, mais en fonction de leur caractère ouvert ou fermé. Au demeurant, le tableau d'équivalence des voyelles latines et des voyelles du roman commun est fort simple :



et, en somme, les mots latins HŐDĬE et Í̆NFANS se prononçaient en roman [òdyé] et [énfas], et c'est cette prononciation qui rend compte de celle de leurs successeurs en français, occitan, espagnol, portugais, italien, roumain. Comme cependant le français seul nous occupe ici, c'est l'évolution particulière du latin parlé en Gaule qui nous retiendra.

DU LATIN AU FRANCAIS : QUELQUES FAITS A RETENIR

1 Le latin possédait des mots **proparoxytons** (càd. ayant deux syllabes atones après la syllabe tonique) comme ÁSINUM, CÁSSANUM, ÁLTERA, ÓPERA, CÓMITEM, HÓMINEM, CÓLAPUM... Or, on constate qu'en ancien français, ces mots latins sont devenus : **asne, chasne, altre, uevre, comte, homme, colp** : dans chacun d'eux, l'une des deux syllabes post-toniques a totalement disparu, et on en tire la leçon que, dans le passage du latin au français, **TOUT PROPAROXYTON DEVIENT OBLIGATOIREMENT UN PAROXYTON**, par effacement de l'une de ses voyelles post-toniques.

2 Les voyelles atones du latin étaient pré-toniques ou post-toniques. **Pré-toniques**, elles tendent à se conserver en roman commun, tout au moins sous la forme que vous donne le tableau de la page précédente : BARÓNEM aboutit ainsi à baron, ĬNFÁNTEM à enfant, NEPÓTEM à nevot, etc. Lorsqu'elles étaient **post-toniques**, au contraire, toutes les voyelles latines s'amuïssent, à l'exception du -A final atone, qui subsiste, mais décoloré en [-ə] : BARÓNE(M) aboutit à **baron**, qui ne garde plus trace du -E latin; ÁMO aboutit à (j') **aim**, où le -O latin a disparu, etc. Mais ÁMAS aboutit à (tu) aimes et TÉRRA(M) à terre, qui montrent que le -A atone latin s'est conservé en français, il est vrai sous une forme affaiblie.

Mais, direz-vous, d'où vient alors que l'on observe également un [-ə] à la fin des mots asne, comte, pere, qui remontent à ÁSINU(M), CÓMITE(M), PÁTRE(M), tous mots dépourvus de -A atone ? — C'est que l'amuïssement de leur voyelle atone finale a fait, dans ce genre de mots, qu'un groupe consonantique lourd est devenu lui-même final : nos ancêtres ne pouvant prononcer **-sn, -mt** ni **-tr** à la fin d'un mot, ils soutinrent l'articulation de ces groupes au moyen d'un [-ə] non-étymologique.

3 Du latin au français, l'évolution des consonnes offre ceci de particulier qu'elle est variable suivant la position de la consonne dans le mot. Une même consonne pourra donc aboutir à des résultats très différents suivant qu'elle est en position **faible** (càd. à la fin du mot), en position **forte** (càd. à l'initiale du mot, ou bien intérieure, mais alors appuyée sur une autre consonne qui la précède), ou en position **intervocalique** (càd. située à l'intérieur du mot et entre deux voyelles). Considérez ainsi les successeurs divers du T latin dans ÁMAT > (il) aime (position **faible** : le T latin s'est amuï), dans TRÉS > trois et dans ÁLTERAM > autre (position **forte** : le T latin s'est conservé intact), et dans PÁTREM > père (position **intervocalique**, le groupe TR ne constituant pas une **entrave** : le T latin s'est amuï).

Quarte legende [kartə lédjẽdə]

S'ensuivent .xi. proverbes [s ẽswivət õdzə provèrbəs]

1 A bon jour, bone uevre.

2 A connoistre qui est folz, n'estuet pas pendre cloche au col.

3 A la cort le roi, chascun por soi, et a la Dieu merci.

4 Au premier colp ne chiet li chasnes.

5 Il set trop de chasse, qui a esté veneor.

6 Ja de l'ome mauvés ne fera on prodome.

7 La nuit a conseil.

8 Les vieilles voyes sont les meilleures.

9 L'une main leve l'autre.

10 Qui bien ot, bien avra.

11 Qui n'a seürté n'a nul bien.

Prononciation : [1 a bõ djur, bon wèvrə. 2 a konoystrə ki èt fowts, n èstwèt pas pẽdrə klotʃe aw kow. 3 a la kurt lə roy, tʃaskũ pur soy, é a la dyéw mèrtsi. 4 aw prəmyér kowp nə tʃyét li tʃãnə. 5 il sèt trop də tʃasə, ki a èsté vənəowr. 6 dja də l omə mawvés nə fəra t õ prudomə. 7 la nwit a kõsél. 8 lés vyéləs voyəs sõt lés méləœrəs. 9 l unə mẽ lévə l awtrə. 10 ki byẽ ot, byẽ avra. 11 ki n a səurté n a nul byẽ].

Traduction : 1 "A bon jour, bonne œuvre". 2 "Pour enseigner que quelqu'un est fou, pas besoin de lui pendre une clochette au cou" (litt.: "à reconnaître qui est fou, il n'est pas nécessaire de pendre une cloche au cou"). 3 "A la cour du roi, chacun pour soi, et à la grâce de Dieu". 4 "Ce n'est pas au premier coup de hache que l'on abat un chêne" (litt.: "au premier coup ne choit pas le chêne"). 5 "Il en sait beaucoup sur la chasse, celui qui a été veneur" (à peu près notre actuel : "Ce n'est pas à un vieux singe qu'on apprend à faire des grimaces"). 6 "D'un hom-

me mauvais, on ne fera jamais un homme de bien". 7 "La nuit porte conseil".
8 "Les vieux chemins sont les meilleurs". 9 "Une main lave l'autre". 10 "Celui
qui a eu du bien, il aura du bien". 11 "Celui qui n'a pas la sécurité, il ne pos-
sède rien".

REMARQUES

1 **uevre** "œuvre" désigne tout travail. Le verbe correspondant, **ouvrer**, est aujour-
d'hui bien désuet; nous avons cependant conservé l'adjectif **ouvrable**, qui en est
dérivé : un **jour ouvrable** n'est pas un jour où l'on ouvre les magasins, mais un jour
où il est licite de travailler, par opposition aux fêtes chômées. 2 **estuet** est
l'Indicatif Présent, 3e personne, du verbe **estovoir** "être nécessaire". 3 **merci**
vient du latin MERCÉDEM, lequel signifiait "salaire" ou "prix"; le mot a connu une
évolution sémantique curieuse, qui l'a amené à signifier d'abord "faveur, grâce"
(nous avons conservé la vieille locution <u>être à la merci de quelqu'un</u>), puis à se
spécialiser dans le sens que nous lui connaissons aujourd'hui. 4 **premier** est,
dès l'ancien français, une forme qui concurrence **prime** et qui finira par l'évincer.
Si nous avons conservé les formes concurrentes **second** et **deuxième**, le suffixe commode
-ième s'est imposé aux autres ordinaux, et nous disons actuellement **troisième**, **qua-
trième etc.**; nous n'avons guère conservé les anciennes formes que dans des fossiles
lexicaux, du type <u>Charles-Quint</u>.- **chiet** est l'Indicatif Présent, 3e personne, du
verbe **cheoir**, aujourd'hui **choir**, dont nous ne connaissons plus guère que le Participe
Passé substantivé (**la chute**) et, grâce au Petit Chaperon Rouge, le Futur (<u>Tire la bo-
binette et la chevillette cherra</u>). 5 **veneor** est normalement un Cas Régime, issu
du latin VENATÓREM; mais ce Cas Régime a supplanté le Cas Sujet légitime, **venere**, du
latin VENÁTOR. 6 **prodome** est un terme valorisant de sens extrêmement large : sui-
vant le contexte, il pourra signifier "sage", ou "vaillant", ou "pieux". Son féminin
au contraire, **prude**, est très spécialisé. 9 Ne pas confondre **laver** avec **lever** :
LAVER : je **lef**, tu **leves**, il **leve**, nus **lavons**, vus **lavez**, ils **levent**.
LEVER : je **lief**, tu **lieves**, il **lieve**, nus **levons**, vus **levez**, ils **lievent** (cf. <u>**relief**</u>).
Ces paradigmes ont, depuis l'ancien français, subi un alignement sur les formes des
4e et 5e personnes, et sont donc devenus réguliers. 10 **avra** est une forme de Futur
3e personne du verbe <u>avoir</u> (autres formes : il **ara**, il **aura**).- **ot** est la 3e personne
du Passé-Simple du verbe <u>avoir</u>, dont il faut retenir le paradigme :

j' **oi**
tu **oüs**
il **ot**
nus **oümes**
vus **oüstes**
ils **orent**

AVANT D'ABORDER LA PHONETIQUE HISTORIQUE : QUELQUES CONSEILS

La phonétique historique (ou évolution des sons, du latin au français) ne constitue que l'un des chapitres avec lesquels il faut se familiariser lorsqu'on étudie l'ancien français. Ce chapitre -qui a autant, mais pas plus d'importance que les autres : morphologie, syntaxe et sémantique- obsède parfois l'étudiant au point qu'on a l'impression que pour lui, l'année d'initiation à l'ancien français se résume à l'apprentissage de la phonétique évolutive. C'est là une fausse vision des choses : apprendre déclinaisons et conjugaisons; reconnaître certaines constructions caractéristiques; savoir traduire exactement, et connaître certaines évolutions de sens, chacun de ces chapitres est, à lui seul, tout aussi important que la phonétique historique. Au demeurant, cette dernière repose sur un tout petit nombre de règles d'évolution, et la seule difficulté est qu'il faudra les retenir par cœur. Avant d'aborder ces règles d'évolution, voici quelques conseils préalables, ou plutôt quelques réflexes qu'il faut absolument acquérir :

4 Sauf pour le A latin, où cela n'offre aucune espèce d'importance, il faut s'habituer à distinguer soigneusement entre **voyelle tonique longue** et **voyelle tonique brève** du **latin** (ou, ce qui revient au même, entre **voyelle tonique ouverte** et **voyelle tonique fermée** du **roman**). Vous avez pu constater par exemple que le Nominatif SÓROR et l'Accusatif SORÓREM ont tous deux un [o] tonique; seulement, dans le premier cas, le [o] tonique est **bref** en latin (ou **ouvert** en roman), tandis que dans le second cas il est **long** en latin (ou **fermé** en roman) : le résultat du Ŏ latin = [ǫ] roman est [wé], comme on le voit dans **la suer**; mais il est [ow] pour le Ō latin = [ọ́] roman, comme on le voit dans **la serour**. Bref, le successeur français d'une voyelle brève latine n'est pas le même que le successeur de cette voyelle latine lorsqu'elle était longue.

5 Il faut soigneusement observer si la **voyelle tonique** est **libre** ou **entravée**. Une voyelle est **libre** lorsqu'elle est suivie d'**une seule consonne** ou de deux consonnes telles que la **première** soit une **occlusive** (= [p,t,k,b,d,g]) et la **seconde** un [r] : c'est-à-dire, en somme, que **toute voyelle qui termine une syllabe sera dite libre.** Au contraire, on appellera **voyelle entravée** toute voyelle suivie de **deux consonnes** (sauf si ces deux consonnes sont une occlusive suivie d'un [r]) : sera donc dite **entravée** toute voyelle qui, dans sa propre syllabe, sera suivie d'une consonne. En effet, l'évolution d'une **voyelle tonique libre** est généralement très différente de celle que connaît la même **voyelle tonique**, lorsqu'elle est **entravée** : vous avez pu constater que le [a] libre de PÁTREM se

transforme en [é] dans **le pere**, mais que le [a] entravé de ÁSINUM reste [a] dans **l'asne**. Par parenthèse : le Á de PÁTREM est libre, bien que suivi de deux consonnes, parce que la première d'entre elles est une occlusive, et la seconde un [r] : la coupe syllabique est PÁ-TREM, et le Á termine bien sa syllabe. Dans ÁSINUM au contraire, nous disons que le Á est entravé, alors qu'il est suivi d'une seule consonne. Mais c'est parce que la transformation de ce proparoxyton en paroxyton a fait disparaître le Ĭ, et que par conséquent on a eu après le Á deux consonnes [sn], qui constituent bien une entrave.

6 Enfin, il faudra prendre l'habitude d'observer soigneusement l'entourage phonétique de chaque son. Considérons les trois mots CŎMITEM, MERCĒDEM et CÁNTANT, prononcés respectivement [merkēde, kŏmite, kantant] en latin. Nous connaissons leurs successeurs en ancien français : le **comte**, la **merci** et ils **chantent**, prononcés respectivement [kõtə, mèrtsi, tʃãtət]. Le son unique latin [k], on le constate, s'est conservé lorsqu'il était suivi d'une voyelle vélaire [o]; mais il est devenu [ts] lorsqu'il était suivi d'une voyelle palatale [e], et il s'est transformé en [tʃ] lorsqu'il était suivi d'un [a].

> ✱ Il est indispensable de bien se pénétrer des règles 1, 2, 3 (page xii) et 4, 5, 6 (pages xv-xvi) avant d'aborder l'étude des pages suivantes.

Quinte legende [kĩntə lédjẽdə] **Phonétique Historique**

1. LES VOYELLES TONIQUES

latin Ā́ > roman [a] :

1. **Libre**, il aboutit à [é] : PÁTREM > pere, grâce à une **diphtongaison spontanée** [pātre > paedrə > pérə].

2. **Entravé**, il reste [a] : ÁS(I)NUM > asne.

3. Suivi d'un [l] **implosif**, lequel se vocalise en [w], le [a] forme avec lui une diphtongue [aw] qui monophtonguera en [ó] : ÁLTERA > [awtrə > ótrə].

4. Suivi d'un [y], le [a] se combine avec lui pour former une diphtongue [ay] qui monophtonguera en [é] : GRÁNDĬOR > [grayndrə > gréndrə > grẽdrə].

5. Précédé d'un [k], le [a] diphtongue spontanément en [yé]; cette diphtongue perdra au cours des siècles son [y] : CÁRUM > [tʃyér > ʃèr].

6. Entre deux palatales, le [a] devient [i] : JÁCET > [djist > jī].

7. Suivi d'une nasale, le [a] se comporte comme en **1** s'il est libre, comme en **2** s'il est entravé, mais dans les deux cas le résultat est nasalisé : PÁNEM > [pẽ] et CÁNTANT > [tʃãtət].

latin Ĕ́ > roman [è] :

1. **Libre, il diphtongue spontanément** en [yé] : NĔ́POS > [nyés].

2. **Entravé**, il reste [è] : TĔ́RRAM > [tèrə].

3. Suivi d'un [l] **implosif**, il se combine avec lui pour former une diphtongue [èw]. Entre les deux éléments de cette diphtongue s'intercale un [a] de transition, sur lequel va se déplacer l'accent tonique : d'où une triphtongue [èaw] où le [è] désormais atone, tantôt s'amuïra et tantôt passera à [y]. Quant au [aw] subsistant, il se comporte comme nous l'avons déjà vu sous Ā́, **3**. Ainsi BĔ́LLUS > [bèws > bèaws > bèaws] qui aboutira à l'actuel [bó] ou au dialectal [byó].

4. **Libre** aussi bien qu'**entravé**, mais suivi d'un [y], le [è] subit une **diphtongaison conditionnée** en [yé]; cette diphtongue se combine avec le [y] pour former une trimer une triphtongue [yéy] qui monophtongue en [i] : PĔ́JOR > [pyéyrə > pirə].

5. Suivi de nasale, s'il est **libre** le [è] diphtongue en [yé] qui se nasalise en [yẽ] (BĔ́NE > [byẽ]); **entravé**, il subsiste, également nasalisé, mais ce [ẽ] s'ouvrira en [ã] (LEGĔ́NDA > [lédjẽdə > léjãdə]).

latin É̄, Ĭ́ > roman [é] :

1. **Libre**, il **diphtongue spontanément** en [éy], qui devient [oy], qu'un glissement d'accent tonique transformera en [wè]. A partir de là, deux possibilités d'évolution pour la diphtongue [wè] :

—ou bien elle monophtongue en perdant sa semi-voyelle : HABÉ̄(B)AT > [avéyt > avoyt > avwèt > avè].

—ou bien la diphtongue persiste, mais sa voyelle augmente d'aperture : MÉ̄ > [méy > moy > mwè > mwa].

2. **Entravé**, il se conserve : VĬ́RGA > [vérdjə].

3. Suivi d'un [l] **implosif**, il forme avec lui une diphtongue [éw] qui, plus tard, monophtonguera en [œ] : CAPĬ́LLOS > [tɕəvéws > ɕəvœ́].

4. Suivi de [y], il forme avec lui la même diphtongue qu'en 1, avec les mêmes résultats : RÉ̄GEM > [réy > roy > rwè > rwa], mais RÉ̄GINA > [réynə > roynə > rwènə > rènə].

5. Libre et précédé d'une palatale, il diphtongue spontanément comme en 1; mais comme la palatale dégage un [y], celui-ci s'ajoute au résultat de la diphtongaison spontanée; il se crée donc une triphtongue [yéy] qui monophtongue en [i] : MERCÉ̄DEM [mertsyéyd > mertsi].

6. **Libre** et suivi de nasale, il diphtongue spontanément en [éy], et la nasalisation empêche alors cette diphtongue d'évoluer comme en 1 –au contraire, elle monophtonguera en [ẽ] : PLÉ̄NUM > [pléyn > plẽỹ > plẽ]. **Entravé** et suivi de nasale, il se comporte comme Ĕ́ : Ĭ́NTER > [éntrə > ẽtrə > ãtrə].

latin Ī́ > roman [i] :

Cet [i] se conserve toujours, sauf lorsqu'il était suivi de nasale, auquel cas il a été nasalisé en [ĩ], puis s'est ouvert en [ẽ] : VĪ́NUM > [vĩ > vẽ].

latin Ŏ́ > roman [ò] :

1. **Libre**, il **diphtongue spontanément** en [wè], qui monophtonguera plus tard en [œ] : Ŏ́PERA > [wèvrə > œ̀vrə].

2. **Entravé**, il se conserve : CŎ́M(I)TEM > [kòmtə].

3. Suivi d'un [l] **implosif**, il forme avec lui une diphtongue [òw] qui, plus tard,

monophtonguera en [ɥ] : CŎ́LAPUM > [kòwp > kɥ].

4. Suivi de [y], il subit une **diphtongaison conditionnée** qui l'amène finalement à devenir [ẅi] : NŎ́CTE > [nẅit].

5. Suivi de nasale, il est nasalisé : tel quel s'il était **entravé** (CŎ́M(I)TEM > [kõtə]), mais sous forme diphtonguée s'il était **libre** (CŎ́MES > [kwẽs]).

latin Ṓ, Ŭ́ > roman [ó] :

1. **Libre**, il diphtongue spontanément en [ów], qui plus tard monophtonguera en [œ] : FLŌREM > [flówr > flœ̀r].

2. **Entravé**, il se ferme en [ɥ] : DIŬ́RNU > [djɥr].

3. Suivi de [l] **implosif**, il se comporte comme Ŏ́ en pareille circonstance : DŬ́LCEM > [dóws > dɥ].

4. Suivi de [y], il forme une diphtongue [óy] identique à celle qui succède au Ē, 1, et qui subit la même évolution : NÁUSEA = [nósya] > [nóyzə > nwèzə > nwazə].

5. **Libre** ou **entravé**, s'il est suivi d'une nasale, il est nasalisé et dès lors son évolution s'arrête : BARṓNE > [barõ], tout comme Ŭ́NQUAM > [õkə].

latin Ū́ > roman [ɥ] :

1. Libre ou entravée, la vélaire [ɥ] se palatalise en [u] : PLŪ́S > [plus].

2. Suivie d'un [y], elle forme avec lui une diphtongue [uy] qui subira un glissement d'accent tonique et deviendra [ẅi] : FRŪ́CTUM > [fruyt > frẅi].

3. Suivi de nasale finale, il se nasalise puis s'ouvre en [œ̃] : Ū́NUM > [ũ > œ̃].

POUR FACILITER LA MEMORISATION :

7 Les voyelles **entravées** se conservent assez généralement, ne subissant guère que des modifications dues au contexte phonétique. Les voyelles **libres** au contraire diphtonguent spntanément, à l'exception des plus fermées d'entre elles : Ī et Ū.

8 Les voyelles **fermées** diphtonguent par l'**arrière** : [é > éy] et [ó > ów].
Les voyelles ouvertes diphtonguent par l'avant : [è > yè] et [ò > wò].

9 La **diphtongaison conditionnée** (càd. provoquée par un [y]) ne concerne que les voyelles **ouvertes** [è] et [ò], libres ou entravées.

E X E R C I C E S

1. Voici une série de mots latins : SALŪTAT - CÁRUS - HŎDĬE - LÁTRO, LATRŌNEM - ĪRA - BĔCCU - TÁLA - SĒ - CÁDET - CŌRTEM - HŎMINEM - VĪA - LÁVAT - ŎCTO - GRÁNDIS - NŎVEM - BÁRO, BARŌNE - PĔJOR - NŪLLUM - FĪLĬUS - SĔĬOR - QUĬD - ÁMO - BĔNE.

Voici maintenant, toujours en désordre, une série de mots d'ancien français :

pire - voie - ire - chiers - bec - nuef - coi - court - hui - salue - ber, baron - nul - aim - uit - tele - fix - chiet - bien - granz - ome - sire - lerre, larron - soi - leve.

Dans chaque série, les termes se correspondent; restituez les filiations exactes, en arrivant jusqu'au français moderne s'il y a lieu. **Exemple** : CÁRUS > chiers > cher.

2. Classez ensuite ces mots sous les rubriques adéquates des pages xvii-xix. **Exemple** : CÁRUS > chiers > cher = Ā, 5.

C O R R I G E

SALŪTAT > salue - CÁRUS > chiers > cher - HŎDĬE > hui - LÁTRO > lerre, LATRŌNEM > larro
ĪRA > ire - BĔCCU > bec - TÁLA > tele telle - SĒ > soi - CÁDET > chiet > choit - CŌRT
> court > cour - HŎMINEM > ome > homme - VĪA > voie - LÁVAT > leve > lave - ŎCTO > uit
huit - GRÁNDIS > granz - NŎVEM > nuef > neuf - BÁRO > ber, BARŌNEM > baron - NŪLLUM > n
FĪLIUS > fix > fils - SĔĬOR > sire - QUĬD > coi > quoi - ÁMO > aim > aime - BĔNE > bien

A 1 : ÁMO > aim, BÁRO > ber, LÁTRO > lerre, LÁVAT > leve, TÁLA > tele.
A 5 : CÁDET > chiet, CÁRUS > chiers.
A 7 : GRÁNDIS > granz.
Ĕ 1 : BĔNE > bien.
Ĕ 2 : BĔCCU > bec.
Ĕ 4 : PĔJOR > pire, SĔĬOR > sire.
Ē 1 : SĒ > soi, QUĬD > coi, VĪA > voie.
Ī : ĪRA > ire, FĪLIUS > fix.
Ŏ 1 : NŎVEM > nuef.
Ŏ 4 : HŎDĬE > hui, ŎCTO > uit.
Ŏ 5 : HŎMINEM > ome.
Ō 2 : CŌRTEM > court.
Ō 5 : BARŌNEM > baron, LATRŌNEM > larron.
Ū 1 : NŪLLU > nul, SALŪTAT > salue.

Sixte legende [sistə lédjẽdə] **Phonétique Historique**

2. LES CONSONNES

les consonnes implosives :

1. C et G latins, post-toniques et implosifs, deviennent en roman [y] : des mots latins comme CŎGITO et NŎCTE deviennent [kòyto] et [nòyté] en roman.

2. L implosif, latin ou roman, devient [w] : CŎLAPUM > [kòlp > kòwp]

les consonnes finales :

1. Lorsqu'une consonne sonore devient finale, elle s'assourdit : SUÁVEM > soef.

2. Très souvent, les consonnes finales ou devenues finales s'amuïssent : NEPŌTEM > [névowt > nəv oé]

les consonnes en position forte :

1. En général, elles se conservent intactes; il y a cependant des

2. Exceptions :

[t] + [y] se palatalise en [t̮] qui devient [ts] ; cette affriquée parfois se sonorise : TĔRTĬA > [tyèrt̮ə > tyèrtsə].

[k] + [é, i] se palatalise en [k̮] qui devient [tsy] : MERCĒDEM > [mèrk̮éy > mèrtsyéi > mèrtsi]

[k] + [a] se palatalise en [k̮] qui devient [tʃ] : CÁNTANT > [tʃãtət]

[d] + [y] aboutit à l'affriquée [dj] : DĬŪRNU > [djórn > djur]

[g] + voyelle palatale aboutit aussi à l'affriquée [dj] : VĪRGAM > [vérdjə]

[y] initial aboutit aussi à l'affriquée [dj] : JÁCET > [djist]

[w] aboutit tantôt à [v] (VŌCEM > voix), et tantôt à [g] (VĔSPAM > guêpe).

les consonnes en position intervocalique :

1. [r, l, m, n] se conservent intactes; quant aux autres :

2. [s] se sonorise en [z] : NÁUSĔA > [nọyzə]
[p] se sonorise en [b] qui se spirantise en [v] : NEPṒTEM > [nébọté > nəvọwt]
[t] se sonorise en [d] qui s'amuït : SALŪTAT [saləudət > saluə]

[b] + voyelle palatale se spirantise en [v] : ÓPERA [wèvrə > œ̀vrə]
[b] + voyelle vélaire s'amuït : TABṒNEM > taon

[d] s'amuït : VĪDÉTIS > [vééts > véyéts]

[k] et [g] + voyelle vélaire s'amuïssent : SECŪRITÁTEM > [səurté]

[k] + voyelle palatale se palatalise en [k̬] qui donne l'affriquée [ts] en dégageant un yod mobile, puis se sonorise en [dz] : AUCELLUM [okèləu > otsyèl > oydzèl]

[g] + voyelle palatale est un [y] : MÁGIS > [mayis > mays > mès]

ENTRAINEMENT A LA PHONETIQUE HISTORIQUE

Voici, accompagnés de leur étymologie, tous les mots que nous avons rencontrés au cours des quatre premières leçons. Exercez-vous systématiquement à décrire l'évolution phonétique qu'ils ont connue, tant du latin à l'ancien français que de l'ancien français au français moderne :

P. 9 uns < ŪNUS. prime < PRĪMA. legende < LEGĒNDA. li < ĬLLĪ. cuens < CÓMES. est < EST. granz < GRÁNDIS. comte < CÓMITE. grand < GRÁNDE. oïl < (H)O(C)
10 ĬLLĪ. ber < BÁRO. graindre < GRÁNDIOR. de < DE. lui < (IL)LUĪ. graignour < GRANDIṒRE. meilleur < MELIṒRE. mieildre < MĔLIOR. pire < PĔJOR.
11 peiour < PEJṒRE. baron < BARṒNE. dui < DUĪ. nennil < NON ĬLLĪ. ne < NON. mie < MĪCA. del < DE ĬLLU. si < SĪ. plus < PLŪS. biax < BĔLLUS. cheval < CABÁLLU. chevax < CABÁLLUS. enfes < ĬNFA(N)S. le < (IL)LU. mes < MÁGIS. niés < NĔPOS. au < A(D) ILLU. enfant < ĬNFÁNTE. neveu < NEPṒTE. nièce <
12 NĔPTĬA. trois < TRĒS. oisel < AUCĔLLI. chantent < CÁNTANT. mout < MŬLTU. dolcement < DŬLCE au féminin + MĔNTE. et < ET. soef < SUÁVE. venere < VENÁTOR. berce < BĔRTJAN. les < (IL)LOS. oiseax < AUCĔLLOS. le < (IL)LU. grant CSP < GRÁNDI. granz CRP < GRÁNDES. oisels CSS < AUCĔLLUS. oisel CRS < AUCĔLLU.
13 quatre < QUÁTTOR. secunde < SECŬNDA. pere < PÁTER. fix < FĪLĬUS. asne < ÁSINU. joïr < GAUDĪRE. isle < Ī(N)SULA. espée < SPÁTA. estes < ĔSTIS. ane < ANATE. veez < VĪDĒTIS. ci < (EC)CE (H)Ī(C). apruef < AD PRŎPE. qui < CUĪ. vient < VĔNIT. trotter < TRÓTTṒN. Charles < CÁROLUS. Charlon < CAROLṒNE. ot < ÁPUD. son < SUUM. pere CRS < PÁTRE. vostre < VŎSTRA. encontre < ĬN-CONTRA. sui < SŬYYO. lies < LÁETUS. sire < SĔ(N)IOR. fui < FUĪ. onques <
14 ŬNQUAM + -s adverbial. cinc < CĬNQUE. ja < JAM. sendre < SĔNIOR. sieur <

SE(N)ĬṒRE. seignour < SENĬṒRE. en < ĬNDE. iés < ĔS. or < HORA. di < DĪC. moi < MĒ. por < PRŌ. coi < QUĬD. frere < FRÁTER. estre < ĔSSERE. es < ĔS. estes < ĔSTIS. iestes < ĔSTIS. frere < FRÁTRE. frere < FRÁTRI. freres < FRATRES. damedé < DOMINE DĔUS. vi < VĪDI. en < ĬN. cestui < (EC)CE ĬSTUĪ. mont < MŬNDU. u < ŬBI. nus < NṒS. esmes < ĔSMUS. dex < DĔUS.
P. 15 soms < SŬMUS. somes < SŬMUS. sis < SĔX. tant < TÁNTU. chetif < CAPTĪVU. somier < SAUMÁRIU. portast < PORTÁ(VI)SSET. si < SĪC. com < QUṒMO(DO). vus < VṒS. sont < SŬNT. aim < ÁMO. aimes < ÁMAS. aime < ÁMAT. amons < AMÁMUS + -ons. amez < AMÁTIS. aiment < ÁMANT. je < Ĕ(G)O. tu < TŪ. il < ĬLLĪ. ele < ĬLLA. ils < ĬLLOS. eles < ĬLLAS. set < SĔPTE.

> ✱ Cet exercice est évidemment à faire par petites doses, et non d'un coup!...
>
> Remarquez que, dans les étymologies, on ne note pas le -M d'accusatif latin; et qu'on ne marque pas la quantité de la voyelle tonique, lorsque c'est inutile.

16 bons < BŎNUS. bon < BŎNU. bon < BŎNI. bons < BŎNOS. terre < TĔRRA. la < ILLA. flors < FLṒRIS. flour < FLṒRE. flours < FLṒRES. suer < SŎROR. serour < SORṒRE. serours < SORṒRES. ai < ÁYYO. as < AS. a < AT. avons < HABĒMUS +
17 ons. avez < HABĒTIS. ont < AUNT. mes < MĔUS. me < MĒ. corbiax < CORBĔLLUS. golpix < VULPĪCULUS. ert < ERAT. sus < SŪ(R)SU. avoit < HABĒ(B)AT. chasne < CÁSSANU. mol < MŎLLE. fromage < FORMÁTICU. entre < ĬNTER. ses < SŬOS. piez < PĔDES. dont < D(E) ŬNDE. manjot < MANDUCÁBAT. endementiers < ĬN DUM ĬNTĔRIM. vint < VĔNIT. salue < SALŪTAT. son < SUUM. compere < CUMPÁTER. chiers < CÁRUS. coinz < CŌGNITUS. dist < DĪXIT. traïstre < TRADĪTOR. lerre < LÁTRO. chantez < CANTÁTIS. hui < HŎDIE. soliez < SOLE(B)ÁTIS. pieça < PĔTTIA AT. ce < (EC)CE (H)O(C). cuit < CŌGITO. qar < QUÁRE. lechierres < LECCÁTOR. tele < TÁLA. viande < VI(V)ĔNDA. esclaire < EXCLÁRAT. voiz < VṒCE. chalenge < CALŬMNIA. plains < PLĒNUS. ire < ĪRA. fina < FINĀVIT. bec < BĔCCU. ferir < FERĪRE. giete < JĔCTAT. bret < BRAGTU. laid < LAIÞ. noise < NÁUSĔA. chiet < CÁDET. gloz < GLŬTTUS. manje < MÁNDUCAT. losengeor < LAUSINGATṒRE. ert <
20 ĔRIT. soz < SŎTTUS. fut < FUĪT. tierce < TĔRTĬA. nuef < NŎVE. altre < ÁLTERA. uevre < ŎPERA. homme < HŎMINE. colp < CŎLAPU. dis < DĔCE. unze < ŬNDECI.
21 doze < DŎDECI. quarte < QUÁRTA. suivre < SĔQUERE. proverbe < PROVERBIUM. jour < DĬŬRNU. connoistre < COGNŌSCERE. folz < FŎLLIS. estuet < EST ŎPET. pendre < PĔNDERE. cloche < CLŎCCA. col < CŎLLE. cort < CŎ(HO)RTE. roi < RĒGE. chascun < QUASQUE ŪNU. soi < SĒ. merci < MERCĒDE. premier < PRIMÁRĬU. set < SÁPET. trop < THROP. chasse < CÁPTIA. esté < STÁTUS. veneor < VENATṒRE. mauvés < MALIFÁTIUS. fera < FÁCERE + ÁYYO. on < HŎMO. prodome < PROD + HŎMINE. nuit < NŎCTE. conseil < CONSĪLĬU. vieilles < VĔCULAS. voyes < VĬAS. main < MÁNU. leve < LÁVAT. ot < ÁWIT. bien < BĔNE. avra < HABĒRE + ÁT. seürté < SECURITÁTE.
22 nul < NŬLLU. treize < TRĒDECI. lief < LĔVO. oi < ÁWI. oüs < AWĪS. oümes <
23 AWĪMUS. oüstes < AWĪSTIS. orent < ÁWRUNT. quatorze < QUATTṒRDECI. quinze <

vint et quatre [vĩt é katrə] .xxiv.

P. 24 QUÍNDECI. seze < SÉDECI.
25 gît < JÁCET. pain < PÁNE.
26 verge < VÍRGA. cheveux < CAPĬLLOS. reine < RÉGINA. vin < VĪNU.
27 fruit < FRŬCTU.

> ✱ Quelques remarques : d'abord, les latinistes jugeront parfois bien bizarres certaines formes étymologiques : c'est que le latin littéraire classique est, pour les romanistes, un ancêtre bien moins direct du français que ne l'est le latin populaire, ou vulgaire.
>
> Par ailleurs, ce que vous avez précédemment appris ne vous mettra pas toujours à même de résoudre toutes les difficultés étymologiques qui vous sont proposées ici : ne vous effrayez pas d'ignorer, et faites des hypothèses!
>
> Enfin, il est conseillé de faire et de refaire ces exercices étymologiques jusqu'à ce qu'on soit capable de retrouver seul les évolutions phonétiques. Le Corrigé pourra aider dans les débuts; mais ce n'est que lorsqu'il sera devenu inutile que l'on passera au chapitre suivant.

CORRIGE

> ✱ Vous trouverez ici les mots que vous aviez à étudier du point de vue de leur évolution phonétique. Attention :
>
> -ils sont ici classés dans l'ordre alphabétique, mais avec des regroupements morphologiques (**ber** et **baron** figurent dans le même article; tout l'Indicatif Présent de **aimer** est rassemblé sous la même rubrique).
>
> -Afin de faciliter vos recherches, les mots figurent ici (chaque fois que cela a été possible) sous la forme que nous leur connaissons aujourd'hui, et non sous la forme qu'ils avaient en ancien français.
>
> Il pourra se faire que vous soyez gêné par quelques termes, notamment techniques : n'hésitez pas à chercher leur sens dans le dictionnaire! Quant aux abréviations, elles se lisent sans difficulté.

ai et l'IP de avoir : lat. class. HÁBEO etc.

Personnes à radical tonique (1, 2, 3, 6) : lat. HÁBĔO [abyo], HÁBES [abes], HÁBET [abet], HÁBENT [abent]; devenus en rom. [ayo, as, at, awnt]. La pers. 1 perd son [o] post-tonique, et sa dipht. [ay] monophtongue en [e]. Pers. 2 et 3 : conservation des formes, la non-dipht. spontanée du [a] s'expliquant par les emplois proclitiques (formes composées) aussi bien que par le souci de préserver un radical commun dans le paradigme. Pers. 6 : la dipht. [aw] monopht. en [o], qui se nasalise au contact du [n] implosif, d'où [õt].

Personnes à désinence tonique (4, 5) : lat. HABÉMUS, HABÉTIS. Si la spirantisation en [v] du [b] intervoc. est normale dans le radical, les désinences de **avons** et de **avez** ne sont pas étymologiques : à peu près toute la conjug. franç. possède -ons comme désinence de 4e pers. (exception : le Passé-Simple) : l'origine de cette désinence est discutée. A peu près toute la conjug. franç. possède -ez comme désinence de 5e pers. (exceptions : faites, dites): c'est que la désinence -ÁTIS des verbes de la 1e classe (type AMÁRE) s'est partout imposée, au détriment des désinences originelles du lat. Détail de l'évolution : [-atis > -étis] par dipht. spont. du [a] libre; [-étis > -éts] par amuïssement de la voyelle post-tonique. On sait qu'au Moyen-Age le -z de la graphie note une affriquée [-ts].

aim et l'IP de aimer :

Pers. à rad. tonique (1, 2, 3, 6) : ÁMO, ÁMAS, ÁMAT, ÁMANT : partout le [a] libre dipht. spont. et devient [e]. Pers. 1 : le [o] post-tonique s'amuït, d'où aim. Pers. 2, 3, 6 : le [a] post-tonique se décolore en [ə], d'où aimes, aime(t), aime(n)t, les sons entre parenthèses étant appelés à s'amuïr.

Pers. à désinence tonique (4, 5) : le [a] du rad. n'étant pas tonique, il se conserve. La désin. -ons s'impose à la 4e pers. (cf. ai), d'où amons. Pers. 5, AMÁTIS

> [ametis > amets], graphié amez (cf. ai). Ces deux pers. sont aujourd'hui alignées sur le modèle rhizotonique.

ane ÁNATE. [anate > anade > anə]. La non-dipht. spont. du [a] fait problème : elle pourrait s'expliquer par l'aspect onomatopéïque du mot (cf. le mot canard). Le mot ane "cane" ne s'est conservé que dans bedâne, où il a été sottement confondu avec âne < ÁSINU, comme le montre notre orthographe officielle.

âne < ÁSINU. Le proparox. devient parox., ce qui crée une entrave au [a] : [asinu > asnu]. A l'amuïssement du [u] post-tonique, le groupe [sn] devenu final demande le soutien d'un [-ə]. Dès l'anc. fr., le [s] devant nasale s'est amuï, laissant dans le mot une place vacante qui permit au [a] de s'allonger : [āna]. La vélarisation du [ā] en [ȧ] est un vulgarisme parisien qui s'est répandu après la Révolution.

apruef < A(D) PRÓPE. [aprọpé > aprwèvé] par dipht. spont du [ọ] et sonorisation, suivie de spirantisation, du [p] intervoc. A la chute du [é] post-tonique, le [v] devenu final s'assourdit en [f].

au = prép. à < AD + art. le < (IL)LU. Ce dernier devient asyllabique en cas d'enclise : du = de+l(e), al = à+l(e) etc. Suivi d'un subst. à initiale consonantique, le [l] devenait implosif et se vocalisait en [w], d'où [aw] qui a monopht. en [ó].

aurai et le F de avoir : sans rapport avec le F lat. en -BO, BIS, -BIT etc.
Le F franç. est formé d'un radical qui représente l'Infinitif du verbe (parfois un peu altéré) et d'une désinence qui est l'IP de avoir : -ai, -as, -a etc. Pour ces désin., cf. ai. Le rad. a ici connu plusieurs formes : [aw-, av-, a-]; nous ne pratiquons plus que la 1e, où la dipht. [aw] a monopht. en [ó] : j'aurai etc.

autre < ÁLTERA. Le proparox. devient parox. : [altéra > altra]. Le [a] entravé se conserve; vocalisation en [w] du [l] implosif et décoloration en [-ə] du [-a] post-tonique, d'où [awtrə], où la dipht. [aw] monophtonguera en [ó].

avoit et l'IImp de avoir.
Personnes à radical tonique (1, 2, 3, 6) : lat. HABÉBA(M), HABÉBAS, HABÉBAT, HABÉBANT perdent en roman leur 2e B, d'où : [abéa, abéas, abéat, abéant]. Spirantisation en [v] du [b] intervoc. et dipht. spont. du [é] libre; décoloration en [ə] du [a] post-tonique, d'où [avéyə, avéyəs, avéyət, avéyənt] qui sont les formes du très ancien franç. La dipht. [éy] évolue normalement : [éy > oy > wè], la graphie s'étant stabilisée à la notation du stade intermédiaire : j'avoie, tu avoies, il avoit, ils avoient. On voit que, curieusement, le [ə] tend à disparaître dans ces formes. Depuis le XVIe ou XVIIe s., la désinence [wè] a monophtongué en [è] : il faudra pourtant attendre 1837 pour que l'usage officiel autorise l'orthographe -ais, -ais, -ait etc.
Pers. téléotoniques (4, 5) : HABE(B)ÁMUS, HABE(B)ÁTIS. A l'amuïssement du 2e B, le [e] se trouve en hiatus avec le [a], et va donc se transformer en [y] : [avyamus,

avyatis]; le [a] libre précédé d'un [y] dipht. spont. en [yé], d'où les formes du très anc. franç.: aviiens, aviiez (à la 4e pers., la désin. -ons se substituera très tôt à la désin. étymologique).

Tous nos Ind. Impf. connaissent aujourd'hui ce type de désinences, mais l'anc. fr. connaissait d'autres types, cf. manjot et ert.

baron : CS ber, CR baron < BÁRO, BARÓNE, le balancement d'accent tonique expliquant la divergence des formes. En effet dans BÁRO le [a] libre dipht. spont. en [é] et le [o] post-tonique s'amuït, d'où [bér]. Mais dans BARÓNE, c'est le [ó] qui est tonique : fermé et suivi de nasale, il est nasalisé sans pouvoir diphtonguer, d'où [barõ].

beau : CSs beax (dialect.: biax), CRs bel; CSp bel, CRp beax < BÉLLUS, BÉLLU; BÉLLI, BÉLLOS (la graphie -x note [-ws] en anc. franç.).
Aux cas sans -s, l'évol. est sans mystère : entravé par la géminée [ll], le [è] se conserve intact. Si nous avons aujourd'hui l'alternance bel/beau, c'est parce que, lorsque bel était suivi d'un subst. à initiale consonantique, son [-l] devenait implosif et se vocalisait en [-w], avec la même évolution ensuite qu'aux cas en -s.
Aux cas en -s, à la chute de la voyelle post-tonique, le [ll] se simplifie et, devenu implosif, se vocalise en [w] : [bèws]. Dans la dipht. [èw], le trajet articulatoire est considérable entre [è], voyelle palatale, et [w], semi-voyelle vélaire : un son de transition, [a], va s'insérer entre les deux éléments de la dipht., qui devient dès lors triphtongue : [èaw]. Dans cette tripht., l'accent tonique va se déplacer et glisser sur l'élément médian : [èaw > èaw]. En francien, le [è] s'amuït alors, et la dipht. [aw] monopht. en [ó], d'où [bó]. Dans d'autres dialectes d'oïl au contraire, le [è] en hiatus devient [y] : [èaw > yaw], et la monopht. amène à la forme [byó].

bec < BÉCCUS, mot gaulois emprunté par le lat. Entravé, le [è] se conserve intact.

bercer germ. BERTJAN, adapté par le lat. en BERTIÁRE. Ne pas confondre ce verbe disparu, qui signifiait "chasser à l'arc", avec le toujours actuel bercer (un enfant), qui remonte aussi à un verbe BERTIÁRE "secouer", que le lat. avait emprunté au gaul.

bien < BÉNE. Dipht. spont. du [è] en [yè], puis nasalisation de cette diphtongue.

bon < BÓNU. Suivant que le mot était accentué dans la phrase (attribut) ou atone (épithète), le [ọ] a diphtongué ou non : l'anc. fr. possède donc une forme tonique buen et une forme atone bon

bret < BRÁGTU, du verbe BRÁGERE > braire. Le G est ici un [y] qui forme dipht. avec le [a] : [brayt, brayrə > brèt, brèrə] par monophtongaison. Le sens de ce verbe est en anc. fr. bien moins spécialisé qu'auj.: on le trouve au sens de "crier", de "pleurer", de "chanter"...

ce < (EC)CE (H)O(C). Le [k] suivi d'un [e] aboutit à l'affriquée [ts], d'où le très anc. fr. ço, auj. décoloré en ce.

cestui < (EC)CE ĬSTĪ, qui aboutit à cist [tsist] (cf. ce), augmenté d'une désinence -ui de CR indirect, laquelle s'est diffusée à partir de lui. L'anc. fr. possédait un démonstratif proche :

MASC.		SING.	PLUR.
	CS	cist	cist
	CR	cest	cez
	CRi.	cestui	cez

FEM.		SING.	PLUR.
	CS	ceste	cestes ou cez
	CR	ceste	
	CRi.	cesti	

et un démonstratif lointain, tiré de (EC)CE ĬLLĪ :

MASC.			
	CS	cil	cil
	CR	cel	cels
	CRi.	celui	cels

FEM.			
	CS	cele	celes
	CR	cele	
	CRi.	celi	

Dans cist et cil, le [i] provient d'un Ĭ, ce qui est exceptionnel : on l'explique par une dilation exercée par le Ī sur le Ĭ dans ĬSTĪ, ĬLLĪ (la dilation est un transfert de qualité d'un phonème à un autre). Cette dilation n'a évidemment pas pu se produire dans (EC)CE ĬSTU, (EC)CE ĬLLU, où le Ĭ a bien un [é] pour successeur.

chacun : si le -un vient évidemment de ŪNU, la 1e syllabe est embarrassante. On se tire d'affaire en invoquant une hybridation entre lat. QUISQUE et grec KATA, d'où KASQUE, forme évidemment propre à expliquer le [tɕask-] de l'anc. franç.

chalenge < CALÚMNĬA, devenu CALÚNMĬA par métathèse (son doublet calomnie est un pur latinisme). [k] suivi d'un [a] > [tɕ] (prononc. conservée par l'angl., alors que le [tɕ] fr. a perdu son élément occlusif). Le Ĭ est ici un [y] qui, ne pouvant palataliser la labiale [m], se comporte comme s'il était initial de mot et devient [dj], tandis que le [ó] est nasalisé : [tɕalõdjə], dont chalenge est une variante.

chanter à l'IP : (je) chant, (tu) chantes, (il) chante(t), (nous) chantons, (vous) chantez, (ils) chantent.

Radical : [k] + [a] > [tɕ]; [a] entravé + nasale > [ã].

Désinences : cf. aim.

A la pers. 1, nous avons auj. un [-ə] : il s'est généralisé à partir des verbes où un groupe consonantique lourd était devenu final, et avait donc nécessité le soutien d'un [-ə] (p. ex.: ÍNTRO [ẽtr > ẽtrə > ãtrə]).

Charles < germ. KARL (même mot qu'alld. Kerl), latinisé en CÁROLUS : le proparox. est forcé de redevenir parox. : CÁRLUS.

[k] + [a] > [tɕ]; [a] entravé reste intact; le groupe [rl] final exige le soutien d'un [ə], d'où [tɕarləs]. CR Charlon > CARLÓNE, cf. baron.

chasne < gaul. CÁSSANU, proparox. devenu parox.: CÁSNU, ce qui entrave le [a].
[k + a > tɕ]; le groupe [sn] devenu final exige un [-ə] de soutien. Pour une raison mal connue (influence de frêne < FRÁXINU ?), chasne est devenu chêne.

chasse < CÁPTĬA, de CAPTĬÁRE > chasser. [k + a > tɕ]; [a] entravé reste; [t + y > t̯ > ts], où l'occlusive absorbera le P; [a] post-tonique > [ə].

chetif < CAPTÍVU devenu CACTÍVU en lat. vulg., le C implosif représentant un [y] roman : [kaytivu > tɕaytif] par assourdissement du [v] devenu final; ensuite, la dipht. [ay > é]. Le doublet captif est un latinisme. Noter qu'aux cas en -s, chetif faisait chetis, le groupe [fs] perdant toujours son [f] (cf. CERVUS > cers, CERVU > cerf).

cheval < CABÁLLU, mot étranger en lat. [k + a > tɕ]; [a] prétonique libre, précédé d'un [k], se décolore normalement en [ə]; [b] intervoc. se spirantise en [v]; [a] entravé par la géminée se conserve intact, d'où [tɕəval].

Aux cas en -s, le [l] était implosif, et s'est vocalisé en [w], d'où [tɕəvaws] qui, par simplification de l'affriquée et monophtongaison de la diphtongue, deviendra notre [ɕəvo] : en somme, dans notre orthographe chevaux, le souvenir du [l] implosif est commémoré deux fois, par le u et par le x (le record est détenu par la triple commémoration de aulx, pluriel de ail!).

cheveux < CAPÍLLOS. [k + a > tɕ]; [a] prétonique libre, précédé de [k], se décolore normalement en [ə]; [p] intervoc. se sonorise en [b] qui se spirantise en [v]. Le [é] est entravé par la géminée, et subsiste. Aux cas en -s, le [l] était implosif et se vocalisait en [w], d'où [tɕəvéws]. La dipht. [éw] (dont le sort est très différent de celui de la dipht. [èw], cf. beau) monophtongue en [œ].

chiers < CÁRUS. [k + a > tɕ]; [a] libre précédé de [k] dipht. en [yé] (cette dipht. s'est obligatoirement produite avant la disparition des voyelles post-toniques : sinon le [a] aurait été entravé). Les diphtongues [yé] de ce type ont généralement perdu leur yod au cours des siècles : nous ne disons plus chievre < CÁPRA ni chief < CÁPUT; cependant, nous avons conservé chien < CÁNE.

chiet < CÁDET, IP_3 de CADÉRE > cheoir > choir.
[k + a > tɕ]; [a] libre précédé de [k] > [yé]; [d] intervoc. et [e] post-tonique s'amuïssent.

ci < (EC)CE (H)ĪC, cf. ce. Après Ī, le C lat. est à considérer comme un yod, qu'absorbe la voyelle tonique.

cinq < lat. vulg. CĬNQUE (class. QUINQUE). [k + i > k̯ > ts]; [i + n > ĩ > ẽ]; le groupe [kwé] final perd sa semi-voyelle, puis sa voyelle post-tonique.

cloche < onomatopée CLÓCCA (les anciennes cloches étaient de bois!). [o] entravé se conserve; [k] intérieur, en position forte, suivi de [a] > [tɕ]; le [a] post-tonique se décolore en [ə].

coinz < CÓGNITUS. Le proparox. devient parox.: CÓGNTUS, où le G est un [y] qui palatalise le [n] en [ŋ], lequel ferme le [ò] en [ó]. Un [ŋ] implosif est un phénomène incongru en fr.: il se dissocie en [y + n], et le [y] forme dipht. avec le [ó], d'où [kóynts] qui sera nasalisé et évoluera en [kwẽts].

com(me) < CÓMO, forme réduite de QUOMODO. La non-dipht. du [ò] (comp. com < CÓMO et cuens < CÓMES) s'explique par les emplois atones du mot dans la phrase.

Notre actuel comme viendrait de CÓMO ET, avec totale décoloration du ET; l'anc. fr. distinguait d'ailleurs entre com, introducteur de phrase, et comme, introducteur de mot.

compere < COMPÁTER "parrain". Cf. pere.

comte < CÓMITE, mais CÓMES > cuens.

CS : [k] + voyelle vélaire se conserve; [ò] libre dipht. spont. en [wè] (il faut que cette dipht. se soit produite avant l'amuïssement des voyelles post-toniques, sinon le [ò] serait entravé). A l'amuïssement du [e] post-tonique, il se produit un groupe [-ms] incongru, que remplace le groupe voisin, mais plus fréquent [-ns]; le [n] nasalisera le [è].

CR : le proparox. devient parox.: CÓMTE, ce qui entrave le [ò]. Le groupe [mt] devenu final à l'amuïssement du [e] post-tonique exige un [ə] de soutien, et passe au groupe plus fréquent [nt], où le [n] nasalisera le [ò].

connaître, anc. fr. connoistre < CONÓSCERE (class. COGNOSCERE). Métathèse du [sk] en [ks] et transform. du proparox. en parox., d'où [konóksré] où le [k] implosif est un yod qui va former dipht. avec le [ó] : [konoysré]. Le groupe [sr] est incongru en franç.: un [t] de transition s'insère entre ses éléments; à l'amuïssement du [é] post-tonique, un [ə] vient soutenir le groupe consonantique devenu final, d'où [konóystrə > konwèstrə > konètrə].

conseil < CONSÍLĬU. [k] + voy. vélaire reste; [é] est entravé par le groupe [ly], où le yod palatalisera le [l] en [ḽ]; d'où, à l'amuïssement de la voy. post-tonique, [kõséḽ] . Le son [ḽ] n'existe plus en franç.: nous l'avons remplacé (depuis le XIXe s. à peu près) par [y]. Quant à la qualité ouverte ou fermée des voyelles, elle est auj. largement déterminée par la nature de la syllabe, suivant la règle "à syllabe ouverte, voyelle fermée; à syllabe couverte, voyelle ouverte" (est ouverte la syllabe que termine sa voyelle; est couverte la syllabe que termine une consonne).

corbeau < CORBÉLLUS (pour -ÉLLUS > -eau, cf. beau), dérivé du CORVUS lat.

cou < CÓLLE. Conservation du [k] + voy. vélaire et du [ò] entravé. Aux cas en -s, le [l] implosif se vocalise en [w] qui forme dipht. avec le [ò]; cette dipht. monophtonguera en [u]. On écrira longtemps col (et, de même : fol, sol) ce qui se prononçait [ku, fu, su]; les prononc. actuelles [kòl, fòl, sòl] sont des orthographismes du même type que gageure = [gajœrə].

coup < CÓLAPU, proparox. devenu parox.: CÓLPU. [k] + voy. vél. se conserve; [ò] est entravé, mais forme dipht. avec le [w] produit par la vocalisation du [l] implosif :

[kowp], où la dipht. monophtonguera en [u] et où la consonne finale s'amuïra.

cour < COHORTE réduit à CÓRTE. [k] + voy. vélaire reste; [ó] entravé se conserve et se fermera en [u]. Le [t] final, longtemps sensible (les Angl. en ont gardé l'articulation dans leur court, qui nous est revenu avec le tennis), s'amuïra, comme la plupart des consonnes finales, vers le XVe s.

cuit < CÓGITO. Proparox. devenu parox.: CÓGTO, où le G implosif est un [y].
Dans [kòyto], le [k] + voy. vélaire se conserve; le [ò] est entravé, mais comme il est suivi d'un yod, il subit une diphtongaison conditionnée qui l'amène à [ẅi]; la voyelle post-tonique s'amuit, d'où [kẅit] qui servira de radical à toute la conjugaison de cuidier < COGITÁRE.

damedé représente le successeur de DOMINE DEE. DÓMINU, proparox., devient parox.: DÓMNU, qui en roman a dû aboutir à don (cf. l'esp.); [õ] en position proclitique aboutit assez souvent à [ã] en langue d'oïl (cf. NON ĬLLĪ > nenil). Au fém., DOMNA > dame, qui a survécu, au lieu que le masc. (CS danz, CR dam) s'est très tôt spécialisé pour désigner les saints : Dampierre, Dammartin etc.

de < DE, avec décoloration de la voyelle.

del représente de < DE + le < ĬLLU, avec perte d'une syllabe comme dans au. Del aboutira à notre du, qui représente la fermeture d'un anc. [dœ] issu de la monopht. de [dew], prononc. de del devant initiale consonantique.

dieu, assez constamment graphié Dex = deus au Moyen-Age : cette graphie latinisante cache la prononciation réelle [dyew] qui monophtonguera en [dyœ́].

Le lat. DEU représente un cas partic. de diphtongaison conditionnée du [è] : non pas provoquée par un yod, mais par l'élément très fermé [w].

di Imper$_2$ de dire < DĪC(E)RE, soit DĪC = [diy] où le yod est absorbé par la voy.

dist PS$_3$ de dire, soit DĪXĪT = [diysit], avec absorption du yod et perte de la voyelle post-tonique.

dix < DÉCE. Le [k] + [e] se palatalise puis aboutit à l'affriquée sifflante sourde en dégageant un yod : [dètsye]. Ce yod conditionne la diphtongaison du [è] en même temps qu'il se propage dans la 1e syllabe : [dyèyts] lorsque s'amuït la voy. post-tonique. La tripht. [yèy] monophtongue en [i], d'où anc. fr. [dits], qui se réduit à [dis].

dont < D(E) ÚNDE, avec nasalisation du [õ] entravé; à la chute du [e] post-tonique, le [d] devenu final s'assourdit en [t] qui s'amuïra plus tard.

doucement adv. de formation romane = adj. au fém. + suffixe -ment représentant l'Ablatif MENTE "façon de voir, façon". Le fém. est construit sur le masc. douz < DÚLCE = [dowtsé].

douze < DUODECI réduit à DÓDECI : [dódtsi > dótsə > dódzə > dudzə > duzə].

Phénomènes invoqués dans cette évol.: palatalisation du [k + i] qui aboutit à l'affriquée sifflante sourde; réduction du proparox.; remplacement du [i] post-tonique amuï par un [ə] de soutien; absorption du [d] par l'élément occlusif de l'affriquée; fermeture de la voy. tonique; sonorisation de l'affriquée intervoc.; amuïssement de l'élément occlusif de l'affriquée.

dui < DŬ́Ī avec dilation du Ī sur le Ŭ́ : DŬ́Ī > [duy]; puis glissement d'accent : [dwi]. L'actuel deux représente le successeur monophtongué d'anc. fr. dous = [dows], issu lui-même de DŬ́OS par dipht. spontanée du [ó].

éclairer, en anc. fr. esclairier <lat. vulg. EXCLARĬÁRE (class. EXCLARÁRE). Le préfixe EX-, devant initiale consonantique, se réduit à ES-. Le rad., atone à l'Inf., devrait rester [klar] : pour expliquer la forme [klèr], on a le choix entre l'hypothèse phonétique :

-le yod se déplace vers l'avant et vient se combiner avec le [a] de [klar] pour former une dipht. [ay] qui monophtonguera en [è];

ou l'hypothèse morphologique :

-nominale : le radical de l'Inf. est aligné sur la forme prise par l'adj. CLÁRU après dipht. spont. de son [a] libre, soit [klèr];

-verbale : à l'IP_3, EXCLÁRAT voit son [a] libre diphtonguer spont., d'où esclaire(t), et le paradigme s'alignera sur cette forme.

Les Inf. en -ĬÁRE aboutissent en anc. franç. à des formes en -ier parce que le [a], étant précédé d'un yod, dipht. en [yé] (phénomène appelé "Loi de Bartsch").

elle : la 3e pers. du pronom pers. non-réfléchi possède une déclin. à 3 cas, avec un double jeu de formes, les unes toniques et les autres atones. Au féminin :

SING.	TONIQUE	ATONE
CS	ele	ele
CR	li	la
CRi	li	li

PLUR.	TONIQUE	ATONE
CS	eles	eles
CR	eles	les
CRi	lour	lour

Détail des évolutions :

ele < ĬLLA tonique (Ĭ entravé) ou atone.

li < ILLAE = [éllè] + [y] analogique du masc. lui : [(él)lèy] subit une dipht. cond.: [lyèy], qui monopht. en [li].

la < (IL)LA(M), sans décoloration du [a] car proclitique.

eles < ĬLLAS (Nomin.-Accus. lat. vulg.)

lour < ILLṒRUM, masc. généralisé, où le [ó] dipht. spont. en [ów], auj. monopht. en [œ].

les < (IL)LAS, avec recoloration en [é] du [ə] issu de [a].

en prépos. < ĬN avec nasalis. du [é] puis ouverture du [ẽ] en [ã]. Cette prépos. donne avec l'art. le une enclise : en + le = el; en + les = es (cf. "licence ès lettres"). Ne pas confondre avec le pronom-adv. en < ĬNDE.

encontre < ĬN CÓNTRA = [én kontra > ẽkõtrə > ãkõtrə].

endementiers < ĬN DŬM. ĬNTĔ́RI(M), rom. [éndòméntèr]; nasalisation de [é] + nasale; [ò] + nasale prétonique passe à [ẽ] (cf. NON ILLI > nenil); dipht. spont. de [è] en [ye]; chute du [i] post-tonique. Le [s] final est ici une marque adverbiale.

enfant < ĬNFÁNTE (CR), mais enfes < ĬNFA(N)S au CS.

CR : rom. [énfanté], avec [a] entravé, que nasalisera le [n]; nasalis. aussi du [é] au contact du [n] qui le suit, le résultat [ẽ] s'ouvrant plus tard en [ã]; amuïssement de la voyelle post-tonique.

CS : rom. [énfas], avec [é] entravé que nasalisera le [n] (plus tard, [ẽ] s'ouvrira en [ã]; décoloration en [ə] du [a] post-tonique.

entre < ĬNTER, rom. [énter], avec [é] entravé que nasalise le [n] (plus tard [ẽ] s'ouvre en [ã]); à l'amuïssement de la voy. post-tonique, se crée un groupe final [tr] qui nécessite le soutien d'un [ə].

épée < SPÁTHA (mot grec que les Romains utilisaient pour désigner l'épée longue), rom. [spata] : dipht. spont. du [a] libre; [t] intervoc. se sonorise puis s'amuït; le [a] post-tonique se décolore en [ə]. Le groupe initial [s] + occlusive était refusé par nos ancêtres, qui éprouvaient le besoin de lui imposer la prothèse d'un [è-] (auj. encore, dans le Midi, on entend "une estatue, un estylo": c'est le même phénomène). D'où [espéə] auj. réduit à [épé].

estuet IP_3 de estovòir < ESTOPĔ́RE "falloir, être nécessaire", formé sur la locution lat. EST OPUS. A la pers. 3, ESTŎ́PET voit son [ò] libre diphtonguer spontanément en [wè] (le phénomène survient nécessairement avant l'amuïssement de la voy. post-tonique, sinon il y aurait entrave).

et < ET, avec amuïssement du [t].

étais et l'IImpf. de être :

Notre paradigme actuel remonte au radical du verbe estre, soit est-, et au système de désinences issues de -E(B)A(M) etc. (cf. avoit); anc. franç.: (j') estoie, (tu) estoies, (il) estoit, (nus) estiiens, (vus) estiiez, (ils) estoient, normalement devenu en fr. mod. (j') étais etc.

Mais l'anc. franç. possédait aussi un IImpf. directement tiré du lat. ERAM etc.:

ĔRAM > (j') ere

ĔRAS > (tu) eres

ĔRAT > (il) ert, l'un des rares cas où un [a] post-tonique, après s'être décoloré, s'est amuï.

ERÁMUS > (nus) eriiens }
ERÁTIS > (vus) eriiez } -iiens, -iiez non-étymologiques remontent à -E(B)AMUS, -E(B)ATIS.

ĔRANT > (ils) erent

Les pers. 1, 2, 3, 6 ont des variantes toniques, avec [è] dipht. spont. en [ye] : iere, ieres, iert, ierent.

Si estoie etc. a supplanté ere etc., c'est sans doute parce que l'IImpf. issu de ĔRAM était, pour plusieurs de ses pers., indiscernable du Futur issu de ĔRO (cf. serai) : l'homophonie entre expression du passé et expression de l'avenir a pu être gênante pour la communication.

été Part. de être < STATU, le verbe STARE "se tenir, rester" s'étant glissé dans la conjug. de ESSE en lat. vulg. Dans [statᵘu], dipht. spont. du [a] libre; sonorisation du [t] intervoc. en [d] qui s'amuït; prothèse d'un [e] devant le groupe initial [s] + occlusive, d'où anc. franç. esté, où le [s] implosif s'amuïra.

être Infinitif ne vient pas exactement du lat. class. ESSE, mais de la forme qu'il avait prise en lat. vulg.: ÉSSERE. Le proparox. devient parox.; la voy. tonique est entravée et se conserve; un groupe impossible [sr] apparaît, entre les éléments duquel s'insère un [t] de transition; devenu final, le groupe [str] demande le soutien d'un [-ə].

fait IP$_3$ de faire < FÁC(E)RE, soit FÁCIT : à la chute de la voy. post-tonique, le [k] devient implosif, et donc est un yod qui se combine avec la voy. tonique entravée pour former la dipht. [ay] qui monophtonguera en [è].

fera F$_3$ de faire. Le Futur franç. est sans lien étymologique avec le Futur lat. en -BO, -BIS, -BIT etc. Le Futur a été refait à époque romane, et s'est alors exprimé par la périphrase Infinitif + aux. avoir à l'IP, donc, ici : FÁCERE > rom. [fayré] (proparox. devenu parox.; [k] implosif = yod) + ÁYO [ay]. Dans [fayray] les dipht. monopht. en [é], d'où [féré]. Le [é] prétonique se décolore en [ə], peut-être sous l'influence labialisante du [f].

ferir "frapper" < FERÍRE. Noter qu'au Futur ce verbe fait ferra, à distinger de fera!

fils anc. CS < FÍLIUS. Le yod palatalise le [l] en [l̯] (d'où un CR [fil̯] < FÍLIU), mais aux cas en -s, ce [l̯] se dépalatalise et, redevenant [l], mais implosif, se vocalise en [w], d'où [fiws]. Dans certains dialectes, comme le normand, la dépalatalisation fait passer [l̯] implosif à [t], d'où [fits], forme que nous avons exportée vers l'Angleterre au moment de la conquête, et qui s'est implantée dans l'onomastique locale : cf. Fitzjames etc.

fina PS$_3$ de finer, verbe tiré de fin < FÍNE. Le Passé-Simple des verbes en -er (alias Parfait, alias Prétérit de type faible, càd. à désinence tonique) remonte aux désinences lat. en -ÁVI, -ÁVISTI, -ÁVIT, -ÁVIMUS, -ÁVISTIS, -ÁVERUNT; mais ce système classique avait été simplifié par le lat. vulg., où au lieu de CANTAVI etc., on conjuguait : CANTÁI, CANTÁSTI, CANTÁUT, CANTÁVMUS, CANTÁSTIS, CANTÁRUNT. Ces formes ont abouti à anc. franç. (je) chantai, (tu) chantas, (il) chanta(t), (nus) chantames, (vus) chantastes, (ils) chanterent. Détail des évolutions :
Pers. 1 : après effacement du [w], il se forme une dipht. [ay > é]. Pers. 2 : conservation du [s] final, caractéristique de cette pers. Pers. 3 : on attendrait ici que le [aw] monopht. en [o] (cf. esp. cantó, ital. cantò etc.). Ou bien le [-a] de 3ᵉ pers. du franç. remonte à des formes en -AT du lat. vulg.; ou bien il résulte d'un alignement sur les désinences du Futur. Pers. 4 : dans CANTÁVMUS, le [v] s'accommode au [m] : CANTÁMMUS, ce qui entrave la voy. tonique. Pers. 5 : CANTÁSTIS aurait dû se réduire à chantaz : le souci de bien différencier les personnes peut expliquer le [ə] que l'on observe ici. Pers. 6 : dipht. spont. du [a] libre, et maintien de -ent, caractéristique de cette personne.

fleur < lat. vulg. FLŌR (pour le CS sans -s) ou FLŌRIS (pour le CS en -s), formes qui avaient supplanté le lat. class. FLOS. Dans [flór] comme dans [flór(i)s], la voy. tonique libre dipht. spont. en [ów] où, au contact du [w], le [ó] sera labialisé en [œ] : d'où une dipht. [œw] qui monophtonguera en [œ]. Issu de FLŌRE, le CR est évidemment dépourvu de -s; le pluriel (CS et CR) remonte à FLŌRES, d'où fleurs.

fou < FÓLLE. Pour l'évol., cf. cou.

français < FRANCĬSCU, où le [k] devenu final n'a pas laissé de traces (cependant, à côté de anglois, danois < ANGLĬSCU, DANĬSCU, l'anc. franç. avait les doublets anglesche, danesche < ANGLĬSCA, DANĬSCA). Dans [frantsés] la voy. tonique a normalement dipht. spont. en [éy > oy > wè], qui aboutit au [wa] de François aussi bien qu'au [è] de Français (la prononc. ne distingue ces deux formes qu'à partir du XVIᵉ ou du XVIIᵉ s.).

frère < FRÁTER pour le CSs; FRÁTRE pour le CRs; FRÁTRI pour le CSp; FRÁTRES pour le CRp, d'où : frere et freres. En effet le [a] n'est pas entravé par les deux consonnes [tr], qui appartiennent à la même syllabe, et peut donc dipht. spont.; à la chute de la voy. post-tonique, un [ə] vient soutenir le groupe [tr], où le [t] se comporte comme à l'intervoc.: il se sonorise, puis s'amuït.

fromage < FORMÁTICU; le rad. n'est remarquable que par la métathèse [form- > from-]; quant au suff. -age < -ÁTICU, on l'explique par les étapes [-atikᵘ > -adigᵘ] (sonorisation des consonnes intervoc.), puis [-adiᵘ > -adyᵘ] (amuïssement du [g] devant voy. vélaire; lorsque le proparox. devient parox., le [i] en hiatus > [y]). Enfin le groupe [dy > dj] (cf. DIŬ́RNU > [djᵘr]) qui, devenu final, demandera le soutien d'un [ə].

fruit < FRŬ́CTU, où le [k] implosif est un yod : [fruytᵘ > fruyt] (palatalisation du [ᵘ] < Ū en [u]; chute de la voy. post-tonique); puis glissement d'accent à l'intérieur de la dipht. [uy] : la voyelle y devient semi-voy. [ẅ], et la semi-voy. y devient voyelle [i].

fus et le PS de être : le lat. class. FŬ́Ī, FUÍSTĪ aboutit à deux séries de formes soumises à la dilation exercée par le Ī sur le Ŭ, qui devient donc Ū : dans la 1ᵉ série, on aboutit à l'anc. franç. (je) fui, (tu) fuis; dans la seconde série, on aboutit à l'anc. franç. (je) fu, (tu) fus par amuïssement du Ī après qu'il eut exercé sa dilation. Donc FŬ́Ī, FUÍSTĪ > FŪ́Ī, FUÍSTĪ > fui, fuis d'un côté; et FŬ́Ī, FUÍSTĪ > FŪ́Ī, FUÍSTĪ > FŪ́, FŪ́STI > fu, fus de l'autre. Le reste du paradigme est aligné sur ces deux personnes, d'où anc. franç.: (je) fui, (tu) fuis, (il) fuit, (nus) fuimes, (vus) fuistes, (ils) fuirent d'une part; et (je) fu, (tu) fus, (il) fut, (nus) fumes, (vus) fustes, (ils) furent d'autre part.

Naturellement, le Subj. Impf., tiroir formé sur le PS, avait aussi en anc. franç. deux séries de formes : que je fuisse d'une part; que je fusse d'autre part.

gît < JÁCET = [yaket] ; le yod initial aboutit à l'affriquée [dj] qui dégage un yod, soit [djy-] ; la palatalisation du [k + e] aboutit à l'affriquée [ts] qui dégage

un yod vers l'arrière et un yod vers l'avant, soit : [ytsy]; le mot JÁCET a alors pris la forme [djyaytsyet]; à la chute de la voy. post-tonique, le groupe final [-tsyt] se réduit à [-st]; dans la tripht. tonique, il y a accommodation de la voyelle aux yods qui l'entourent : [yay > yèy] qui, comme toutes les triphtongues [yèy], monophtonguera en [i]. d'où l'anc. franç. [djist], normalement réduit auj. à [jī].

L'évol. qui amène A lat. à [i] franç. n'est illustrée que par un petit nombre de noms communs; mais beaucoup de noms propres la montrent. Lorsqu'on regarde une carte de France, de part et d'autre de la frontière linguistique qui sépare les parlers d'oc des parlers d'oïl, on remarque bien des toponymes qui, avec le même radical, offrent un suffixe -y en France, et un suffixe -ac en Occitanie.

glouton < GLŬTTÓNE, accusatif de GLÚTTUS "gosier". Au CR, le [t] géminé (position forte) se conserve, simplifié; pour -ÓNE > [õ], cf. baron. Au CS, le [ó] entravé se fermera en [ɥ] et, à la chute des voy. post-toniques, il se formera un groupe final [-ts].

goupil < VŬLPÍCULU "renardeau". Lorsque le proparox. devient parox. VŬLPÍCLU = [wólpikl ɥ], le [k] devient implosif et est donc un yod qui palatalise le [l] devenu final en [l̮]. La transformation en [g] au lieu de [v] du V- lat. est l'une des possibilités offertes à ce phonème; dans la syllabe initiale, [ó] + [l] implosif aboutit à [ów] qui monophtonguera en [ɥ]. Le mot goupil, évincé par le prénom Renard grâce au succès de l'œuvre littéraire connue, ne survit plus qu'au fém., goupille, avec un sens technique. Goupillon est sans rapport avec goupil.

graindre CS < nominatif GRÁNDĬOR : le [a] est entravé, mais le yod se déplace et vient en contact avec lui d'où, à la chute de la voy. post-tonique, [grayndr] qui exigera un [ə] de soutien et où la dipht. [ay > è]. Au CR, graignour < GRANDĬÓRE où le D s'accommode au N : [grannyóré]; le yod palatalise les deux nasales, la première se dissociant ensuite en [y + n], et le [ó] libre dipht. spont. en [ów > œw] : [grannyóré > granńówr > graynńówr > grènowr].

grand, anc. franç. granz (CS) et grant (CR) < GRÁNDIS, GRÁNDE. Le fém. actuel grande est refait : l'anc. franç. n'avait ici qu'un adj. épicène (= ayant même forme au masc. et au fém.); de cet usage, nous avons conservé quelques fossiles avec grand fém. : grand-mère, grand-route...

homme HÓMINE, proparox. devenu parox. HÓMNE (ce qui entrave la voy. tonique), avec accommodation du [n] au [m]. Le pronom indéf. on est un doublet de homme.

il (généralités : cf. elle). Déclinaison :

SING.

	TON.	ATONE
CS	il	il
CR	lui	le
CRi	lui	li

PLUR.

	TON.	ATONE
CS	il	il
CR	els	les
CRi	lour	lour

Détail des évolutions :

il CSs < ĬLLĪ (class. ĬLLE) avec dilation du Ī sur le Ĭ, donc : ĪLLĪ.

lui < ILLŬĪ (télescopage de ILLI CŬĪ), avec dilation du Ī sur le Ŭ, donc : ILLŪĪ, puis glissement d'accent : [illɥi > (il)luy > lɥi].

le < ILLŬ(M), en très anc. franç. lo, décoloré en le.

li : réduction probable de lui en position atone.

il CSp < lat. class. ĬLLĪ, avec dilation.

els < ĬLLOS, avec chute de la voy. post-tonique; le [l] implosif se vocalise, d'où [éws] qui monophtonguera en eux (cf. cheveux).

les < ĬLLOS, décoloré en [ləs] puis recoloré en [lés].

lour < ILLŌRU(M), avec dipht. spont. du [ó] libre.

hui < HÓDIE, avec amuïssement du [d] intervoc. et de la voy. post-tonique; le yod provoque la dipht. cond. du [ò] qui aboutira à [ɥi]. Ce terme, qui signifiait "aujourd'hui", n'entre plus que dans le composé redondant aujourd'hui (redondance renforcée dans "au jour d'aujourd'hui"!).

ire < ĪRA. Conservation du Ī lat., décoloration du A post-tonique en [ə].

île < Ī(N)SULA, proparox. devenu parox. ĪSLA, d'où très anc. franç. [islə].

ja < ĬA(M), avec conservation du A lat. par suite de l'emploi proclitique du mot.

je. Le pronom de 1e pers. se décline en anc. franç. et a une double série de formes :

SING.

	TON.	ATONE
CS	jo	je
CR	moi	me

PLUR.

	TON.	ATONE
CS	nus	nos
CR	nus	nos

Détail des évolutions :

jo < ĔGO : le [g] devant voy. vélaire s'amuït, et la suractivation phonétique fait passer [èo] à [ẹ̀o] où la semi-voy. [y] naît du [è] en hiatus : d'où [yo > djo]. En position atone, la voy. se décolore, d'où [djə].

moi < MĒ, avec dipht. spont. en [éy > oy > wè > wa]. En position atone, aucune dipht. n'est possible : la voy. se décolore, d'où [mə].

nus, nos (simple variation graphique) remontent à NŌS qui, bizarrement, n'a pas diphtongué en position tonique.

jette IP3 de jeter < JECTÁRE (class. JACTÁRE) devenu JETTÁRE, soit JÉTTAT avec voy. tonique entravée : [yèttat > djètət > djètə > jètə].

jouir < GAUDĪRE (class. GAUDERE): [g] initial suivi de [a] se palatalise et aboutit à l'affriquée [dj] (la palat. a eu nécessairement lieu avant que AU lat. ne monophtongue en [o], car [g + o] reste intact); le [d] intervoc. et la voyelle post-tonique s'amuïssent, d'où [djoir] où le [o] en hiatus > [w].

jour < DĬŬRNU; [dy- > dj-]; le [ó] entravé se ferme en [ɥ]; le [n] final se conserve un temps (très anc. franç. jorn), puis s'amuït.

la (pronom pers.: cf. elle). Article fém.: (IL)LA nominatif et (IL)LA(M) accusatif aboutissent à la même forme la, où le A ne se décolore pas, par suite de l'emploi proclitique du mot, et aussi pour maintenir la distinction avec le. Au plur., le lat. vulg. avait une forme unique au nomin.-accus., (IL)LAS > les.

laid < germ. LAIÞ. Le signe Þ note une sifflante interdentale sourde (angl. th) inconnue du lat., et qui fut rendue par -D dans cette langue.

le (pronom pers.: cf. il). Article masculin : CS li < (IL)LĪ (class. ILLE) au sing., tandis qu'au plur. (IL)LĪ est classique. CRs le < très anc. franç. lo < (IL)LŬ(M). CRp les (IL)LOS, décoloré en [ləs] puis recoloré en [lès].

Le pronom pers. et l'art. ont donc même origine. Mais l'art. est toujours proclitique : seule reste la 2e syllabe de ILLĪ, ILLŬM.

lechierres CS (avec -s analogique de la 1e déclinaison masc.) < LECCÁTOR. [k] en position forte + [a] > [tš]. [a] libre précédé de [k] > [ye]. Le groupe [tr] qui apparaît à l'amuïssement de la voy. post-tonique demande un [ə] de soutien. Par la suite, le groupe s'allègera de son élément occlusif : devant [r], [t] se comporte comme à l'intervocalique (cf. FRÁTRE > frere).

legende < LEGÉNDA. Traitement non-populaire : le [g], une fois devenu yod, aurait dû se fondre dans son entourage. Il s'agit d'un mot savant emprunté au lat.

lerre CS < LÁTRO; le groupe [tr] ne constitue pas une entrave, et le [a] libre dipht. spont. en [e]. Lorsque s'amuït la voy. post-tonique, un [ə] vient soutenir le groupe [tr] devenu final; par la suite, [t] se sonorise puis s'amuït. Au CR, LATRÓNE > larron.

leve IP_3 de laver < LAVÁRE. Aux pers. 1, 2, 3, 6, le rad. LAV- était tonique : son [a] libre a dipht. spont. en [e]; aux pers. 4 et 5, ce rad. LAV- était atone, et le [a] s'y est conservé, d'où les alternances vocaliques dans l'anc. conjug. de ce verbe -conjug. normalisée depuis sur le rad. de l'Inf.

leve IP_3 mod. de lever < LEVÁRE. Aux pers. 1, 2, 3, 6, le rad. LĔV- avait un [è] libre qui a dipht. spont. en [ye]; mais aux pers. 4 et 5, ce rad. était prétonique, et sa voy. s'est conservée, puis décolorée en [ə].

liés < LÁETUS. La dipht. lat. AE a précocement monophtongué en [è], qui ici a dipht. spont.; le [t] intervoc. se sonorise et s'amuït; la voy. post-tonique s'amuït.

losengeor < LAUSĬNGATÓRE. Radical : [aw] monopht. en [o]; [s] intervoc. se sonorise en [z]; [g] en position forte suivi de [a] > [dj]. Suffixe -ATÓRE : [a] prétonique se décolore en [ə]; [t] intervoc. se sonorise puis s'amuït; la voy. post-tonique s'amuït; [ó] dipht. spont. en [ów], où le [ó], au contact du [w], se labialise en [œ], d'où la dipht. [œw] de notre suff. monophtongué -eur.

main < MÁNU avec dipht. du [a] libre et nasalisation du produit de la dipht. spont.

mais < MÁGIS. [g] intervoc. est un yod qui, à la chute de la voy. post-tonique, forme

dipht. avec le [a]; cette dipht. monophtonguera en [è].

manger < MANDUCÁRE, vulgarisme lat., quelque chose comme "bouffer". A l'IP_3 MÁNDUCAT voit son [k] intervoc. se sonoriser en [g], puis le proparox. devient parox. : MÁNDGAT, où le [g] en position forte > [dj]; le [a] est entravé et suivi de nasale : il se nasalise en [ã]; le [a] post-tonique se décolore en [ə].

manjot et l'IImpf. des verbes en -er : le lat. avait pour désin. d'Impf. -ÁBAM, -ÁBAS, -ÁBAT, -ABÁMUS, -ABÁTIS, -ÁBANT, où le B était devenu [w] en roman, d'où les désin. [-awa, -awas, -aw(a)t, -awant] aux pers. 1, 2, 3, 6, où la dipht. monophtongue en [o], d'où l'anc. franç. (je) chantoe, (tu) chantoes, (il) chantot, (ils) chantoent. Aux pers. 4 et 5, l'anc. franç. offre (nus) chantiiens et (vus) chantiiez, qui sont sans doute analogiques du type aviiens, aviiez (cf. avait), type qui est devenu notre modèle unique d'IImpf.

mauvais < anc. franc. maufez < lat. MAL(I)FÁTĬUS "qui a le mauvais sort" : vocalis. du [l] implosif; le yod se déplace et vient former dipht. avec le [a]; la dipht. [ay] monophtongue en [è]. Curieusement, il faut que dans ce mot le [f] se soit sonorisé en [v] avant la chute du I, pour expliquer la forme actuelle.

meilleur < CR anc. franç. meillor = [mél̮œwr < mel̮ówr] < lat. MELĬÓRE, où le yod palatalise le [l] et où le [ó] dipht. spont. L'anc. franç. avait au CS mieldre < MÉLĬOR, où le yod provoque la dipht. cond. du [è] entravé en [ye]; à la chute du [o] post-tonique, se crée le groupe impossible [-l̮r] qui, non seulement réclame un [ə] de soutien, mais exige entre ses éléments un [d] de transition, le [l̮] étant alors dépalatalisé.

merci < MERCÉDE. En position forte, le [k] se palatalise en [k̮] qui aboutit à l'affriquée [ts] en dégageant un yod, soit : [tsy]; la voy. tonique libre dipht. spont. en [éy]; dès lors on a une forme [mèrtsyéy] où la triphtongue [yéy] monophtongue en [i], d'où anc. franç. [mèrtsi].

mie < MÍCA, où le C se sonorise en [g] du fait de sa position intervoc.; ce [g] devient un yod, et sera prononcé tant que le [ə] issu du A post-tonique sera articulé : anc. franç. [miyə].

me, moi : cf. je.

mou < MÓLLE, cf. cou.

mont "monde" < MŬNDU : [ó] entravé par une nasale implosive ne dipht. pas, il est simplement nasalisé; devenu final, [d] s'assourdit en [t]. Ne pas confondre notre actuel monde (pur latinisme) avec l'anc. franç. monde "pur" < MŬNDA (nous avons conservé son antonyme immonde).

mout < MŬLTU : le [l] implosif se vocalise en [w] qui forme dipht. avec le [ó] entravé; cette dipht. monophtonguera en [u].

ne réduction de nen, forme atone de non < NON.

nenil : nen, forme atone de non + pronom il.

neveu succède à anc. franç. nevot (CR) qui remonte à NEPŎ́TE : sonorisation, puis spirantisation du P en [v]; dipht. spont. du [ó] en [ów > œw > œ]. Au CS, NĔ́POS > niés par dipht. spont. du [è], le P étant absorbé par son entourage. Le fém. NĔ́PTĬA a un [è] entravé, mais qui subit une dipht. cond. par le yod, cependant que [t + y > ts], d'où anc. franç. [nyètsə].

noise < NÁUSEA = [nawsya]. La dipht. [aw] monopht. en [o]; la sifflante sourde intervoc. se sonorise en [z]; le yod se déplace et vient former dipht. avec la voy. tonique, avec l'évol. normale [oy > wè > wa]. Le [a] post-tonique > [ə].

neuf : monopht. d'anc. franç. nuèf < lat. NŎ́VE par dipht. spont. du [ò] et assourdissement en [f] du [v] devenu final.

nuit < NŎ́CTE, où le [k] implosif est un yod qui entraîne la dipht. cond. du [ò] entravé, avec l'aboutissement [ẅi]. Pour l'évol. [ò + y > ẅi] qui caractérise la dipht. cond., on imagine les étapes suiv. : [nòyte > nwòyte > nwüyt > nüyt > nuyt nẅit]. En somme, la dipht. cond. apparaît comme une anticipation du yod devant la voyelle tonique, mais un yod qui se réalise [w] devant voy. vélaire alors qu'il reste [y] devant voy. palatale. Lorsque la dipht. ainsi obtenue peut se combiner avec le yod qui l'a provoquée, on obtient une tripht. où les éléments vont s'accommoder les uns aux autres jusqu'au stade [nuyt], qu'un glissement d'accent tonique amène à notre nuit.

nul < NŪ́LLU; au CS, le [l] implosif se vocalise en [w] qui est absorbé par le [u], d'où fréquemment la graphie nus.

œuvre : monopht. de l'anc. franç. uèvre = [wèvrə], qui représente le lat. ŎPERA, proparox. devenu parox.: ŎPRA. Le groupe PR ne constitue pas une entrave : [ò] libre dipht. spont., et [p] se comporte comme à l'intervoc.: il se sonorise, puis se spirantise en [v]; le [a] post-tonique se décolore en [ə].

oïl < (H)O(C) ILLI; le très anc. franç. [oil] a rapidement perdu son [-l], et le [o] en hiatus est devenu [w].

oiseau < lat. AVICĔ́LLUS "oisillon", réduit à AUCĔ́LLUS = [awkèllus]. Le suff. -ĔLLUS évolue exactement comme dans BĔ́LLUS (cf. beau). Pour le radical : [aw] monopht. en [o]; [k] + voy. palatale se palatalise et aboutit à l'affriquée [ts] en dégageant un yod vers l'avant et un yod vers l'arrière, soit [ytsy]. Le second est absorbé par le contexte, mais le premier se combine avec la voy. initiale pour former une dipht. qui évolue normalement : [oy > wè > wa]. Devenu intervoc., l'affriquée [ts] se sonorise en [dz], d'où anc. franç. [oydzèaw > wèz(ə)aw] qui deviendra [wazó].

on < (H)ŎMO, sans dipht. car en position atone dans la phrase; l'anc. franç. avait une forme tonique normalement dipht. : huem ou uen. On attribue parfois l'origine de ce pronom à l'influence germanique (cf. alld. man "on" et Mann "homme").

onques < Ŭ́NQUA(M) : entravé par une nasale implosive, le [ó] est simplement nasalisé. Le groupe [kw] du lat. se réduira à [k], mais ce ne peut être qu'après l'époque où [k + a] aboutissait régulièrement à [tš]. Le A post-tonique se décolore en [ə]. Le -s est ici une marque adverbiale.

or : réduction de l'anc. franç. ore (avec -s adverbiale : ores). Or et heure sont des doublets < HŌRA. Mais tandis que heure représente une forme diphtonguée, or, mot toujours atone, n'avait pas de voyelle tonique.

ot et le PS de avoir. Le lat. HÁBUI, HABUĬ́STI, HÁBUIT, HABŬ́IMUS, HABUĬ́STIS, HABŬ́ERUNT s'était réduit à ÁWĪ, AWĬ́STI, ÁW(I)T, AWĬ́MUS, AWĬ́STIS, ÁWRUNT qui, par monopht. du [aw] en [o], aboutit au paradigme anc. franç. (j')oi, (tu) oüs, (il) ot, (nus) oümes, (vus) oütes, (ils) orent (dans AWĬ́STI, AWĬ́MUS, AWĬ́STIS, le Ĭ a été labialisé en Ū́ > [u].).

Par la suite, le [o] atone des pers. 2, 4, 5 se décolore en [ə] : (tu) eüs, (nus) eümes, (vus) eüstes, ce qui entraîne la réfection des pers. 1, 3, 6 en (j') eüs, (il) eüt, (ils) eürent. Tous ces [ə] ont aujourd'hui disparu.

où < Ŭ́BI, devenu homophone de ou < AUT.

pain < PÁNE : [a] dipht. spont., et le produit de la dipht. est nasalisé.

parole subst. < PARÁBOLA, où le B s'est vocalisé en [w]; lorsque le proparox. devient parox.: PARÁWLA, où la dipht. monophtonguera en [o]. Du verbe PARABOLÁRE fut tiré par(o)ler : (je) parol, (tu) paroles, (il) parole, (ils) parolent - mais (nus) parlons, (vus) parlez, rad. réduit qui se généralisera.

pendre < PĔ́NDERE, proparox. devenu parox. PĔ́NDRE : le [è] entravé par une nasale implosive est nasalisé, puis s'ouvrira en [a].

pere : nomin. PÁTER et accus. PÁTRE aboutissent à la même forme : [a] dipht. spont. aboutissant à [é]; [t + r] se comporte comme à l'intervoc.: sonorisation en [d] puis amuïssement; le [ə] de soutien date du temps où [tr] est devenu final.

pieça = "(une) pièce (de temps il y) a". Pièce < PĔ́TTĬA avec dipht. cond. du [è] et [t + y > ts].

pied < PĔ́DE avec dipht. spont. du [è] libre.

pire, anc. CS nomin. PĔ́JOR : le yod provoque la dipht. cond. du [è], càd. qu'il s'anticipe devant lui; à la chute des voy. post-toniques, le groupe [-yr] devenu final exige un [ə] de soutien, d'où [pyèyrə] où la tripht. monopht. en [i].

Le CR pejour < PEJṒRE, avec dipht. spont. du [ó].

plein < PLḖNU : le [é] commence à diphtonguer, mais son évol. est arrêtée au stade [éy], où il est nasalisé. Il monophtonguera ensuite.

plus < PLŪS.

portât Subj. Impf. < Plus-que-Parf. du Subj. lat. PORTAVISSET, réduit à PORTÁSSET, d'où anc. franç. portast.

pour < PRŌ, avec métathèse : FŌR. Non-dipht., car mot proclitique : simple fermeture.

premier < PRIMÁRĬU. Le suff. -ier, -ière < -ÁRĬU, -ÁRĬA est d'explication malaisée : non que manquent les hypothèses des spécialistes, mais elles sont contradictoires. On se bornera à constater cette évolution.

prime < fém. PRĪ́MA. Le masc. PRĪ́MU > anc. franç. prin.

proverbe : emprunt savant au lat. PROVERBIUM. Le lat. VERBUM > verbe est lui-même savant : une évol. plus populaire est attestée par VÉRBA > verve.

qar, auj. car < QUARE "pourquoi ?" et "c'est pourquoi" : mot atone, où la voy. ne saurait diphtonguer. Le groupe lat. [kw] ne s'est réduit à [k] qu'à une époque où l'évol. [k + a > tʃ] avait cessé de se produire.

quarte, fém. de quart < QUÁRTU (contrairement au groupe [tr], le groupe [rt] constitue une entrave). Très tôt, le suff. -ÉSIMU -iesme s'ajoute aux cardinaux pour former des ordinaux qui concurrencent les successeurs de TĔ́RTĬU, QUÁRTU, QUĪ́NTU...; ce suff. s'est même imposé pour un (cf. "vingt-et-unième").

quatre < QUÁTTOR : [kwattor > kwattrə > katrə]. Pour la chronologie relative, on notera que la géminée [tt] doit s'être maintenue tant que le [a] a eu la possibilité de diphtonguer. Une réduction trop précoce de la géminée rendrait en effet libre ce [a] en supprimant l'entrave. Par ailleurs, [kw] s'est maintenu tant que [k + a > tʃ], et n'a perdu son [w] que passée cette période.

quatorze < QUATTÓRDECI(M) : [o] est entravé; [k + i > ts > dz].

qui et les pronoms relatifs et interrogatifs. La situation est un peu confuse en anc. franç.; en gros : qui < QUĪ́, que < QUĬD ou QUEM atones (suivant le cas). quoi < QUĬ́D avec dipht. spont. du [é]. En outre, l'anc. franç. a le CRi cui < CŬ́Ī, devenu CŪ́Ī par dilation. Autres pronoms rel. : cf. dont, où. De plus : quel < QUÁLE.

reine. Le lat. REGĪNA = [reyina] > très anc. franç. reïne = [rəinə]. Notre actuel reine provient d'une réfection sur le masc. roi, à l'époque où on le prononçait [rwè]: on a dit d'abord [rwènə], puis [rènə] (même monophtong. que dans les suff. d'Impf.).

roi. Le CS rois < RḖX = [réks] où le [k] implosif est un yod qui se combine avec la voy. tonique pour former une dipht. qui évolue normalement : [éy > oy] etc.

Au CR roi < RḖGE avec dipht. spont. du [é] en [éy], où le yod absorbe celui qui avait succédé au [g] intervoc. en entourage palatal. Par la suite : [réy(e) > roy > rwè > rwa]. Le passage de [oy] à [wè] suppose en fait plusieurs phénomènes : d'abord une ouverture du yod en [é > è] qui reste un temps second élément de diphtongue; ensuite un glissement d'accent qui rend tonique ce [è] et qui fait passer le [o] en hiatus, désormais atone, à la semi-voy. [w]. Quant à l'ouverture de [wè] en [wa], ce fut à l'origine un vulgarisme de l'Ile-de-France; il ne s'est officialisé que sur la fin du XVIIIe s., évinçant alors les prononciations "nobles" [wè] et [è] (la première pourtant maintenue en cas de nasalisation : coin).

sait et l'IP de savoir < SAPḖRE : (je) sai < SÁYO, forme réduite de SÁPĬO, (tu) ses, (il) set, (nus) savons, (vus) savez, (ils) sevent < SÁFENT.

salue < SALŪ́TAT, IP$_3$ de saluer < SALUTÁRE. Palatalis. en [u] du [ɥ] roman < lat. Ū; sonorisation puis amuïssement du [t] intervoc.

seconde < SECÚNDA : mot savant, un traitement populaire aurait amuï le [k] devant voy. vélaire, comme dans SECURITÁTE > seürté.

seigneur CR < SENĬ́ŌRE, avec dipht. spont. du [ó] en [ów > œw > œ] et palatalisation en [ɲ] de [n + y]. Le très anc. franç. avait un CS sendre < SÉNĬOR, où l'on peut imaginer l'évol. [senyor > seɲor > seɲr > sendrə], le groupe [nr] devenu final exigeant un [ə] de soutien en même temps qu'un [d] entre ses éléments, et le [ɲ] se dépalatalisant.

seize < SEDECI(M), le [k + i > ts > dz].

sept < SÉTTE < SÉPTE.

serai et le Futur de être : l'anc. franç. possède un F tiré du F lat.:

ĔRO, ĔRIS, ĔRIT, ĔRIMUS, ĔRITIS, ĔRINT > (j')er, (tu) ers, (il) ert, (nus) ermes, (vus) ertes, (ils) erent (aux formes toniques : (j') ier, (tu) iers etc.). Ce paradigme était partiellement homophone avec l'IImpf. de être (cf. était), ce qui a entraîné sa réfection. Avec les désin. habituelles du F (càd. le verbe avoir à l'IP), on trouve ainsi en anc. franç. : sur le rad. de estre : j'estrai, tu estras etc. aussi bien que nos actuels je serai, tu seras etc. qui remontent à (ES)SERE + ÁYO, (ES)SERE + ÁS etc.

ses et les possessifs. L'anc. franç. possédait un grand luxe de formes, distinguant non seulement les personnes et les genres, mais les formes toniques et atones :

1e PERSONNE :

		TONIQUE S.	TONIQUE Pl.		ATONE S.	ATONE Pl.
MASC.	CS	miens	mien	CS	mes	mi
	CR	mien	miens	CR	mon	mes
FEM.	CS	meie	meies	CS	ma	mes
	CR	meie	meies	CR	ma	mes

miens < MĔ́US + mien
mien < MĔ́UM
(Pl. analogique)
mes < MEUS proclit.
mon < MEUM proclit.
mi < M(E)I.
mes < M(E)OS, M(E)AS.
meie(s) < MĔ́A(S).
ma < M(E)A.

2e PERSONNE :

		TONIQUE S.	TONIQUE Pl.		ATONE S.	ATONE Pl.
MASC.	CS	tuens	tuen	CS	tes	ti
	CR	tuen	tuens	CR	ton	tes
FEM.	CS-CR	toe	toes	CS-CR	ta	tes

A l'initiale près, la 3e pers. est semblable à la 2e : suens etc.

Pour une pluralité de possesseurs : nostre, vostre < NOSTER, VOSTER; quant à leurs, c'est une forme relativement récente, l'anc. franç. n'ayant que leur.

seürté < SECŪRITÁTE, mot trop long devenu SECŪRTÁTE : le [k] devant voy. vélaire s'amuït, le [a] libre dipht. spont., le [t] intervoc. s'amuït. Sécurité est un pur latinisme, et sûreté est construit sur le modèle latin.

si adv. d'affirmation < lat. SĪC; si conj. < lat. SĪ. Fréquemment en anc. franç. si conj. est représenté par se, très anc. franç. sed, qui proviendrait d'une altération de SĪ sous l'influence de QUĬD.

sieur < SEĬÓRE, forme suractivée (cf. l'actuel [msyœ́] à quoi s'est réduit l'anc. [mō syœr]!) de SENĬÓRE (cf. seigneur). Le rad. du CR est aligné sur celui du CS, et sa désin. provient de la dipht. spont. du [ó] libre. Au CS, SÉĬOR > sire : dipht. cond. du [è], d'où tripht. [yèy] qui monopht. en [i]; un [ə] est venu soutenir le groupe [-yr] lorsqu'il est devenu final.

six < SÉX = [sèks], où le [k] implosif est un yod qui entraîne la dipht. cond. du [è], d'où [syèys > sis].

soef < SUÁVE avec dipht. spont. du [a] libre et assourdissement du [v] devenu final.

sœur anc. CS (conservé à cause de l'emploi vocatif ?) < nomin. SÒROR : dipht. spont. du [ò] avant la chute de la voy. post-tonique (sinon se créerait une entrave) : [swèror > swèr(r) > sœr]. Au CR, SORŌRE > serour par dipht. spont. du [ó] libre et décoloration du [o] prétonique.

soi < SÉ dans ses emplois toniques (dipht. spont. du [é] libre); forme atone SĒ > se

soliez IImpf. de soloir < SOLÉRE.

somier < SAUMÁRIU, qui rend le grec SAGMA. Pour le suff. -ÁRIU, cf. premier.

sot < SÚTTU ([ó] entravé).

sui et l'IP de être : le lat. SUM, ES, EST, SUMUS, ESTIS, SUNT était devenu en rom. SÚYO, ÉS, ÉST, SÚMUS, ÉSTIS, SÚNT, d'où l'anc. franç. (je) sui ([sùyo > suy > swi] par glissement d'accent), (tu) es (forme tonique : ies), (il) est, (nus) somes (parfois soms, ou encore esmes, analogique de la pers. 5), (vus) estes, (ils) sont.

suivre < SÈQUERE (class. SEQUI), proparox. devenu parox.: SÉKVRE où le [k] implosif est un yod qui entraîne la dipht. cond. du [è], d'où [syèyvr > sivrə]. L'inf. anc. franç. sivre a été refait lorsque l'IP (je) siu (< SÉQUO) etc. est devenu (je) sui.

sus < SÚSSU < SURSU(M).

tant < TÁNTU (la nasale implosive crée une entrave).

telle < TÁLA : dipht. spont. du [a] libre.

terre < TÉRRA (le groupe [rr] constitue une entrave).

tierce < TÉRTĬA avec dipht. cond. du [è] et [t + y > ts].

traïstre; le -s est dû à une substitution de suffixe. C'est un anc. CS (conservé à cause de l'emploi vocatif, dans l'insulte ?) < TRADĪTOR, avec [d] intervoc. normalement amuï et [ə] de soutien au [tr] devenu final. Un recul d'accent a fait passer l'anc. franç. [traitrə] à [traytrə] devenu traître. Le CR était TRADITŌRE > traitour. Ces formes ne manifestent pas une évol. entièrement populaire.

treize < TRÉDECI, avec [k + i > ts > dz].

trois < TRÉS avec dipht. spont. : [trés > tréys > troys > trwè(s) > trwa].

trop < germ. THROP, même rad. que troupe et alld. Dorf "village".

trot < onomatopée TROTT diffusée par germ. TROTTŌN > TROTTÁRE > trotter.

tu < TŪ; au CR : toi (forme tonique) < TÉ, et te < TĒ atone. Au plur. vus, vos < VŌS.

un et l'art. indéfini :

MASC.			
	CS	uns < ŪNUS	un < ŪNI
	CR	un < ŪNU	uns < ŪNOS

FEM.			
	CS	une < ŪNA	unes < ŪNAS
	CR	une < ŪNA(M)	

veneur. Au CS : VENÁTOR > [venetrə > vənedrə > vənerə].
Au CR : VENATÓRE [venadówr > vənəewr > vənœr].

verge < VÍRGA; [é] entravé; [g] en position forte > [dj]; [a > ə].

vi , PS de veoir < VĬDĒRE, soit VÍDĪ.

viande < VĬÁNDA, réduction de VIVÉNDA.

vieille < VÈCULA (class. VÉTULA), proparox. devenu parox. VÈCLA, où le [k] implosif est un yod qui entraîne la dipht. cond. du [è]; le yod ne se combine pas avec la dipht. [ye] (une tripht. [yey] monophtonguerait en [i]!), mais palatalise le [l] en [ḽ]. Le masc. était vieil, mais aux cas en -s, le [ḽ] implosif se dépalatalise et se vocalise en [w], d'où la dipht. [-ew > -œw > -œ].

vin < VĪNU : [vin > vĩ > vẽ].

vint < VÉNĪT, avec dilation du Ī sur le Ē, soit VĪ́NĪT; au contraire vient < VÈNIT, avec dipht. spont. du [è]. Dans les deux cas, la nasale devenue implosive nasalise la voy. tonique; mais [ĩ] s'ouvre en [ẽ], tandis que [yẽ] se conserve.

voie < VÍA, avec dipht. spont. du [é] libre : [véya > voyə > vwè(ə) > vwa].

voix < VŌCE = [votse], la palatalis. dégageant un yod qui se combine avec la voy. tonique : [voytse > voyts > vwè(s) > vwa].

voyez. Nos Impératifs ont 2 origines : remontent à des Subj. lat. aie < ÁYAS (class. HÁBĔAS), soi(e)s < SÍAS (class. SIS), sache(s) < SÁPĬAS (le yod, ne pouvant palataliser la labiale P, se comporte comme à l'initiale de mot : il devient [dj], qui au contact de la sourde P s'assourdit en [tš]), veuille < VÒLĔAS (class. VELIS),

V

avec dipht. cond. du [o] et palatalis. du [l] sous l'influence du yod.

Pour tous les autres verbes, la 2e pers. d'Impératif vient de la 2e pers. d'Impératif latin (AMA > aime, etc.), mais la 5e pers. est la 5e pers. de l'Indicatif Présent : veez < *VĬDÁTIS : [vedéts > véets], un yod de transition s'insérant entre les deux [é], d'où une dipht. [éy > oy]. N.B.: Dans *VIDÁTIS, la désinence provient évidemment de la généralisation de -ATIS (désinence des verbes de la 1e Conjugaison latine) à l'ensemble de la conjugaison.

... N'OUBLIEZ PAS QUE

ce Cours ne constitue qu'une initiation à la langue médiévale : le tout début de vos activités philologiques. Votre information reste donc forcément bien sommaire. Pour la compléter, notamment dans le domaine de la phonétique historique, reportez-vous à l'excellente Initiation à la phonétique historique de l'ancien français de F. de la Chaussée, qui vous expliquera la cause des évolutions et vous donnera leur date.

Ce n'est évidemment pas le seul ouvrage qui puisse vous renseigner en la matière : E. Bourciez, Précis de Phonétique française, quoiqu'il date un peu, reste utile; et vous pouvez déjà commencer à utiliser -en commençant par l'Index, que vous consulterez comme un dictionnaire- les gros volumes de la Phonétique historique du français de P. Fouché.

Du même auteur, dans le domaine de la morphologie : Le Verbe; et, bien plus clair, de L. Kukenheim, le volume de sa Grammaire historique de la langue française intitulé Les parties du discours.

La vieille Petite syntaxe de l'ancien français de L. Foulet reste d'une aide appréciable; on pourra la compléter par le Manuel d'ancien français, où P. Ménard a consacré un volume à la syntaxe.

Enfin, il faudra apprendre à utiliser les dix gros volumes du Dictionnaire de F. Godefroy, que l'on peut consulter dans les bibliothèques publiques; mais on aura constamment sous la main le petit dictionnaire d'ancien français de la série des usuels Larousse. Comme il n'offre toutefois que des mots disparus depuis le Moyen-Age, on en complètera les données en consultant un dictionnaire étymologique du français moderne, soit le Bloch et Wartburg, soit le Dauzat, Dubois et Mitterand.

Mais je vous recommande tout particulièrement, parce que sous un format réduit il contient un maximum de faits très clairement expliqués,

Jacques ALLIERES, La formation de la langue française, coll. Que Sais-Je ?, n° 1907.

SECOND NIVEAU

GRIMOIRE

& VERVE *

* Avec une grande exactitude étymologique (mais c'est la seule qui importe ici), ce titre se traduira par : **GRAMMAIRE ET PHILOLOGIE**. Les comparatistes pourront poursuivre avec fruit le jeu, observant que VERBA aboutit en gascon à <u>la barbe</u>, et que GRAMMATICA n'a pas été sans influencer le français <u>grimaud</u>.

exercices

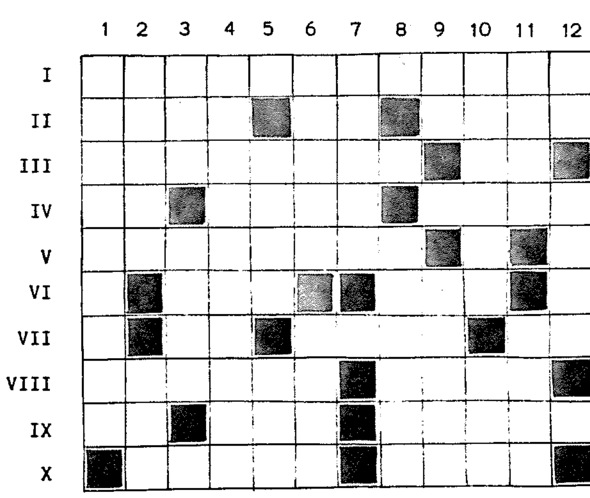
A. MOTS CROISES

N° 1 : <u>Mots croisés étymologiques</u>.

Les définitions, qui sont sans piège, ne comportent que des étymons -à de rares exceptions près-latins, classique ou vulgaire. Les mots à trouver font partie du vocabulaire d'ancien français que vous devez déjà avoir acquis au cours de vos précédentes études.

Horizontalement : I. IN DUM INTERIM. II. SIC+HABES.- NAUCU, NAUTA, NODU, NOSTRI.- USAUI. III. CUMPÁNIO.- TUI. IV. IN ILLU.- LARGU.- SŎROR, SUDARE. V. NON PRO HOC. VI. OSTIU.- HABENT, UNDE. VII. -CT.- ADFIDAT.- -ATA. VIII. RISĬONE.- NĔPOS. IX. IN ILLAS.- ERAT, ERIT.- TACERE. X. TURBA.- AREA+-ELLA.

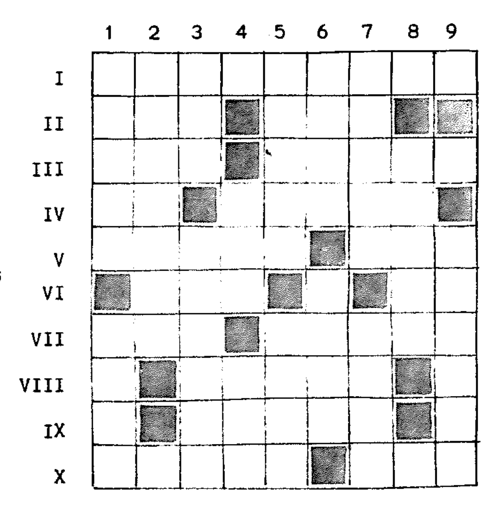
Verticalement : 1. EXCONDICERE. 2. NEBULA.- ISTU, EXIT. 3. DOMINU.- PŎSSYO, PŎSTĬUS. 4. EXPLICITARE. 5. HABET+ARSU.- ORBU. 6. De bas en haut : ORIGĪNE, AURĪNA.- ÁMITA. 7. NUNTĬAT. 8. CŎGNITA. 9. QUATTOR.- NECARE, NEGARE. 10. EST ŎPUS.- ADIACENS. 11. RĬCA.- EXILĬU. 12. SI, SIC.- RŬPTA.



N° 2 : Thème

H o r i z o n t a l e m e n t :

I. Ecuyer. II. Séculier, petit poème, don.- Si + les. III. Affirmatif!.- Résidence. IV. Même. - Lépreux, petite maison. V. Suivre.- Louve. VI. Même.- Conjonction. VII. Possèdera.- Natte. VIII. Brus. IX. Deuils X. Prairies. Eau.



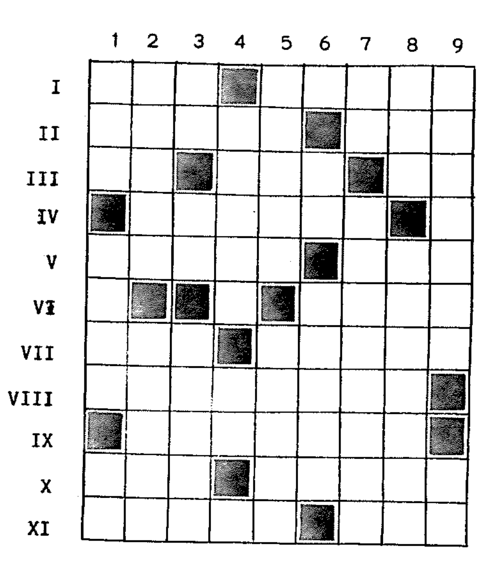
V e r t i c a l e m e n t :

1. Bègue.- Grand verre à boire.
2. S'installer confortablement.
3. Démonstratif au Cas Sujet.- Nourriture. 4. Possessif au C. S.- Palmipède de basse-cour. 5. Viser.- Tente, poutre au C. S.- 6. Heureux.- Lopin. 7. Agile.- Manière d'être. 8. En cet endroit. 9. Et ça dure!

(Les définitions -toujours sans le moindre piège!- sont, comme vous l'avez constaté, données en français moderne. Il s'agit simplement de trouver à quoi elles correspondent en ancien français : exercice qui n'est pas hors de votre portée, l'essentiel des mots concernés faisant partie du vocabulaire que l'on acquiert dès ses premiers contacts avec les textes de l'ancienne langue!)

N° 3 : Version

(A l'inverse, le texte en ancien français est cette fois-ci celui des définitions : sa compréhension ne doit pas vous poser de problème. Quant aux mots de la grille, ils sont, rassurez-vous, en français moderne...)



H o r i z o n t a l e m e n t :

I. Livre de gabs.- Enap. II. Noif.- Eil ? Nennil! III. En la citet.- L'Anglois i maint.- Li sarracinois. IV. Enfes. V. Pinson pour rire.- Rez. VI. Nices. VII. Amirafle es Indes du Ponant.- Cuens. VIII. Lief l'ost. IX. Risses. X. Issue.- Chenaille. XI. Membrue.- Bret.

V e r t i c a l e m e n t :

1. La beste qui recane.- La feste avoec les esteles.- Mistere a Cipangu.
2. Nies.- Le bout des phalangettes. 3. Perecos.- Conjonction.- Esses.
4. Figue d'oreille.- E. 5. Taisis.- Con. 6. Préposition.- Disne.
7. Usance.- Losengier. 8. Douze apostoires.- Conferme. 9. Aissil.- Fin de journée.

B. FICHAGE

Ces mots croisés, vous avez dû le deviner, n'avaient d'autre but que de vous forcer à chercher -dans votre mémoire et dans les dictionnaires- un certain nombre de mots. Nous supposerons que vous avez réussi à compléter toutes les grilles, au besoin en vous aidant de la Solution... Les mots ainsi rassemblés, il s'agit maintenant de les scruter patiemment.

Depuis le début de vos études, vous avez dû remarquer qu'aux yeux du linguiste (de même qu'aux yeux du mathématicien, tout nombre se révèle en définitive remarquable!), chaque mot offre une exploitation possible : soit qu'il présente un intérêt étymologique, lorsqu'il demande un commentaire de phonétique et/ou de sémantique historiques; soit qu'il montre un intérêt morphologique, lorsqu'on peut replacer le mot dans un paradigme, nominal ou verbal, et qu'on étudie les interactions des formes; soit enfin que son intérêt soit syntaxique, et que par exemple il occupe une place spéciale, que sa fonction vaille d'être notée, ou encore la construction qu'il impose à son entourage dans la phrase, ou qu'au contraire il subit de lui.

Ces quatre grands centres d'intérêt doivent constituer pour vous le point de départ de toute votre réflexion dans notre discipline : pour chaque mot rencontré, l'idéal serait de retenir un ou plusieurs détails concernant la phonétique et/ou la morphologie et/ou la syntaxe et/ou la sémantique. Malheureusement, la potion magique n'est pas encore inventée, qui vous puisse dispenser d'une lente, laborieuse et fastidieuse acquisition des connaissances. Et la méthode de travail la plus sûre, encore que bien pesante, consiste dans la constitution d'un



Vous trouverez, pp. 33-54, classé par ordre alphabétique, un tel fichier. Il fait partie d'un cours d'initiation par correspondance à l'ancien français, et c'est avouer ses vices. Car si vous pouvez vous inspirer de la démarche qu'on y a suivie, il n'en reste pas moins que

* il ne vous sera jamais rigoureusement personnel. Or, rien en ce domaine n'est fructueux comme l'effort personnel; de plus, une fiche que l'on a établie soi-même est déjà largement mémorisée...

* c'est un fichier minimal, bon pour des débutants; mais il s'agit cette année d'augmenter et d'approfondir les connaissances de base déjà acquises.

* il est -évidemment!- dactylographié tout à la suite, alors que ce qui vous sera peut-être le plus utile, c'est un vrai fichier, je veux dire comprenant des fiches mobiles. Pour faciliter le repérage, on recourt parfois à des couleurs de fiches différentes, par exemple blanches pour la phonétique, jaunes pour la morphologie, bleues pour la syntaxe et roses pour la sémantique -un même mot pouvant donc être représenté sous quatre couleurs dans le fichier.

Afin de pallier certains des inconvénients inhérents à ce cours, les Solutions des Mots Croisés vous offrent des exemples (améliorables, et qu'il vous faudra personnaliser grâce à votre culture propre) d'un tel fichier. Celui que, dès à présent, vous n'allez pas manquer d'entreprendre, vous l'enrichirez progressivement et vous le conserverez d'un an sur l'autre. Vous disposerez ainsi d'un utile instrument de travail, non seulement pour l'examen terminal mais, lorsque le moment en sera venu, pour le jour où vous vous présenterez aux Concours : vous n'êtes pas sans savoir que l'épreuve d'ancien français, sans doute parce qu'elle est trop négligée des candidats, est de nature à faire la différence entre un candidat qui échoue, et un candidat qui réussit au C.A.P.E.S. ou à l'Agrégation.

N° 4	: Pour chacun des mots recueillis à l'occasion de l'un des précédents Exercices, rédiger une fiche.

Cet Exercice N° 4 est bien sûr une invite à prendre une habitude : l'habitude d'établir une fiche pour tout mot rencontré dans ce cours ou dans vos lectures du texte au programme!

solutions

A. MOTS CROISES :

N° 1

ENDEMENTIERS
SIAS-NO-USAI
COMPAINZ-TI-
OL-LARC-SUER
NEPOROEC-E-O
D-UIS--ONT-T
I-IT-AFIE-EE
RISION-NIES-
ES-ERT-TESIR
-TORBE-EREL-

N° 2

BACHELIER
LAI-SIS-E
OIL-MENIL
IS-MESEL-
SIVIR-LUE
-EIS-A-ET
ARA-TRECE
N-NORES-R
A-DUELS-N
PREES-EVE

N° 3

ANA-COUPE
NEIGE-SIC
EV-ILE-EL
-ENFANT-I
GUILI-RAS
A--E-SOTS
LEE-COMTE
ATTROUPE-
-TREMPES-
NEE-MEUTE
OSSUE-REE

B. FICHAGE :

Avec pour prétexte des mots glanés dans la première grille de mots croisés, voici un ensemble de cinq fiches. Il ne s'agit pas de les apprendre, mais d'observer de quelle façon elles sont confectionnées; j'attire toutefois votre attention sur le fait qu'il s'agit de fiches qui me sont personnelles : j'y ai noté tel renseignement qui me paraissait important ou simplement intéressant, ou encore tel détail que je craignais d'oublier, voire un renseignement d'ordre bibliographique; et de tels éléments peuvent largement varier d'un individu à l'autre, d'une mémoire à l'autre : les fiches ci-dessous ne sont donc pas des modèles, mais des façons de procéder, susceptibles de bien des adaptations personnelles -et de bien des critiques.

---

ante 'tante' < ÁMITA.

Phon.: le proparox. devient parox. par l'effacement du I. Il se produit donc une entrave (ce qui ôte toute possibilité de dipht. au Á) où se rencontrent une labiale, M, et une dentale, T : la première s'accommode à la seconde, [amita > amta > anta]. Ensuite : décoloration en [ə] du -A final atone, et nasalisation du A tonique.

Phonétiquement, il est évidemment impossible de passer régulièrement de l'anc. fr. ante à son successeur mod. tante, qui est pourtant le même mot. Pour en expliquer le t- , on a donc invoqué un phénomène d'agglutination, et supposé que, dans le discours, le syntagme t'ante 'ta tante' était si fréquent que l'adj. possessif a fini par faire corps avec le substantif (comme c'est le cas dans lierre < l'ierre < ILLA HĔDERA et dans lendemain < l'endemain < ILLU IN DE MANE). Naturellement, il est parfaitement invraisemblable que t'ante ait été plus fréquent que m'ante ou s'ante, tout au moins au point de provoquer l'agglutination! L'explication la plus simple consiste donc à faire intervenir un phénomène de prononciation enfantine, l'anticipation à l'initiale du T de ÁMITA; toutefois, comme quelques philologues pratiquent encore la théorie du possessif agglutiné, il faut connaître aussi cette étymologie bizarre. Au demeurant, les étymologies erronées font intégralement partie de l'histoire de la linguistique : il ne faut pas les négliger!

Morpho.: si le C.S. est ante, le C.R. est antain, ce qui d'abord pose un certain problème, puisque cette forme est rigoureusement anti-étymologique (le lat.*ANTA(M) aurait dû aboutir à une forme identique à celle du C.S.). Il faut

donc supposer ici une influence analogique de la déclinaison imparisyllabique des féminins, bien représentée au Moyen Age par des noms communs (none-nonain; taie-taien 'grand-mère'; pute-putain ...) et par pas mal de noms propres (Berte-Bertain; Marie-Mariain ...).

Sémantique : le lat. distinguait entre MATERTERA 'tante' = 'sœur de la mère' et AMITA 'tante' = 'sœur du père', de même qu'entre PATRUUS 'oncle' = 'frère du père' et AUUNCULUS 'oncle' = 'frère de la mère'. Comme souvent, la solution de ce problème sémantique est à chercher du côté de l'ethnologie : l'état latin reflète un système, probablement ancien, de mariages entre cousins croisés. Mais pour ne pas trop quitter la simple linguistique, on peut remarquer

1) que seule la couple AMITA-AUUNCULUS a eu des successeurs dans les langues romanes, ce qui laisse supposer que le système de mariages entre cousins croisés était tombé en désuétude depuis belle lurette au moment de la romanisation.

2) Qu'AUUNCULUS est ostensiblement un diminutif d'AUUS 'grand-père', et que parallèlement NEPOS signifie à la fois 'neveu' et 'petit-fils' : on trouvera la solution -ethnologique, bien sûr- de ce problème dans le remarquable ouvrage d'E. Benveniste, Le vocabulaire des institutions indo-européennes, vol. 1, pp. 223 ssq.

---

compainz C.S. < COMPÁNĬO, tandis qu'au C.R. compaignon < COMPANĬÓNE.

C'est l'un des rares cas (avec chantre-chanteur, pastre-pasteur, sire-seigneur, cf. aussi none-nonain et pute-putain) où la langue moderne atteste la survivance des deux cas de la déclinaison médiévale, au lieu d'un seul; au demeurant, copain et compagnon ont aujourd'hui des signifiés un peu différents.

L'étymon est d'ailleurs d'un latin tardif et populaire : il représenterait un composé CUM 'avec' + PANE 'pain' calquant un germanisme des mercenaires du Bas Empire (cf. gotique GAHLAIFS 'compagnon' = GA 'avec' + HLAIFS 'miche, pain', comp. all. Laib, angl. loaf).

Phon.: le C.S. ayant une désinence casuelle sifflante, il faut -plutôt que de supposer une forme *COMPANIUS- invoquer l'influence analogique de la première déclinaison masculine. La première syllabe se conserve ([k] + voyelle vélaire ne saurait subir de palatalisation), ainsi que le P, qui est appuyé. Le [a] ne saurait diphtonguer spontanément, entravé qu'il est par la séquence [n+y];

aussi tablera-t-on sur une diphtongue [ay] par anticipation du yod : ce que reflète d'ailleurs la graphie -ai-, qui conserve le souvenir de cette prononciation. Du N au contact d'un yod, on attendrait qu'il se palatalise en [ɲ] : mais comme devant -s de flexion il se dépalataliserait automatiquement en [n], le problème n'est pas très grave. Quant au -z final, notant une affriquée [-ts], il est normal dans la rencontre d'une -s flexionnelle avec une nasale dentale finale : l'élément dental de [n], associé à [-s], "sonne" effectivement comme l'affriquée sifflante [ts]. Le phénomène illustre la phonologisation d'un fait phonétique : le [-ts] de compainz est en effet originellement bien distinct du phonème /-ts/; mais il a fini par se confondre avec lui, puisque [-ts] a survécu à la disparition du [n], qui nasalise le [ay] plus tard monophtongué en [ẽ]. En résumé, pour la séquence qui évolue : [-panyo + s > -payns > -paynts > -pãyts > -pẽts].

Quant au C.R., il offre un Ō tonique et libre, mais dont la diphtongaison est empêchée par la présence de la nasale devenue finale; le yod, qui cette fois ne s'anticipe pas, s'y combine avec le premier N pour donner [ɲ].

Morpho.: ce mot appartient à la petite série des imparisyllabiques qu'il faut absolument retenir en mémoire, au même titre que quelques adjectifs (mieldre-meillour < MÉLĬOR-MELĬÓRE; pire-peiour < PÉĬOR-PEĬÓRE...) ou noms (sire-sieur/ sendra-seignour < SÉ(N)ĬOR-SE(N)ĬÓRE; pastre-pastour < PÁSTOR-PASTÓRE; pechiere-pecheour < PECCÁTOR-PECCATÓRE...).

Sémantique : les deux formes ont un peu divergé dans leurs dénotations (copain met l'accent sur une affectivité que ne signale pas forcément compagnon), et surtout dans leurs connotations : copain est marqué de familiarité (ce trait, qui risque d'échapper aux très jeunes générations, est peut-être plus sensible lorsqu'on oppose des formes dérivées, par exemple copinage et compagnonnage).

Quant au féminin qu'on a tardivement dérivé de copain, il manifeste la captation de l'alternance [ẽ - ɛn] (type Pétain - pétainiste) par l'alternance plus fréquente [ẽ - in] (type coquin-coquine), qui marque la totale oblitération du sentiment étymologique dans copain : car si c'est son pain que l'on partage avec un copain, je vous laisse à deviner ce qu'on est susceptible de partager avec une copine.

---

enclises :

Les articles contractes (ou enclises) représentent l'amalgame d'une préposition et d'un article défini, toujours au Cas Régime. Il faut retenir les enclises les plus fréquentes :

PREPOSITION	ARTICLE			
	masc.		fém.	
	singul.	plur.	singul.	plur.
À	al, au	as,aux	∅	as
EN	el, ol, on	es	∅	es
DE	del,du	des	∅	des

* On notera que d'autres types d'enclises se rencontrent au hasard des textes; on ne se laissera pas déconcerter, donc, par la contraction d'un pronom relatif et d'un pr. person. (kil = qui le), d'un adverbe et d'un pr. pers. (sis < SIC ILLOS; nel < NON ILLU), d'un nom et d'un article (contrel mur) ou d'un pr. pers. (en terrel metent)...

On notera que notre article partitif, qui n'émerge clairement que sur la fin du Moyen Age, représente étymologiquement une forme d'enclise. Par ailleurs, nous conservons quelques formes fossiles : ès dans Licence ès lettres est facilement reconnaissable, mais grande est parfois la duplicité des mots : il fallut attendre l'œil pointu d'A. Dauzat pour déceler que, dans la locution En mon nom et au sien, l'apparemment très innocent au ne représentait absolument pas l'enclise de à + le, mais bien celle, sous un astucieux camouflage, de en + le...

(h)uis < * ÚSTĬU (class. OSTIU) 'porte'.

La phonétique est sans duplicité : le yod s'anticipe et vient au contact du Ú, produisant un groupe [úy-] qui va subir un glissement d'accent tonique; ou, si l'on préfère, la voyelle va devenir semi-voyelle correspondante, tandis que la semi-voyelle passe à la voyelle correspondante, [úy > ẅí], ce

qui constitue le traitement attendu dans ce groupe. Quant au -ST devenu final, il se simplifie.

Le mystère est ailleurs. Il est en effet facile de constater que les quatre seuls mots à offrir en français le groupe [ẅi] à l'initiale (je ne compte pas leurs dérivés) sont

- huile, qui vient du lat. OLEU;
- huis, qui vient du lat. USTIU;
- huit, qui vient du lat. OCTO, et
- huître, qui vient du lat. OSTREA.

Or, tous ces mots présentent à l'initiale une h, tantôt muette (l'huile, l'huis, l'huître) et tantôt aspirée (le huit septembre), et cette h n'est présente dans aucun des étymons latins!... L'énigme de la h intempestive s'éclaire toutefois lorsqu'on se souvient que ce n'est que depuis la Renaissance que l'on tenta de faire représenter des sons différents aux lettres i et j, resp. u et v : longtemps, par ex., la lettre v nota le son [v] et le son [u] à l'initiale de mot, tandis que la lettre u les notait à l'intérieur du mot (à l'époque classique encore on écrivait : vn vers, àduenu). Au Moyen Age, on aurait ainsi confondu -ou pu confondre- à la lecture uile et vile, uis et vis etc. Avec un total mépris de l'étymologie, mais avec beaucoup de bon sens (ce n'est pas incompatible), nos ancêtres ont donc décidé de pourvoir d'une lettre supplémentaire, fort utile de leur temps, les quatre mots litigieux : c'est qu'ils ne possédaient pas encore d'Académie qui pût leur interdire de tels tripatouillages.

* N.B.: dans huit, ce n'est pas la h- qui empêche l'élision; le phénomène s'observe en effet dans tous les noms de nombre à initiale vocalique ("5 colonnes à la une", "la onzième heure") qui subissent la pression analogique des noms de nombre -bien plus nombreux- qui possèdent une initiale consonantique.

De futurs professeurs de français doivent en effet réfléchir sur l'orthographe avant de l'enseigner à leurs élèves. Les simples exemples ci-dessus montrent deux traits dont ils doivent se pénétrer :

1. Le français a hérité du latin un alphabet qui était parfaitement adéquat à noter un certain état du patois de Rome, mais qui ne note qu'assez malaisément celui de Paris; en vingt siècles, nous ne lui avons fait su-

bir que de bien modestes modifications (les accents, la cédille...), ce qui fait que certains sons inconnus du latin reçoivent chez nous une graphie très embarrassée; et réciproquement, des signes hérités du latin se sont révélés sans objet en français : c'est le cas de la h, à qui sa vacuité -et donc sa disponibilité- valut de jouer un rôle privilégié de diacritique en français et dans plusieurs langues romanes.

2. Plus important sans doute, le fait que l'orthographe, contrairement à ce qu'assurent trop vite de naïfs réformateurs, n'a pas pour seul rôle de représenter les sons du langage. Elle assume encore d'autres fonctions très importantes,

- morphologique (on écrit faim avec un a et un m à cause de famine, famélique);
- diacritique (au prix d'une horreur étymologique -on avait cru le mot provenu de PONDUS, alors qu'il vient de PENSUM-, nous distinguons graphiquement poids de pois, poix);
- étymologique (on a dit que si l'on prononçait toutes les lettres du français moderne, on aurait une assez bonne idée de sa prononciation au XIII[e] s.!... Ce n'est pas tout à fait exact, mais nous écrivons aulx le pluriel de ail : les lettres u, l et x y notent trois fois la prononciation médiévale en [w] : [aws]);
- ornementale (le cas est flagrant avec les emprunts au grec : rhythme n'a perdu qu'hier sa première h, aussi superflue que la seconde; mais c'est aussi le cas avec les anglicismes : le restaurateur se sent légitimé à faire payer un beefsteak plus cher qu'un biftèque).

Il me semble que plusieurs des méfaits de l'orthographe du français pourraient être évités si l'on convenait, une fois pour toutes, qu'il ne s'agit pas de faire assumer toutes ces fonctions à chacun des mots d'une part, et d'autre part qu'il s'agit d'établir entre elles un ordre hiérarchique : par exemple, les deux premières fonctions (phonétique et morphologique) seraient prioritaires sur les deux dernières (étymologique et ornementale), pour la bonne raison que celles-là relèvent du dénotatif, et celles-ci simplement du connotatif...

(je) puis, IP1 de pooir < *POTĒRE<(class.) POSSE 'pouvoir'.

Il faut connaître pour ce verbe un maximum de paradigmes : la présente forme nous sera prétexte à traiter de l'IP et du SP.

IP : le lat. conjuguait POSSUM, POTES, POTEST, POSSUMUS, POSSITIS, POSSUNT, mais seule la pers. 2, PŎTES, peut rendre compte de la forme a.fr. correspondante, (tu) puez ou (tu) pues. Il faut en effet supposer que le roman aligna sur le radical (refait) de l'Infinitif les pers 3 à 6 : l'a.fr. puet, poons, poez, pueent s'explique commodément à partir de *PŎTET, *POTEMUS, *POTETIS et *PŎTENT. Quant à la pers. 1, on suppose qu'elle a subi l'influence analogique de *SUYO, *AYO (class. SUM, HABEO) et sera devenue *PŎSSYO, où une dipht. cond. suffit à expliquer (je) puis.

Quelques détails encore sur ce verbe compliqué : on attribue ordinairement à l'influence analogique des verbes avoir, devoir, savoir l'insertion d'un v non-étymologique dans le radical pouv-. Par ailleurs, depuis le moyen fr., l'IP1 (je) puis se double d'une forme analogique des IP2 et 3, (je) peus ou (je) peux; nous conservons toutefois la forme ancienne dans l'inversion : puis-je, et non *peux-je. Par contre, nous conservons en totalité le radical [pẅi] dans le paradigme du

SP, où le lat. class. POSSIM etc. a été remplacé en roman par *PŎSSIAM (de la même façon qu'au SP du verbe 'être', le class. SIM, SIS, SIT... était devenu *SIAM, *SIAS, *SIAT > seie, seies, seit > soie, soies, soit). Une dipht. cond. permet de passer de *PŎSSIAM à puoisse, d'où puisse, radical qui s'est généralisé au paradigme.

TEXTE I : PERCEVAL, VERS 401-456

La mere se pasme a cest mot
qant chevalier nomer li ot.
Et quant ele fu redreciee,
si dist com fame correciee :
"Ha! lasse, com sui mal baillie!
Biax dolz filz, de chevalerie
vos cuidoie si bien garder
que ja n'an oïssiez parler
ne que ja nul n'an veïssiez!
Chevaliers estre deüssiez,
biax filz, se Damedeu pleüst
que vostre pere vos eüst
gardé, et voz autres amis.
N'ot chevalier de si haut pris,
tant redoté ne tant cremu,
biax filz, com vostre peres fu
an totes les Isles de mer.
De ce vos poez bien vanter
que vos ne decheez de rien
de son linage ne del mien,
que je fui de chevaliers nee,
des mellors de ceste contree.
Es Isles de mer n'ot linage
meillor del mien an mon aage;
mes li mellor sont decheü,
s'est bien an plusors leus seü
que les mescheances avienent
as prodomes qui se maintienent
a grant enor et an proesce.
Malvestiez, honte ne peresce
ne chiet pas, car ele ne puet,
mes les bons decheoir estuet.
Vostre peres, si nel savez,
Fu par mi les janbes navrez
si que il mahaigna del cors.
Sa granz terre, ses granz tresors,
que il avoit come prodom,
ala tot a perdicion,
si cheï an grant povreté.
Apovri et deserité
et essilié furent a tort
li prodomë aprés la mort
Utherpandragon, qui rois fu
et peres le bon roi Artu.
Les terres furent essilliees
et les povres genz avilliees,
si s'an foï qui foïr pot.
Vostre peres cest manoir ot
ici en ceste forest gaste;
ne pot foïr, mes a grant haste
an litiere aporter se fist,
qu'aillors ne sot ou il foïst.
Et vos, qui petiz esteiez,
.ii. mout biax freres aveiez.
Petiz esteiez, aleitanz,
po aveiez plus de .ii. anz.

(éd. Félix Lecoy, CFMA 100)

textes commentés

PERCEVAL

COMMENTAIRE DES VERS 401-456

401-402 "Sa mère s'évanouit lorsqu'elle lui entend prononcer le mot de *chevalier*". Construction moderne dans la principale : le sujet est féminin, et seule sa position en tête de phrase permet de l'identifier comme tel. Dans la sub., construction plus libre : (Subordonnant)+(COD) +(Infinitif)+ (pronom Régime Indirect = compl. d'attribution, atone)+(Verbe à l'IP3). Le sujet est amalgamé dans la forme verbale (*ot* < ÁUDIT), et l'afr. ne juge pas utile de l'exprimer ici plus explicitement; la place des mots dans la Subord. n'est pas contraignante, chacun d'eux portant la marque de sa fonction.

Vocab.: *se pasmer*, avec *s* amuï mais servant de diacritique (il note un [ā]; une var. dialectale vélarise ce [ā] en [å] qui deviendra [o], d'où "tomber dans les *pasmes*" > "tomber dans les *pommes*", sans rapport étymologique avec le fruit. *Se pâmer* < SPASMÁRE 'avoir un spasme', où le S- a fini par se confondre avec le réfléchi *se*. *Quant* < QUANDO, autrefois non distingué graphiquement de *quant* < QUANTU(M). *Nomer* < NOM(I)NÁRE, avec accommodement du N au M (cf. HÓM(I)NE(M) > *homme*, FÉM(I)NA(M) > *femme*).

403-404 "et lorsqu'elle put à nouveau se tenir debout, elle déclara avec le ton d'une femme bouleversée". *Si* 'alors, à ce moment là'; parfois le sens de ce mot-outil est si faible qu'on ne peut guère lui attribuer d'autre rôle que de marquer que la prop. qu'il introduit est à la forme affirmative. *Dist* < DIXIT, le *s* diacritique permettant dedistinguer le PS3 de l'IP3 *dit*. *Redreciée* = préf. *re-* et rad. D(I)RECTIARE, de D(I)RÉCTU > *droit*. *Correciée*, Part. de *courroucier* < CORRUPTĬÁRE 'endommager, maltraiter; aigrir, mettre en colère'.

405 LASSA > *lasse*, qui s'accorde donc encore, mais qui se figera (hé*las*). *Malbaillie*, loc. construite sur le Part. de *baillier* < BAJULÁRE 'porter; avoir en charge, en possession; donner'.

406-409 *Chevalier* représenté, avec suff. *ie* < -ĪA dans *Chevalerie*; *cavalier*, *cavalerie* sont des mots ital. de même origine que nous avons empruntés. *Garder* < germ. WARDÔN (cf. all. *warten* 'attendre; soigner'et angl. *to ward* 'protéger'). Les suffixes d'Infinitif germaniques -ÂN et -ÔN ont généralement été transcodés en roman par -*er*, tandis que -JAN a généralement été remplacé par -*ir* (cf. WARJAN > *guérir*; KAUSJAN > *choisir*). *Oïssiez*, *veïssiez* sont des Subj. Imparf. en valeur d'irréel (irréel du Futur, par rapport à un pivot temporel au passé, ici). Au v. 409, on pourrait croire que *nul* est une inadvertance, puisqu'il renvoie au *chevaliers* de la phrase suiv. et non à *chevalerie*. Il n'en est rien : en afr. "classique", *nul* est le second élément privilégié de

la négation discontinue, et ne...nul équivaut, suivant la phrase, à ne... pas, ne...rien, ne...personne. Quant à ne, il a valeur de et ne... ou ni.

410–413 Encore des Subj. Imp. en valeur d'irréel, mais du Passé : deüssiez, pleüst, eüst. Au v. 413, voz est une var. de vostres (CRp). Construction de la phrase : (Attribut du Sujet)+(estre)+(amalgame Sujet-Verbe)+(Apostrophe)+(si conditionnel)+(COI)+(amalgame Sujet-Verbe)+(Sub.)+(COD)+(C. attrib.)+(amalgame Sujet-Verbe)+(coord.)+(COD). Le verbe plaire (v. 411) avait un autre infinitif, plaisir (il subsiste comme substantif). Tous deux viennent de PLACERE, mais différemment accentué : plaire < PLÁC(E)RE, proparoxyton devenu paroxyton PLÁCRE = [playré > plèrə], tandis que plaisir < PLACĒRE où le [k+e] > [ts] en dégageant un yod vers l'arrière et un yod vers l'avant, en même temps que Ē dipht. spont., d'où [playtsyéyr > playdzyéyr > pledzir > plezir].

414–417 Encore une phrase sans sujet exprimé; ou plutôt, le Sujet apparent est amalgamé à la forme verbale ot (qui est ici le PS3 de avoir, et non l'IP3 de oïr comme au v. 402!); curieusement pour nous, ce que nous appellerions Sujet réel, chevalier, est ici au CR. En afr., on hésite d'ailleurs entre CS et CR après une loc. verbale comprenant un attribut, et "Je m'appelle Charles" se dira aussi bien "Jo ai non Charles" que "Jo ai non Charlon". De plus apparaît dans cette phrase l'une des tendances syntaxiques de l'afr. : la juxtaposition un peu hasardeuse des syntagmes autonomes.

Vocabulaire : haut < lat. ÁLTU, mais avec un h- qui proviendrait de l'adj. germ. de même sens HOH. Pris (auj. prix) < PRĔTĬU avec dipht. cond., d'où une tripht. [yey > i], cependant que [-ty(u) > -ts] qui, devenu final, se simplifie. Redoter < RE+DUB(I)TÁRE, douter ayant aussi le sens de 'craindre'. Cremu = Part. de criembre <*CRĔMERE (class. TREMERE 'trembler, craindre'), soit CREMŪTU; le radical criem- est aligné sur les pers. où E est tonique (p. ex. CRĔMO > (je) criem); dans le groupe -MR devenu final, un [b] de transition aussi bien qu'un [-ə] de soutien sont nécessaires. La forme craindre représente CREMERE avec délabialisation du M en N : dans le groupe NR, la consonne de transition est forcément [d]. L'auteur, en somme, grâce à redoté et cremu, exprime deux fois la même idée, et cette redondance constitue un trait caractéristique du style ancien de la langue. Peres (v. 416) est un CS avec -s non étymologique, mais analogique de la 1e déclinaison masc. Mer < MÁRE; les isles dont il est question ne sont pas une réalité géographique bien précise : l'action se situe au Pays de Gales, et ces îles sont celles de l'épopée celtique à qui Chrétien de Troyes a emprunté le sujet du Conte du Graal.

418–422 Vos poez vanter = "vous pouvez vous vanter", la désinence -ez suffisant à nos ancêtres à identifier la personne; poez est l'IP5 de pooir <*POTĒRE (class. POSSE); au stade [pu wèr], un v résout l'hiatus. (Se) vanter < VAN(I)TÁRE. Decheez, IP5 de decheoir < DECADĒRE 'tomber'. Rien < RĔM : exceptionnellement, dans ce monosyllabe, le -M d'Accusatif s'est maintenu et a nasalisé la diphtongue spontanée. Linage : suff. -age < -ÁTICU, où les cons. intervoc. se sonorisent avant la réduction du proparoxyton : [adigʷu > adgʷu > adjə]. Née < NÁTA. Contrée < CONTRÁTA 'le pays d'en face'.

423–429 Aage : lat. AETÁTE > très anc. fr. eé, mot trop bref qu'on a allongé grâce au suff.: AETÁTICU > eage puis [ādjə] où le a long est graphié aa. S' est la forme élidée de si, qui représente ici un lien logique vague. Plusors < PLUS(I)ŌRES, compar. de PLUS. Leu < LŎCU; après dipht. [lwègʷu > lwèw], où ordinairement les deux w se différencient, le premier passant à yod, d'où [lyèw > lyœw > lyœ] ; la graphie leu est ambiguë : on peut penser que l- y note [l̮] (ici confondu avec [ly]), ou bien qu'au lieu de se différencier, le premier w aura disparu, comme dans feu < FŎCU et jeu < JŎCU. Seü, Part. de savoir, soit SAPŪTU. Mescheance < MĬS+CADĔNTĬA. Prodomes = homme, augmenté de la racine issue de PRŌD (cf. PRODESSE) 'utile'; cette même racine aboutit à preux 'ce, ou celui, qui est utile, ou profitable'; suivant contexte, le prodome médiéval sera donc le 'vaillant' ou le 'sage' ou le 'pieux' etc. Maintenir < MANU+TENĪRE (class. TENERE); le Part. Présent maintenant a d'abord signifié 'aussitôt'. Enor < HONŌRE, sans trace apparente de diphtongaison; outre le sens moderne, l'afr. employait ce mot pour désigner le 'domaine d'un noble'. Proesce < PRODĬTĬA, même radical que prodome.

430–432 Malvestiez : dérivé en -tié (var.: -té) de mauvais. Honte < germ. HAUNIÞA, où la sifflante interdentale Þ, inconnue du roman, a été rendue par t. Peresce < PIGRĬTIA (le s est postiche); le fr. mod. paresse doit son a à l'hésitation entre [è] et [a] devant r, phonème ouvrant. Pas < PÁSSU 'un pas', pris comme référence de l'objet de taille négligeable, et devenu renfort de la négation ne, puis négation à part entière.

433–435 Nel : enclise ne+le. Par < PER, avec ouverture en a du è devant r. Mi < MĔDĬU : dipht. cond. et déplacement du yod formant triphtongue [yèy > i]. Jambe < GÁMBA 'paturon'. Navrer < très anc. fr. nafrer 'blesser avec effusion de sang' (orig. germ.). Si que 'si bien que'. Mahaigné (var. mes-, me-) 'mutilé, blessé'. Cors < CÓRPUS. La tournure "mahaigne del cors" n'est pas tout à fait un pléonasme : outre que l'esprit n'est pas atteint, cors en afr. est souvent simple équivalent du pronom personnel soi, se.

436–439 Granz CS fém. < GRÁNDIS, adj. épicène. Tresor < THESÁURUS (le tr- est obscur). Comme à la phrase préc., accumulation de sujets juxtaposés, mais verbe au sing. Perdition < PERDITIŌNE (mot du vocab. religieux, mais ici dérivé de perdre). Cheï PS1 de choir. Notre forme actuelle (?) vient de CADŬĪ, où par dilation le Ŭ devient Ū, d'où (je) cheü. C'est qu'à côté de l'Inf. cheoir existait en afr. l'Inf. cheir < CADĪRE, dont le PS était CADĪVI, d'où cheï.

Les PS de ce type remontent aux désinences lat. -ĪVI, -IVĪSTI, -ĪVIT, -ĪVIMUS -ĪVISTIS, -ĪVERUNT devenues en roman, par effacement du V : -Í, -ÍSTI, -ÍT, -ÍMUS, -ÍSTIS, -ÍRUNT; d'où afr. -i (qui s'adjoindra plus tard un -s), -is, it, -imes, -istes, -irent. Povreté = adj. PÁUPER > pauvre + suff. -té < (I)TÁTE(M).

440–444 Deseriter < DIS+HEREDITÁRE : on attendrait en afr. hereter et non heriter : l'Inf. a été refait sur herité < HEREDĪTÁTE 'héritage'. Essilié, verbe formé sur eissil < EXĪLĬU(M); outre 'exil', ce mot signifie souvent 'ruine, destruction' en afr. Tort < TÓRTUS 'tordu', symétrique et inverse sémantique de droit < D(I)RÉCTU. Prodomë : le tréma, dans les textes d'afr., surmonte conventionnellement une voyelle à pleine valeur syllabique; ici, pour la mesure du vers, on n'élide donc pas le -e de prodomë. Aprés < AD+PRÉSSU 'auprès', devenu 'ensuite'. Mort < MÓRTE. "pere le bon roi Artu" : complément de nom sans préposition.

445–447 Genz < GÉNTES (mot fém.). Avilliées, sur le rad. vil < VĪLIS 'à bas prix', d'où 'méprisable'. Foï < FŬGĪT, de FŬGÍRE > foïr, var. FŬGĔRE > fuir. Pot PS3 de pooir 'pouvoir', soit POTUIT devenu *PÓWIT (cf. ot PS3 de avoir).

448–449 Ot PS là où nous attendrions un Imparf.: fait très commun en afr.; lorsqu'on y distingue ces deux temps du Passé, c'est plutôt la valeur de discontinu qui est attribuée à l'Imparf. et la val. de continu qui est attribuée au PS, répartition bien différente aujourd'hui. Manoir, Inf. subst. < MANÉRE 'rester, séjourner'; Part. Prés.: manant 'celui qui demeure sur un territoire'. Ici < HĪC ECCE HĪC. Forest < FORÉSTIS, adj. abrégeant la formule SILVA FORESTIS 'forêt soumise à la juridiction seigneuriale', où c'est évidemment SILVA qui avait le sens de 'forêt' : on reconnaît dans FORESTIS le rad. de FORUM, cf. for intérieur 'tribunal de soi-même'. Gaste 'déserte, dévastée', dérivé de gâter < VASTÁRE.

450–452 Syntaxe caractéristique de l'anc. langue, où l'on compte sur l'intelligence du lecteur pour pallier le manque de lien logique explicite entre les propositions : l'outil à tout faire que ne peut guère avoir ici qu'un sens causal ('car, parce que'); quant à foïst, c'est un Subj. Imparf. à valeur d'Irréel ou de Potentiel.

Vocabulaire : haste < germ. HAIST. Litière, dérivé en -ÁRIA de lit < LÉCTU = [lèytu] où une dipht. cond. produit la tripht. [yèy > i]. Aporter < à+porter < PORTÁRE. Fist PS3 de faire < FÁC(E)RE, soit FĒCĪT, avec dilation FĪCĪT (le s de fist garde la trace de l'anc. palatalisation de [k+i > ts], le groupe devenu final -tst s'étant réduit à -st. Paradigme : (je) fis (au lieu de fiz attendu) < FĒCĪ; (tu) fesis < FECĪSTI; (il) fist; (nous) fesimes < FECĪMUS (var.: (nous) feimes, analogique de voir); (vous) fesistes < FECĪSTIS (var.: (vous) feites); (ils) fistrent. Aillors < ALĬÓRE (LOCO) + -s adverbiale. Sot, PS3 de savoir, aligné sur celui de avoir :

(je) soï, (tu) soüs, (il) sot, (nous) soümes, (vous) soüstes, (ils) sorent.

453–456 Petiz : étym. peu sûre. Aveiez < (H)ABĒ(B)ÁTIS : [aveyades > (Bartsch) aveyyets], stade noté dans le texte, et le e prétonique s'accommode au yod : aviiez. Aleitanz, adj. verbal, non distingué encore du Part. Prés.; radical LÁCTE > lait; cette forme s'accorde et possède ici une valeur passive (il existe encore quelques tournures avec cette valeur fossile : cf. une couleur voyante). Po 'peu' < PÁUCU, avec [k] absorbé par son entourage vélaire; la forme peu < [pœw < pow]. Anz < ÁNNOS, où le a entravé est nasalisé, tandis que le caractère dental de n se combine avec -s pour donner l'affriquée.

Ce commentaire rapide d'une partie du texte du grand Chrétien de Troyes est simplement destiné à vous montrer par l'exemple de quelle façon vous devez travailler un texte : il va de soi que les questions qui vous seront posées concerneront **toujours** la Phonétique Historique, la Morphologie, la Syntaxe et la Sémantique. Mais si chacun des mots du texte pose sans doute un problème, il ne les pose pas tous...

TEXTE II : LA QUESTE DEL SAINT GRAAL, p. 211

Or dit li contes dou Saint Graal ci endroit que quant il avint chose que Eve la pecheresse, qui la premiere fame fu, ot pris conseil au mortel anemi, ce fu au deable, qui des lors començа a engignier l'humain lignage par decevoir, et il tant l'ot enortee de pechié mortel, ce fu de couvoitise, par quoi il avoit esté gitez fors de paradis et trebuchiez de la grant gloire des cielx, il li fist son desloial talent mener a ce qu'il li fist coillir dou fruit mortel de l'arbre et de l'arbre meismes un rainsel avec le fruit, si come il avient sovent que li rains remaint o le fruit que len quielt. Et si tost come ele l'ot aporté a son espous Adam, a qui ele l'ot conseillié et enorté, si le prist as mains en tel maniere qu'il l'esracha dou rainsel, si le menja a nostre paine et a la soie et a son grant destruiement et au nostre. Et quant il l'ot esracié dou rainsel ein-si com vos avez oï, si avint que li rains remest en la main sa fame, si com il avient aucune foiz que len tient aucune chose en sa main et si n'i cuide len riens tenir. Et si tost com ils orent mengié dou mortel fruit, qui bien doit estre apelez mortiex, car par lui vint primes la mors a ces deus puis as autres, si changierent toutes lor qualitez qu'il avoient devant eues et virent qu'il estoient charnel et nu, qui devant ce n'estoient se chose espiritiex non, ja soit ce qu'il eussent cors. Et neporquant ce n'aferme mie li contes que il del tout fuissent esperitel; car chose formee de si vil matiere come limon ne puet estre de tres grant neteé. Mais ils erent ausi come esperitel quant a ce qu'il estoient formé por toz jorz vivre, se ce avenist qu'il se tenissent toz jorz de pechier. Et quant il se resgarderent, il se virent nu et il conurent les hontiex membres; si fu li uns de l'autre vergondeus : de tant se sentirent il ja de lor meffet. Lors couvri chascun d'aus les plus ledes parties de sus lui de ses deus paumes. Eve tint en sa main toutes voies le raisel qui li estoit remés dou fruit, ne onques cel rainsel ne lessa ne avant ne aprés.

(éd. A. Pauphilet, CFMA 33)

> le commentaire ici tâchera d'être plus détaillé, se bornant toutefois à ce qu'il est indispensable que vous reteniez à propos des mots et des formes de ce texte. Il n'a guère besoin de traduction : les rares archaïsmes seront expliqués au fil du commentaire. Nous rejetons in fine quelques considérations sur la syntaxe.

or adv. 'maintenant', f. réduite de ore (var. avec -s adv.: ores) < AD HORAM. La non dipht. s'explique par l'emploi proclitique du terme; toutefois en a.fr. or sera souvent considéré comme suffisamment accentuable pour que la phrase, qui ne commence pas volontiers par une forme atone, s'ouvre par or.

dit IP3 de dire < DICERE. Contrairement au f. mod., où l'IP3 ne se distingue pas formellement du PS3, l'a.fr. distingue (il) dit < DÍCIT de (il) dist < DIXIT.Problème : du C terminant le rad., on attendrait qu'il se palatalise et aboutisse à une sifflante, comme dans PLÁCET > (il) plaist : mais c'est qu' ici l'évolution est capricieuse...

L'IP de dire est remarquable par sa pers. 5, qui a résisté à la généralisation de la désin. -ez < -ÁTIS : de même que (vous) faites < [faytis] < FÁCITIS, la f. est ici étymologique, (vous) dites < [diytis] < DÍCITIS. Pour la pers. 4, l'a.fr. pratiquait aussi la f. étym., faimes et dimes < FÁCIMUS et DÍCIMUS, mais sans fanatisme, puisqu'il acceptait très bien encore les ff. alignées faions, faiez; dions, diez (cette tolérance ne doit pas nous étonner, nous qui avons officialisé disez à tous les composés de dire, sauf redire!). Enfin, la pers. 6 (ils) disent est refaite sur la pers. 4 (nous) disons selon P. Fouché, qui se débarrasse volontiers de la sorte des problèmes; l'a.fr. pratiquait plutôt (ils) dient, conformément au DÍCUNT étymologique.

li : comme pour un certain nombre de mots déjà examinés, nous renvoyons aux pp. 33-54 ou antér., de suffisantes notices y figurant.

contes CSs, dérivé régressif de conter, doublet de compter < COMPUTARE.

saint < SÁNCTU : la dipht. dont la graphie garde la trace n'est pas spontanée, mais résulte d'une anticipation du yod issu du C implosif.

graal : on ne parlera guère ici de l'objet désigné par ce mot assez mystérieux, coupe ou vase où fut recueilli le sang du Christ -notamment; ni des interférences entre la légende de Joseph d'Arimathie et le chaudron magique (équivalent de la corne d'abondance) du folklore breton... L'étymon de graal n'est pas évident; l'hiatus des deux a, joint aux formes occitanes (grazal, gardala 'terrine, jatte') indique la présence anc. d'une dentale effacée : on a proposé de voir dans grael un dérivé de GRADUS 'degré'. Quant au suff. -al, il est demi-savant; une f. plus pop., graël, est attestée.

endroit = en droit 'véritablement' < IN DIRECTU.

quant < QUANDO, avec assourdissement du D devenu final : f. indiscernable formellement, en a. fr., de quant < QUANTU.

avint PS3 de avenir < ADVENIRE. Type de PS fort (= pers. 1, 3, 6 rhizotoniques -càd. accentuées sur le radical-; les PS faibles sont au contraire téléotoniques, càd. accentués sur la désinence) :
1. VÉNĪ > (je) vin (dilation positive exercée par le -Ī sur le É)
2. VENÍSTĪ > (tu) venis (d°)
3. VÉNIT > (il) vint au lieu de *veint attendu : par analogie de la pers. 1
4. VÉNIMUS > VENÍMUS (accentuation analog. de pers. 5) > (nous) venimes
5. VENÍSTIS > (vous) venistes, par anal. de la pers. 2
6. VÉNERUNT > (ils) vindrent au lieu de *vendrent attendu, par anal. pers. 1
Le paradigme sera réaligné postérieurement sur la pers. 1.

chose < CÁUSA : le C+A se palatalise avant que AU monophtongue en [o]. On sait que le fr. méridional prononce [ʃòz-] et non [ʃóz] comme le "bon" fr. (et de même : rose, il ose etc.). C'est que la loi qui régit le timbre des voyelles ("à syllabe ouverte, voyelle fermée; à syllabe fermée, voyelle ouverte") connaît en fr. normatif une importante exception, du fait de l'influence fermante exercée par un /z/ sur la voyelle qui précède; or les Méridionaux ont retenu du fr., lors de son introduction en Occitanie, les grandes lois plutôt que les exceptions; aussi ont-ils parfois généralisé à tort -un autre ex. en est fourni par le oi fr., prononcé [wa] en règle générale, mais resté [wè] devant nasale : les Toulousains de la précédente génération prononçaient ordinairement, par généralisation indue, [lwañ, kwañ, pwañ] les mots loin, coin, point (ou poing) que les franchimands disent [lwẽ, kwẽ, pwẽ].

pecheresse s'analyse en masc. PECCÁTOR, -ÓRE > pechiere, pecheour + suff. féminisant -esse < -ÍSSA (cf. abbé-abbesse, diable-diablesse), l'un des rares en fr. à assumer cette fonction : on sait dans quelle détresse lexicale nous laisse l'accession des femmes aux professions traditionnellement viriles, l'épicénat (la censeur), le -e banal ni les suffixes exhumés (la ministresse) n'apportant de réelle satisfaction aux intéressées : on a même vu une écrivaine jouer aux substitutions lexicales et remplacer systématiquement par mère toutes les syllabes [pèr]; le moins qu'on puisse dire, c'est que sa solution, ce n'était pas le mérou.

qui par rapport au lat., l'a. fr. était remarquable sur le chapitre des relatifs-interrogatifs (1) pour avoir amalgamé masc. et fém. (2) pour avoir distingué (suite à la position sous l'accent ou non dans la phrase) entre ff. toniques et ff. atones. D'où les paradigmes :

CS	qui	que
CR	cui	quoi < QUÍD

M-F TONIQUES NEUTRE

CS	qui	que < QUID et QUOD
CR	que	que < QUID ou QUEM

M-F ATONES NEUTRE

premiere < *PRĬMÁRIA (class. PRĪ-).

fame < FÉMINA, propaox. devenu parox.: *FÉMNA. Le groupe MN voit tantôt son premier élément s'accommoder au second (dan(z) < DOM(I)NU(S), *DAMNU(S)), et tantôt le second s'accommoder au premier (sommeil < SOMNICULU, allumer < ADLUM(I)NARE, homme < HOM(I)NE).

pris Part. de 'prendre', soit PRĒ(N)SU, dont on attendrait qu'il aboutît à *prois. La f. pris s'explique par l'influence anal. du PS -Part. et PS s'influençant réciproquement avec constance. Détail de cette affaire embrouillée : le Parf. lat. class. PREHENDI > rom. *PREHENSI sous l'influence du Part. PREHENSUS. Le PS1, PREHE(N)SĪ, subit une haplologie : [présī], qui par dilation positive du [-Ī] sur le [é], aboutit à pris; cette f. influence les pers. 3 et 6 de son paradigme (prist et pristrent au lieu de *preist et *presdrent attendus), ainsi que le Part., qui devient pris.

conseil < CONSĬLIU, avec dipht. arrêtée au stade [ey] et monopht. par absorption du yod dans le [ļ] résultant de L+Ĭ en hiatus; dialectalement toutefois, la dipht. a pu suivre son cours, et on note la f. consoil. Aux cas en -s, le [ļ] devenu implosif se dépalatalise en [l], qui se vocalise en [w] : conseus. Plus mystérieuse est la conservation ici du groupe NS, dont on sait que dès le lat. il s'était réduit à S (cf. PE(N)SARE > peser, SPO(N)SA > espouse, CO(N)SUTURA > cousture, etc.). On constate cependant que dans les mots dont le premier élément était IN- ou CON-, le groupe NS a pu parfois se conserver : INSĬMUL > ensemble, CONSENTIRE > consentir.

mortel < MORTÁLE. On trouve plus loin mortiex C.S.s., qui montre une surévolution du résultat [e] de la dipht. spont. de A. Témoin auj. encore de cette surévol., le plur. pieùx < [pyews < pels] < PÁLOS.

ce les démonstr. lat. ayant abouti en fr. aux articles, leur catégorie a dû être refaçonnée. On refit des démonstr. romans à partir de démonstr. lat., mais renforcés par des mots à valeur épidéictique (càd. qui attirent l'attention sur l'objet), et tout spécialement le lat. ECCE : ce < ECCE HOC. La h est purement graphique et le second E, en hiatus, est un yod : [ekkyo(k)] donc, puis, après palatalisation et aphérèse, [tso] (attesté : ço), qui se décolorera en ce.

deable mot demi-savant < lat. ecclés. DIABOLUS, du grec DIABOLOS 'calomniateur'.

des < DE EX.

lors < ILLA HORA + -s adverbiale.

<u>commença</u> : pour les désinences de PS faible en -AVI, cf. p. 42. Radical : <u>commencer</u> < CUM ĬN(I)TĬÁRE.

<u>engignier</u>, dér. de <u>engin</u> < INGÉNĬU, avec dipht. cond. et tripht [yey > i] (le second yod provient du [n̯] < N+I en hiatus). <u>Engin</u> signifie 'esprit, talent, invention', mais aussi 'ruse, tromperie' et, par un développement sémantique bien satisfaisant, 'machine de guerre'. Des mots comme <u>ingéniosité</u> et <u>ingénieur</u>, qui gravitent dans la même sphère de sens, sont à considérer comme des latinismes.

<u>humain</u> < HUMÁNE.

<u>lignage</u> < LINEA + suff. -ÁTICU > [-adegu > -adeyo > -adyə > -adjə].

<u>par</u> < PER, avec ouverture du E en [a] devant R.

<u>decevoir</u> 'tromper' < DECIPÉRE. La var. <u>deçoivre</u> remonte à DECÍPĔRE : l'hésitation entre les deux désinences est assez courante dans les Inf. a. fr., cf. <u>taire-taisir</u>, <u>plaire-plaisir</u>, etc.

<u>l'</u> f. atone élidée de <u>la</u>, cf. p. 40.

<u>enortee</u> < INHORTÁTA, Part. de *INHORTARE (class. INHORTOR) 'pousser, exciter'.

<u>pechié</u> < PECCÁTU, avec dipht. bartschique de Á.

<u>couvoitise</u> dér. de <u>coveitier</u> < *CUPIDIETÁRE. Le début du mot a subi l'attraction du préfixe issu de CUM-, et la fin a connu une substitution de suffixe : le fr. plus anc. disait <u>coveitié</u> < *CUPIDIETÁTE, comme <u>pitié</u> < PIETÁTE, <u>meitié</u> < MEDIETÁTE etc.

Le suff. -ITIA > [-itsya > -idzya > -i(d)zə] ici; mais il peut aussi aboutir à <u>-oise</u> (*RIKKITIA > <u>richoise</u>), à <u>-esse</u> (PIGRITIA > <u>perece</u> > <u>paresse</u>), voire à <u>-ice</u> (JUSTITIA > <u>justice</u>). Evidemment, une telle variété de traitements ne laisse pas de plonger les étymologistes dans la consternation : ils s'en tirent ordinairement en considérant que les divers résultats de -ITIA amalgament traitement populaire et conservation savante -la formule est à retenir, car elle est propre à tirer de bien des embarras.

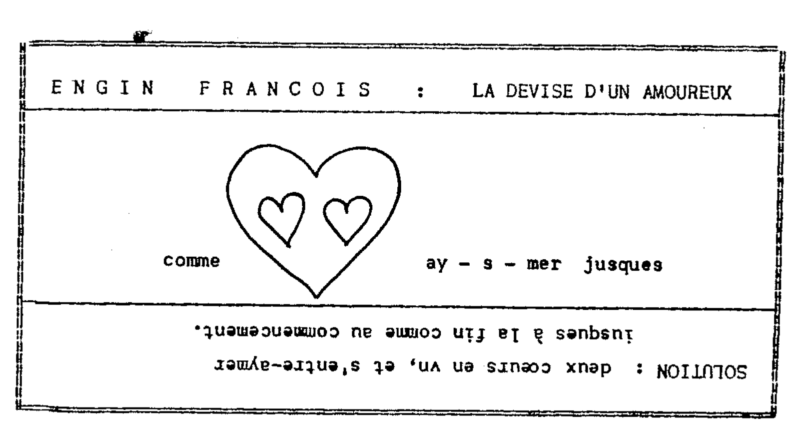
<u>gitez</u> < *JECTÁTUS, Part. C.S.s. de <u>giter</u> 'jeter' (cf. p. 45).

<u>fors</u> < FORIS. Le passage ultérieur de <u>fors</u> à <u>hors</u> (y compris dans le dér. <u>dehors</u> < DE FORIS) est généralement attribué à un phénomène de phonétique expressive, et c'est l'explication qu'il faut retenir. On peut toutefois entretenir quelques doutes sournois sur l'expressivité supérieure de l'hiatus, même en cas d'ordre brutal : après tout, l'injonction "la ferme!" ne montre aucun signe qui laisse

prévoir qu'elle puisse un jour devenir *"la herme!".

<u>paradis</u> latinisme < PARADISUS (empr. au grec). Une f. plus pop., <u>pareïs</u>, se spécialisa tôt dans le sens de 'parvis' (le mot <u>parvis</u> vient d'ailleurs lui aussi de PARADISUS).

<u>trebuchiez</u> 'précipité' < préf. lat. TRA(N)S- + rad. germ. *BUKKARE, de BUK 'corps'. Le sens de 'achopper' viendrait du dér. <u>trebuchet</u> 'sorte de piège' (et aussi 'balance à peser les monnaies', cf. "monnaie sonnante et trébuchante").



<u>grant</u> (cf. p. 12) est épicène, conformément au lat. GRANDIS. Notre fém. actuel est une réfection postérieure, mais nous avons conservé <u>grand-mère</u>, <u>grand-route</u>.

<u>gloire</u> < GLORIA; l'a.fr. disait plutôt <u>glorie</u> : le yod s'est anticipé.

<u>cielx</u> < CǼLOS. Très tôt Æ = [è], qui dipht. spont. La disparition, plus tard, de la voy. atone rend implosif le L, qui se vocalise donc, formant tripht. [yèw > yœ], d'où l'alternance <u>ciel-cieux</u>.

<u>fist</u> PS3 de <u>faire</u> < FACERE soit (c'est un type fort) :

1. FĒCĪ : on attendrait <u>fiz</u>, d'ailleurs attesté; par dilation fermant le Ē en <u>i</u>. La f. ordinaire est (<u>je</u>) <u>fis</u>, analog. de (<u>je</u>) <u>mis</u> < MĪSĪ. C'est sur cette pers. 1 que sera réaligné tout le paradigme.
2. FĒCISTĪ : on attendrait *<u>feisis</u>; la f. est (<u>tu</u>) <u>fesis</u>, analog. de (<u>tu</u>) <u>mesis</u> < MISISTI (où les deux I intérieurs se sont dissimilés).
3. FĒCIT > (<u>il</u>) <u>fist</u> au lieu de <u>feist</u> (attesté), par anal. de la pers. 1.
4. *FĒCÍMUS > (<u>nous</u>) <u>fesimes</u> au lieu de *<u>feisimes</u>, par anal. pers. 5.
5. FĒCÍSTIS > (<u>vous</u>) <u>fesistes</u> au lieu de *<u>feisistes</u>, par anal. pers. 2.
6. FĒCERUNT > (<u>ils</u>) <u>firent</u> au lieu de *<u>feirent</u>, par anal. de la pers. 1. Mais on trouve aussi <u>fistrent</u>, <u>fisdrent</u>, ff. analogiques de <u>misdrent</u> < MISERUNT, <u>distrent</u> < DIXERUNT, etc.

son C.R. atone, poss. 3e pers., cf. P. 51.

desloial < DĬS- + LEGÁLE, avec G passé à yod en entourage palatal, d'où une dipht. [ey > oy > wa], le yod actuel de [lwayal] étant d'hiattilgung.

talent < lat. TALÉNTU, empr. au grec où le mot désigne une balance, de là un poids, puis une unité monétaire de grande valeur. En lat., sous l'influence de l'Evangile, est à l'origine du développement sémantique l'idée de balance, et plus spécialement de balance qui penche d'un côté, d'où le sens de 'inclination à faire qqch.'. Le mot prit donc très tôt le sens de 'disposition, caractère, humeur'. Curieusement, le languedocien et l'italien ont restreint ce sens en 'désir de manger, faim', TALENTU étant allé jusqu'à faire disparaître le successeur de FÁME en ce cas.

mener < MINÁRE < lat. class. MINARI 'menacer'. L'évolution sémantique s'explique traditionnellement par le fait qu'en conduisant les troupeaux, on pousse de grands cris, des injures, des menaces...

meĭsmes 'même' < MET, particule de renforcement (cf. EGOMET) + IPSE, et nouveau renforcement grâce au suff. de superlatif; d'où au total une f. assez horrible, *METÍPSIMUS, avec hésitation sur la quantité du Í : long, il donne meĭsmes, tandis que bref il aboutit à meesmes, ancêtre de notre même.

rainsel 'rinceau'. Le dimin. lat. RAMUSCĔLLU, par *[ramessyello], eût dû aboutir à *ransel; mais le rad. a été remodelé sur celui du simple, rain < RÁMU. Pour le suff., cf. beau, p. 35.

avec < *AB HŎC; c'est une f. déjà simplifiée du plus anc. avoec, avuec.

avient < AD VĔNIT (dipht. spont.).

sovent < SUB ĬNDE.

remaint < REMÁNET (dipht. spont.), dér. de MANĒRE 'rester, séjourner' > manoir, Inf. et Inf. substantivé : le manoir est à l'origine simplement le 'séjour', et le manant (Part. Prés. subst.), celui qui habite un lieu.

o(t) 'avec' < APUD, avec P absorbé par l'entourage.

en, f. décolorée de on < HOMO.

quielt, var. cueut, IP3 de queudre ou coillir < COLLIGERE, soit CÓLLIGIT.

tost adv. tiré du Part. TOSTUS de TORRERE 'brûler' (cf. toast, anglicisme, mais d'origine fr. = 'rôtie'). Pour le curieux développement sémantique, comp. avec

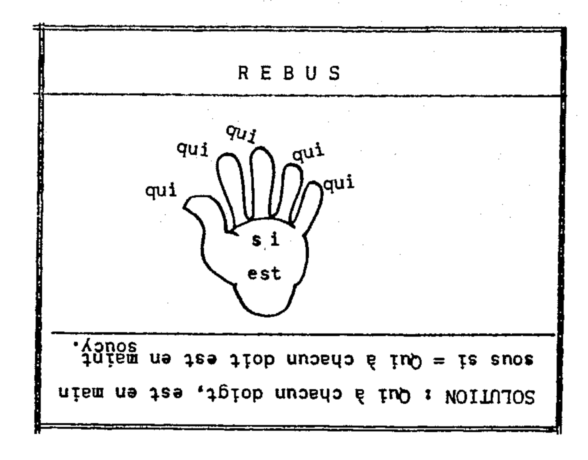
"brûler les étapes; griller un feu rouge".

espous < SPŌ(N)SUS. Ce mot et quelques autres (amour < AMŌRE, jaloux < ZELŌSU) présentent une anomalie phonétique : on attendrait ameur, jaleux, espeux (et espeuse), ff. certes attestées, mais qui n'ont pas été officialisées. Comme ces mots se situent dans un champ sémantique bien précis, on les a réputés emprunts à une lyrique courtoise non francienne (mais on n'est pas bien fixé : il pourrait s'agir de formes occitanes comme de formes champenoises!). Une hypothèse qui fait la part moins belle à la littérature consiste à voir dans ces mots des réfections sur amoureux, jalousie et épouser.

prist PS3 de type fort :

1. PRÉSĪ avec dilation > (je) pris
2. PRESÍSTĪ, id., > (tu) presis
3. PRÉSIT aurait dû donner +preist : la f. est (il) prist, analog. de pers. 1
4. PRESÍMUS > presimes, anal. de pers. 5
5. PRESÍSTIS > (vous) presistes, anal. de 2
6. PRES(E)RUNT > pristrent, prisdrent, avec occlusive intercalée dans le groupe [sr]; on attendrait plutôt *presdrent, mais l'influence des pers. 1 et 3 a joué.

Vous devez maintenant commencer à comprendre le mécanisme de l'action analogique, telle qu'on l'invoque dans les PS forts : la pers. 1 influence la pers. 3 et la pers. 6; la pers. 2 influence la pers. 5, qui influence la pers. 4 : voilà l'essentiel de la dynamique des forces à l'intérieur du paradigme. Mais n'oubliez pas que des influences extérieures peuvent aussi jouer, soit en provenance d'un autre tiroir (p. ex. le Part.), soit en provenance d'un autre verbe. C'est ainsi que le fr., pour le verbe prendre, a connu le Part. prins, analogique du PS3 print, où il représente prist remodelé sous l'influence de (il) vint!



tel : ici épicène, conformément au lat. TÁLIS.

maniere < MAN(U)ÁRIA, dér. de MANE > main. A la lumière de l'adj. ancien manier 'fait avec/pour la main', d'où 'souple, habile', on peut penser que MANUARIA a d'abord signifié 'tour de main'.

esracha PS3 (faible) de esrachier < *EXRADICÁRE (class. ERADICARE, que nous avons à nouveau emprunté dans éradiquer). On disait aussi desrachier, mais c'est un troisième préfixe qui prévalut, puisque nous disons arracher.

menja cf. p. 47.

nostre cf. p. 52.

paine : lat. PŒNA (empr. au grec) > [péna > péynə]. Au Moyen Age on trouve peine/poine de la même façon que aveine/avoine : on ne sait pas très bien pourquoi ici le premier terme, et là le second, seuls s'officialisèrent.

soie var., avec yod d'hiattilgung, de soe, cf. toe p. 51.

destruiement dér. de *DESTRŪGERE (class. DESTRUERE).

einsi, auj. 'ainsi' < ensi = en + si, hybridé par eissi < occitan aissi < ACCE SIC (ACCE est une var. de ECCE).

oī < AUDĪTU (monopht. de AU, effacement de -D-).

remest PS3 de remanoir/remaindre < REMANĒRE/REMÁNĔRE. Type fort :
1. REMÁ(N)SI > (je) remes (dipht. spont.)
2. REMA(N)SĬSTĪ > (tu) remesis (dilation)
3. REMÁ(N)SIT > (il) remest (dipht. spont.)
4. REMA(N)SÍMUS > (nous) remesimes (anal. de pers. 5)
5. REMA(N)SĬSTIS > (vous) remesistes (anal. de pers. 2)
6. REMÁ(N)SERUNT > (ils) remesdrent ou remestrent (dipht. spont. et épenthèse d'une occlusive dans le groupe SR.

aucune < *AL(I)CŪNUS = ALIQUIS + UNUS. Signifie d'abord 'quelque, quelqu'un' (nous avons conservé ce sens positif dans d'aucuns), puis prend un sens négatif par suite de son emploi en phrase négative.

foiz < VÍCE 'succession d'événements'. L' f initiale constitue une anomalie inexpliquée.

tient < TĔNET (dipht. spont.)

et si 'et pourtant'. C'est là l'une des deux grandes valeurs de si, sa valeur pleine peut-on dire (l'autre fait de si un quasi-synonyme de et, ou une marque de phrase affirmative, voire un simple lubrifiant phonique, destiné à éviter de commencer la phrase par une forme atone).

cuide IF3 de cuidier 'penser' < *CŪG(I)TÁRE (class. COGITARE : même transformation -vraisemblablement sous l'influence fermante du yod- que dans *ÚSTIU, class. OSTIU). Sur le modèle de (il) rest < RESTAT, (il) aint < AMAT, on attendrait plutôt que la pers. 3 fût (il) cuit.

riens offre une -s surprenante pour un C.R. : il faut en prendre son parti, ce mot contrariant se décline souvent à rebrousse-usage en a. fr. : C.S. rien, C.R. riens. Mais la déclinaison inverse existe aussi... Autre paradoxe, étymologique : rien provient évidemment de RĔM, mais on enseigne que tous les -M d'Accusatif avaient cessé de se faire entendre en latin! Il faut croire qu'ici, où il faut bien expliquer la nasale du fr., les Romains avaient reculé devant l'amputation du malheureux monosyllabe. Enfin, ce mot signifiait 'chose' en lat. -et juste l'inverse en fr.! Cette valeur est d'ailleurs moderne, et l'a.fr. est bien proche souvent encore de l'état lat.,qui fait signifier à rien 'être, créature, chose quelconque'; la phrase du texte montre comment rien, allié à un mot négatif, a pu prendre lui-même ce sens négatif : 'et pourtant on pense n'y tenir quelque chose' = rien. En cette valeur, rien a évincé nient 'néant', dont l'a.fr. faisait grand usage : et le texte indique que le flottement de rien entre la valeur positive et la valeur négative peut remonter haut.

primes 'd'abord' < PRĪMA + -s adverbiale.

mors < Nominatif MORS; mort < Accusatif MORTE(M).

deus C.R. de dui < DUĪ, soit DÚOS.

devant < de + avant < AB ANTE.

virent PS6 de type fort :
1. VĪDĪ > (je) vi
2. VIDĬSTĪ (tu) veīs (dilation)
3. VĪDIT (il) vit
4. VIDĬMUS (nous) veīmes (analogique de la pers. 5)
5. VIDĬSTIS (vous) veīstes (analogique de la pers. 2)
6. VĪDERUNT (ils) virent

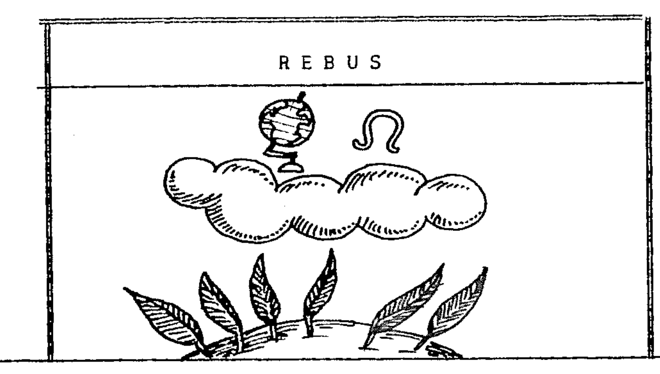
charnel francisation du lat. ecclés. CARNALIS.

nu C.S.pl. < NŪDI.

se... non, f. disjointe ancêtre de 'sinon'; mais ce signifiant discontinu exprime alors l'opposition, 'alors que', plutôt qu'une restriction.

espiritiex, francisation du lat. ecclés. SPIRITUALIS (> latinisme mod. spirituel), avec indices de traitements pop.: prothèse d'un e devant s implosive, etc.

ja soit que 'bien que' < JAM *SÍAT QUI(A). Contrairement à ce qui s'est passé pour REM, le monosyllabe JA(M) n'a pas conservé son -M; SÍAT est le SP3 rom. de 'être' (class. SIT); QUIA > QUI, décoloré en que est la conj. qui en lat. vulg. avait supplanté UT.



SOLUTION : Vne Sphere & vne anse de pot, au ciel, auec les pennes (= plumes) sur la terre, feront Esperance au ciel, & peines en terre.

eussent SIMP6 de avoir. Ce tiroir est généralement remarquable par son servile alignement sur le PS, (il) chanta et (il) dormit expliquant (il) chantast et (il) dormist autant que CANTA(VI)SSET et DORMI(VI)SSET. Le paradigme de avoir (1. oüsse, 2. oüsses, 3. oüst, 4. oüssons, 5. oüssez, 6. oüssent) s'explique toutefois à partir de HABUISSEM etc., où [wi > u], d'où *ABÚSSE, avec vocalisation du -B- en [w], qui forme avec le A- diphtongue [aw] plus tard monopht. en [o] (plus tard cet [o] se décolorera en [ə] avant de s'amuir).

neporquant 'cependant' < NON PRO QUANTU, litt. 'non pour autant'.

aferme < ADFÍRMAT (le mod. affirmer est une relatinisation).

mie < MĪCA 'mie de pain'. L'a.fr. utilisait volontiers comme second élément de négation des termes -métaphoriques à l'origine- exprimant la petite taille, la petite valeur, la petite quantité : goutte et mie sont encore connus; pas et point sont usuels; d'autres termes nous paraissent auj. exotiques, tel clou...

Le fait saillant est que ces renforts de la négation ont si bien assumé sa fonction qu'ils l'ont évincée : la forme normale du fr. (parlé) est Je sais pas, non Je ne sais pas.

fuissent SIMP6 de estre. Le tiroir avait deux formes en a.fr. : fusses-fusses-fust... d'une part, et d'autre part fuisse-fuisses-fuisse(t)... Une hypothèse économique consisterait à voir à l'origine de ces deux paradigmes, resp. le PS2-3 fus-fut, et le PS1 fui. Toutefois, en triturant convenablement FUISSEM, on arrive aussi à expliquer les deux séries de formes.

vil < VĪLIS 'à bas prix' (cf. encore "à vil prix"), d'où 'commun, méprisable'. L'influence de ce mot est sensible sur vilain, qui ne signifiait à l'origine que 'paysan' < VILLÁNUS 'habitant d'une VILLa ou ferme' (et également sur vilenie).

matiere < MATERIES 'bois de construction' (cf. esp. madera); la f. est semi-savante.

limon 'terre' < *LIMŌNE (class. LIMUS), sans rapport avec limon 'citron' (cf. limonade), d'origine arabe, ni avec limon 'brancard', d'origine incertaine.

puet IP3 de pooir 'pouvoir', soit POTET, cf. p. 69.

neteé < *NITIDATE, de NITIDUS 'brillant, pur' d'où 'propre'.

ausi < *ALE (class. ALIUD) + SIC.

toz : le lat. TOTUS avait subi un redoublement expressif : *TOTTUS, d'où la déclinaison suivante :

	MASC. SING.	MASC. PLUR.		FEM. SING.	FEM. PLUR.
	toz TOTTUS	tuit TUTTI	(C.S.)	tote TOTTA	tote TOTTÆ
	tot TOTTU	toz TOTTOS	(C.R.)		totes TOTTAS

jorz CRpl. < DĬÚRNOS; [dy- > dj-]; à la chute de la voy. atone, [-rn + s > -rts], graphié -rz.

avenist SIMP3 de avenir, remarquable en ce qu'il n'est pas encore aligné sur le PS3 (avint). Même observation pour tenissent, bien loin encore du PS6 (tindrent).

resgarderent PS6 de regarder < RE- + germ. WARDÔN; le s, postiche, montre ici l'influence de esgarder 'surveiller' et 'être d'avis'.

conurent PS6 de conoistre, cf. p. 38. Type fort :
1. CONÓVĪ avec [ōw > u], d'où (je) conui
2. CONOVISTI > (tu) coneüs (f. influencée par la f. corresp. de savoir)
3. CONÓVIT > (il) conut (cf. pers. 1)
4. CONOVIMUS > (nous) coneümes (anal. de la pers. 5)
5. CONOVISTIS > (vous) coneüstes (anal. de la pers. 2)
6. CONŌVERUNT > (ils) conurent (cf. pers. 1)

membres < MEMBRA, pl. de MEMBRU et -s de flexion.

vergondeus adj. en -eux < -ŌSU dérivé de VERECUNDIA > vergogne, soit VER(E)-CUNDŌSU.

sentirent PS6 de sentir 'percevoir' (et, par spécialisation sém., 'percevoir une odeur; exhaler une odeur'). Le Parfait lat. était en -SI, mais le PS s'est aligné sur la conj. régulière des verbes en -ir, qui aboutit à un type faible :
1. *SENTĪ(V)Ī > (je) senti
2. *SENTI(V)ISTĪ > (tu) sentis
3. *SENTI(V)IT > (il) sentit
4. *SENTI(V)IMUS > *SENTIMMUS > (nous) sentimes
5. *SENTĪ(V)ISTIS > (vous) sentistes
6. *SENTĪ(VE)RUNT > (ils) sentirent

leur < (IL)LŌRU(M)

meffet dér. du verbe mefaire < mesfaire = faire + préfixe péjo. germ. MIS-.

couvri PS3 (cf. sentirent ci-dessus) de couvrir < COOPERIRE, comp. de OPERIRE, aussi 'couvrir', mais qui confondu avec APERIRE 'ouvrir', en prit le sens.

chascun : le distributif grec KATA s'était joint au numéral ŪNU pour donner a.fr. chaün, cheün, lequel s'est sans doute croisé avec le successeur de QUISQUE dans chascun.

aus pour eus < ĬLLOS (f. dialectale, avec ouverture du e-).

ledes < germ. *LAIÞ 'désagréable'.

sus < SU(R)SU(M).

paumes < PALMAS.

tint PS3 de tenir; type fort, lat. TENUI > TĒNĪ, où le Ī exerce sur le Ē une dilation positive qui le ferme en [i].
1. TĒNĪ > (je) tin
2. TENÍSTĪ > (tu) tenis (dilation du Ī sur le Í)
3. TÉNIT > (il) tint (f. analog. de la pers. 1)
4. TENÍMUS > (nous) tenimes

5. TENISTIS > (vous) tenistes
6. TENERUNT > (ils) tindrent (par anal. de la pers. 1)

toutes voies < TOTTAS VĬÁS; pour une raison inconnue, le second élément est auj. représenté par fois < VĬCE.

remes < REMA(N)SU, de remaindre 'rester'.

onques 'jamais' < UNQUA(M) + -s adverbiale.

lessa PS3 (faible) de laisser < LAXARE.

aprés < AD PRESSU.

ne... ne : la f. ancienne de notre ni est en a.fr. homophone de la négation atone issue de NON, mais ne doit pas être confondue avec elle; en effet, le présent ne remonte à NEC. Quant à ni, il provient de l'élision de ce ne, qu'on suppose fréquente devant des mots à i initial (p. ex. icelui), assez fréquente en tout cas pour que n' ait annexé ce phonème.

CONSIDERATIONS SUR LA SYNTAXE

1. La déclinaison est respectée, mais cette page de La Queste del s. Graal permet de comprendre pourquoi elle ne tardera pas à être abandonnée : c'est que l'information apportée par la déclinaison était redondante dans un si grand nombre de cas, qu'on pouvait en faire largement l'économie.

La déclinaison, posé que la phrase tendait dès lors à se fixer à l'ordre aujourd'hui canonique, ne montrait en effet quelque utilité que dans les cas où la phrase commençait par le verbe ("Or dit li contes dou Graal"), ou bien par un complément ("ce n'aferme mie li contes"). Le présent texte montre, malgré le très visible travail stylistique de l'auteur, que de tels cas devaient se présenter bien rarement dans la langue courante : sur une cinquantaine de propositions, à peine deux ou trois s'écartent ici de ce qui deviendra notre ordre des mots ordinaire. On remarquera en outre que si, dans ces deux ou trois constructions exceptionnelles, les marques de déclinaison sont effectivement utiles, elles ne sont pas vraiment indispensables pour autant : le contexte et la situation décrite suffisent largement à lever l'ambiguïté syntaxique possible.

2. Le lecteur aura peut-être éprouvé quelque peine à se retrouver dans le labyrinthe de la première phrase, longue et enchevêtrée comme si elle était tombée de la plume de Thomas Mann; nous en donnons le schéma plus bas. Il faut pourtant se persuader que dans ces subordonnées qui s'imbriquent et se télescopent résidaient pour nos ancêtres une grande beauté d'écriture et un réel plaisir de lire.

La longue période en effet avait ses partisans, à qui elle évoquait notamment la phrase latine dans toute son ampleur oratoire; sans jamais tout à fait disparaître de notre littérature, on peut constater toutefois qu'elle tendit au XVIIIe s. à être remplacée par une phrase bien plus courte, sèche et nerveuse -si courte, sèche et nerveuse que des grammairiens, indignés, proclamèrent bien haut que ce nouveau type de phrase qui évitait de dérouler d'interminables méandres était rigoureusement anti-française, et représentait en fait un authentique gasconisme... C'était la pire insulte!

Le linguiste ne peut prendre parti dans une querelle esthétique, même lorsqu'elle concerne le langage; mais il importe qu'il sache quel type de phrase se trouva valorisé à telle époque -et que la présente et si tarabiscotée première phrase de notre texte a pu enthousiasmer les lecteurs, autant qu'en d'autres temps put le faire la phrase, réduite à sa plus simple expression, d'un Voltaire. Au demeurant, tous ceux qui connaissent et admirent les parenthèses de Raymond Roussel dans les Nouvelles impressions d'Afrique peuvent mesurer que l'efficacité du message esthétique s'accommode aussi bien de la phrase interminable que de la phrase brève à la Marcel Aymé : Marcel Proust aussi bien que Jules Renard est digne d'enthousiasme; mais le lecteur jugerait-il supportable Marcel Proust, s'il était récrit par Jules Renard ?

3. Les tiroirs verbaux sont ici caractéristiques en plusieurs points de l'usage médiéval. Le récit impose le PS, qui se propage parfois là où nous ne l'attendions pas ("ce fu au deable", "ce fu de couvoitise" exigeraient plutôt aujourd'hui des IP omnitemporels : ils n'étaient pas inconnus au XIIIe s., ainsi que le montre "qui bien doit estre apelez mortiex"). Par contre, en quelques cas le Passé Antérieur (qui a ordinairement dans l'ancienne langue les valeurs que nous donnons aujourd'hui au Plus-que-Parfait) apparaît où nous attendrions plutôt un PS : "et il tant l'ot enortee", "a qui ele l'ot conseillié"; il semble que nous ayons affaire dans ces deux cas à une harmonisation de tiroirs : les deux formes verbales signalées, par l'emploi du Passé Antérieur, signalent que la proposition dont ils sont le noyau est parallèle à une autre proposition, où le verbe au Passé Antérieur est normal -respectivement : "ot pris conseil au mortel anemi" et "si tost come ele l'ot aporté a son espous".

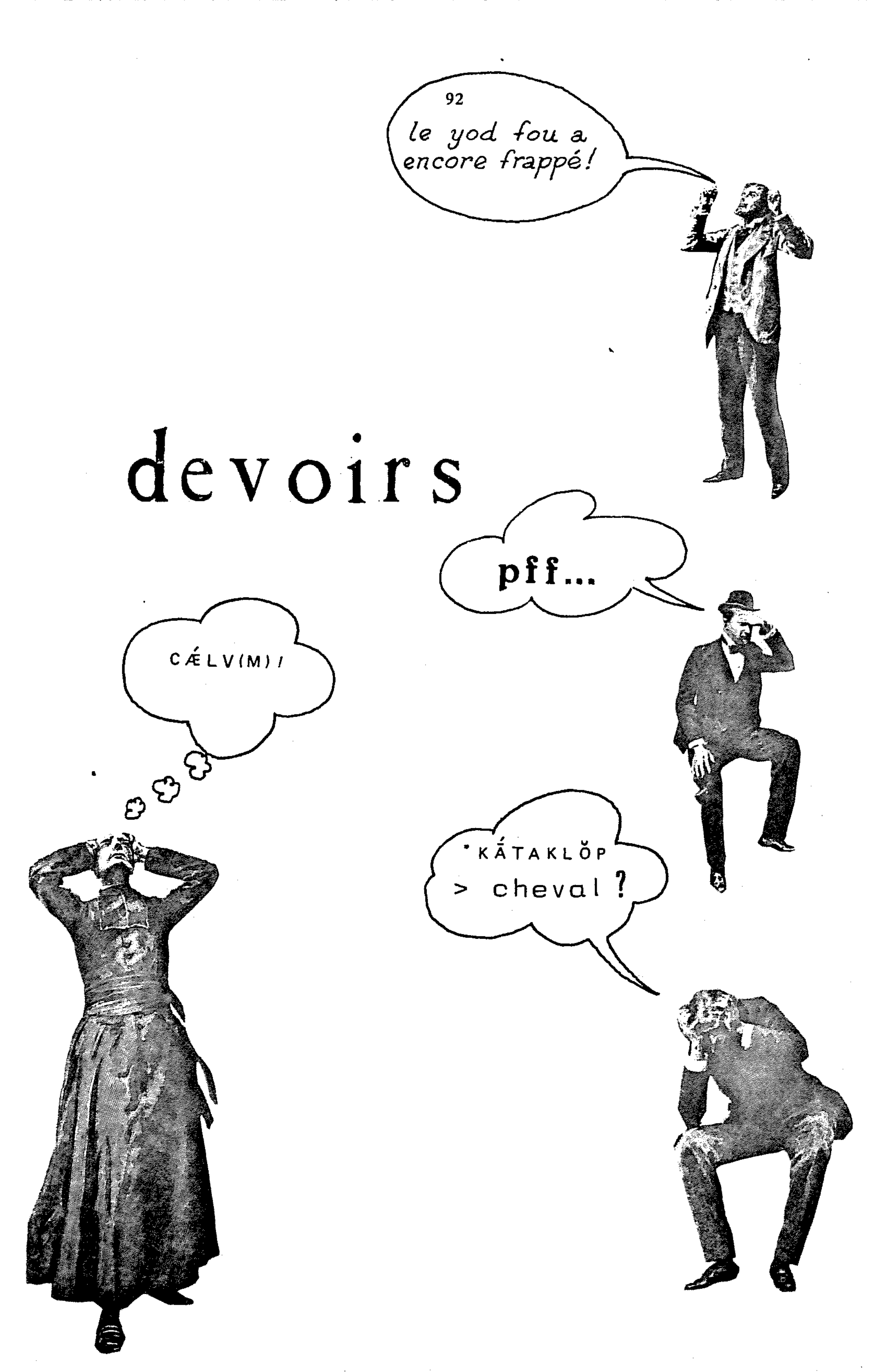
Enfin on notera, tiroir simple où nous attendons un tiroir composé, le SIMP

exprimant l'irréel ("se ce avenist qu'il se tenissent de pechier").

4. Parmi les petits mots -subordonnants et articulations syntaxiques diverses-, beaucoup de ceux que nous offre ce texte nous sont familiers : or, qui, et... D'autres réclament un effort d'acquisition de vocabulaire, mais présentent une situation grammaticale claire, comme neporquant et ja soit que. Enfin, en certains cas, apparaissent de "faux amis" : dans "ne onques cel rainsel ne lessa", le premier ne constitue, fonctionnellement parlant, la forme négative de et -je veux dire qu'il coordonne à une proposition à la forme affirmative une proposition à la forme négative. Les quatre ne de la dernière proposition du texte, vous le voyez, ont donc des rôles et des origines bien différents! Il faut prendre garde aussi à se, ici équivalent de notre si conditionnel ("se ce avenist qu'il se tenissent de pechier"), alors que le si médiéval -il est commenté p. 85- est un outil à tout faire, ou peu s'en faut.

5. SCHEMA DE LA PREMIERE PHRASE :

```
Principale : Or dit li contes dou s. Graal ci endroit
    que (...) il li fist son desloial talent mener
                    a ce qu'il li fist coillir ... avec le fruit
                          si come il avient sovent
                                 que li rains remaint o le fruit
                                        que len quielt
    quant il avint chose
      que Eve la pecheresse (...) ot pris conseil au mortel anemi
    qui la premiere fame fu                          ce fu au deable
    qui des lors comença a engignier l'humain lignage
    et il tant l'ot enortee de pechié mortel
                          ce fu de couvoitise
  par quoi il avoit esté  ( gitez fors del paradis
                          )
                          ( et trebuchiez de la grant gloire des cielx
```



On utilise ici, comme prétexte à devoirs (mais ils furent effectivement proposés aux étudiants de Licence en 1980-1981),

La queste del saint Graal

dans l'édition procurée par A. Pauphilet (collection des Classiques français du Moyen-Age). Ce texte en effet fut mis au programme des Agrégations de Lettres : on a donc de bonnes chances de pouvoir se le procurer à vil prix chez les bouquinistes dans les années qui viennent.

Il existe de cette œuvre une traduction propre à rendre service : aussi les devoirs proposés ne portent-ils pas sur cet aspect, pourtant bien évidemment nécessaire, du travail sur le texte.

Le Cours qui précède est à peu près complet pour la morphologie nominale et verbale : à vous de l'apprendre, mais il n'a pas paru utile de vous proposer dans les devoirs de refaire des paradigmes déjà expliqués. On a considéré ces devoirs comme de simples prétextes à établir de nouvelles fiches de mots -ce qui ne vous dispensera en rien de travailler traduction et syntaxe, par exemple!

D E V O I R S :

N° 1, p. 225, l. 7-17 : nuit (7)- jut (7)- nef (8)- hons (9)- eve (11)- saiel (12)- couchier (15)- lit (15)- esvanouissoit (16)- compagnie (17).

N° 2, p. 234, l. 10-23 : l'endemain, laienz, troi (10)- adés, suer (11)- merveilles, chief (16)- veraiement (17)- sache (18)- repere, sachons (22).

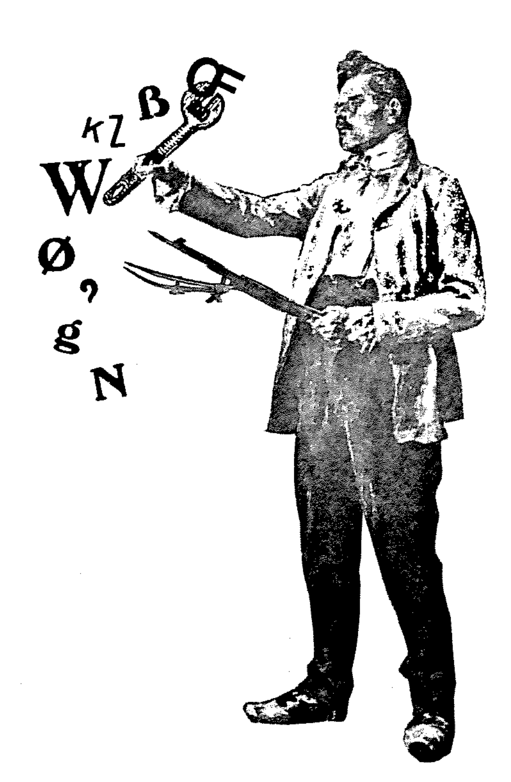
N° 3, p. 237, l. 30-fin, et 238, l. 1-10 : p. 237 : corre (30)- ainz (31)- glaives (32)- vont ociant (33)- p. 238 : vielx, merci (3)- seroit, domage (5)- preudome (6)- noiant (8)- volez (10).

N° 4, p. 242, l. 30-fin, et 243, l. 1-19 : p. 242 : franchise, damoisele (32)- estrange, païs (33)- p. 243 : maintenant (5)- voldrent (7) - pluie (9)- lez (10)- autresi (13)- moitié (15).



corrigés

CORRIGÉ 1



nuit, s.f. < NÓCTEM, Accusatif de NOX (les deux ff. ont été reprises directement au lat.: noctambule, équinoxe).

Nuit est l'illustration classique du phénomène de diphtongaison conditionnée, càd. la dipht. d'un Ǫ́ et d'un Ę́, qui n'ont pas besoin d'être libres, provoquée par un yod (dans le cas présent, le yod est le résultat du C implosif). La dipht. cond. se fait par l'avant -ce qui est normal pour des voy. brèves-, et consiste en somme dans l'anticipation, sinon toujours du yod lui-même, tout au moins de son caractère très fermé : devant E, voy. palatale, le yod, palatale lui-même, s'anticipe en effet tel quel; mais devant O, voy. vélaire, le yod subit une accommodation de point d'articulation et s'anticipe sous forme de [w]. Bien que les résultats de la dipht. cond. soient identiques à ceux de la dipht. spont., il importe -pour des raisons phonétiques, spatiales et temporelles- de distinguer les deux phénomènes. En effet la dipht. cond. concerne des voyelles entravées, alors que la dipht. spont. n'intéresse que les voy. libres; en outre, sur le territoire gallo-roman, la dipht. spont. ne concerne que les dialectes d'oil, tandis que joue en occitan la dipht. cond.; enfin, on date généralement la dipht. cond. des alentours du IVe ou du Ve s., alors que la dipht. spont. a dû se produire un siècle plus tôt.

On peut restituer les grandes étapes suivantes dans l'évolution du mot : class. [nŏkte] > v. le IIe s. [nòkte] > v. le IIIe s. [nòyte] > v. le IVe s. [nwòyte > nuoyte] où la tripht. perdra son élément médian > [nuyt] > v. le VIIIe s. [nuyt] > v. le XIIIe s. [nẅit], un glissement d'accent frappant les diphtongues. Dans le courant du moyen français, le -t de nuit cessera de se faire entendre.

Le signifié n'a pas connu de grands bouleversements au cours de son histoire. On peut toutefois signaler le curieux résultat d'une homonymie. Nuit < NOCTE était homophone de (il) nuist < NOCET, tandis que l'adv. très usuel anuit < AD NOCTE était homophone de (il) anuit < INODIET. La double sphère sémantique de la nuit et de l'ennui ne fut pas sans influencer la forme du successeur de NEPTUNUS, nuiton 'lutin' (les dieux abandonnés deviennent des êtres fantastiques subalternes!)[1] le lutin étant à l'origine nocturne et nuisible : lutiner signifia 'tracasser' avant de se spécialiser de la façon que l'on sait.[2]

---

1. ORCU, dieu des Enfers, est à l'origine de notre ogre, et le Moyen Age a connu une sorte de fée Carabosse du nom de gene, qui représente DIANA.

2. L'évolution nuiton > luiton > luton > lutin ne pose guère de problème que pour l'initiale : on pourrait expliquer la substitution de l à n par une mécoupure, un nuiton étant compris *un uiton, d'où *l'uiton, qui agglutinera l'article.

jut PS3 de gésir < JACERE, soit JACUIT. Paradigme du latin vulgaire :

1. JÁCŬĪ	4. *JACŬÍMUS (class. JACŬIMUS)
2. JACŬÍSTĪ	5. JACŬÍSTĬS
3. JÁCŬIT	6. *JÁCŬĔRUNT (class. JACŬĒRUNT)

Paradigme de l'ancien français [1] :

1. (je) jui	4. (nous) jeümes
2. (tu) jeüs	5. (vous) jeüstes
3. (il) jut	6. (ils) jurent

Passer de l'un à l'autre est relativement aisé pour les pers. 2-4-5. En effet [yakwistī] garde un [i] par dilation du -Ī sur le Í, et le [k] tend à se sonoriser, puis à s'accommoder au [w], tandis que le yod initial commence l'évolution connue qui l'amènera à [dj-]. Dans la f. [djaw(w)is(t)(i)], [a] et [w] étant hétérosyllabiques ne sauraient former dipht.; évolution : d'une part le [a] prétonique précédé de palatale se décolore en [ə]. D'autre part une accommodation se produit à l'intérieur du groupe [wi-] : le [w] y labialise le [i] en [ʉ], qui se palatalisera en [u], entraînant alors le passage de [w] à [ẅ] avant son absorption : [djawis > djəwʉs > djəwus > djəẅus djəus]. A partir de la pers. 2 ainsi justifiée, on se contente d'invoquer des évolutions semblables pour les pers. 5[2] et 4[3].

Quant aux formes fortes, les autorités vacillent dans leurs explications, les deux suivantes pouvant se trouver chez un même spécialiste -mais c'est sans doute parce qu'elles sont moins contradictoires que complémentaires :

(a) il y a alignement sur le vocalisme tonique des personnes faibles;

(b) l'évolution est phonétique, et se reconstitue ainsi, p. ex. pour la pers.3 lat. [yakwit] > v. le IIIe s. [yakwet] > v. le IVe s. [yagwet > djawwet] par évol. déjà notée de [y-] et de [g+w]. A ce stade on fait intervenir la loi de Bartsch : [djyew(we)t], et une accommodation des éléments de la tripht. les uns aux autres : [e] se ferme au contact du yod et le [i] qui en résulte se vélarise en [ʉ] au contact du [w]; plus tard ce [ʉ > u] suivant le processus connu, d'où (il) jut.

Le verbe gésir n'a plus guère d'existence : reste, dans les épitaphes, l'IP3 (ci) gît < JACET; le Part. Prés. subst. gisant, t. de sculpture; et quelques dérivés : gésine, gisement, gîte (masc. et fém.); une réfection régularisant la conjug., gîter, a vu son sens se spécialiser, coucher prenant en charge l'essentiel de 'gésir'; jas est un emprunt à l'oc., et adjacent un pur latinisme.

---

1. Et aussi, analogiques : (je) gis, (tu)geïs... (ils) girent ainsi que (je) gesi, (tu) gesis... (ils) gesirent. 2. -ÍSTĬS eût dû aboutir à *[-ests > -ets], mais a gardé le [i] anal. de la pers. 2, et un [-ə] préservant la clarté de la désinence. 3. On attendrait *-uns : la désin. -mes est anal. des verbes des classes I et II, CANTAV(I)MUS > *CANTÁMMOS > (nous) chantames.

nef < NAVE [nawe] 'navire'. Le [w > ƀ] ([ƀ] représente /b/ en réalisation relâchée, ou spirante, tel qu'on l'entend à l'intervoc. en esp. ou en oc.). Ce son se spirantise en [v] v. le IIIe s. Au VIIe ou VIIIe s., les voy. atones finales autres que -a s'amuissent : le [v], devenu final, devient [f] car l'a.fr. ne tolère guère que des sourdes en cette position. Quant au A tonique et libre, il dipht. spont. en [ae], qui monopht. en [e] v. le VIIe s. Le timbre de cette voyelle est difficile à préciser, mais diffère de [è] comme de [é], ainsi que le montrent les assonances des anciens poètes,[1] mais il tendra au cours de son histoire à se fermer, jusqu'à ce que l'actuelle loi de répartition des timbres vocaliques ventile entre [è] (en syllabe couverte : mer < MARE) et [é] (en syllabe ouverte : aimer < AMÁRE) les produits de Á.

Du même étymon proviennent, à des degrés divers d'éloignement : naval (pur latinisme), naviguer et navire; mais aussi nacelle (NAVICELLA), naufrage (de NAVIS et FRANGERE) et même nausée et son doublet noise (NAUSEA 'mal de mer').

Nef 'navire' est tombé en désuétude vers le XVIe s. (où l'on note toutefois un essai de revitalisation, sous la forme mi-occitane de nauf) : sans doute la forme, lorsqu'elle perdit sa consonne finale, fut-elle jugée trop brève pour survivre parmi trop d'autres [né] concurrents. Elle subsista cependant comme terme d'architecture, mais même là, en synonymie avec son remplaçant vaisseau.

L'idée de 'navire' et celle de 'récipient' sont liées au point que, un peu partout et depuis longtemps (le canot monoxyle, après tout, n'est qu'une auge!), les signifiants qui les désignent se montrent assez interchangeables : vaisseau (< VASCELLU 'petit vase', cf. vaisselle) réalise l'archi-signifié aujourd'hui comme nef le réalisait autrefois (cf. navette 'vase d'église'). Signalons enfin que les toponymistes paraissent avoir trouvé dans la base *NABA le correspondant gaulois du latin NAVIS (on sait que les deux langues étaient fort parentes), et qu'il est très productif de noms de lieux signifiant notamment 'dépression du sol'; son quasi-synonyme combe présente d'ailleurs les mêmes signes sémantiques dans les diverses langues où l'on peut l'observer (celt. cwm 'auge'; grec KYMBE 'canot; bassin; coupe' etc.).

---

1. Telle est du moins -monolithique parce que simplifiée- la vérité que vous devez retenir pour l'instant. Lorsque, délivrés de l'utilitarisme littéraire qu'imposent examens et concours, vous mettrez pour le plaisir le nez dans nos vieux monuments, vous constaterez que, dès les plus anciens textes, on peut trouver dans la même laisse le successeur de A en assonance avec celui de E...

HOMO, HOMINIS connaît une multiplicité de successeurs, suivant les Cas et suivant l'utilisation grammaticale, voire phono-syntaxique du mot.

Substantif, le Nominatif (H)ǑMO aboutit légitimement à huem par dipht. spont., tandis que l'Accusatif (H)ÓM(I)NE(M),[1] proparoxyton devenu paroxyton, voit sa voyelle tonique entravée par le groupe -MN- (plus tard accommodé en -MM-[2]) qui empêche la diphtongaison d'une part, et nécessite d'autre part le soutien d'un [-ə] final : homme, mot où le digraphe -mm- n'est pas purement étymologique, mais commémore le souvenir d'une étape nasalisée transitoire.

Mais HOMO tendait aussi à être utilisé en fonction de pronom indéfini, forcément Sujet [3] : son emploi dans la phrase étant alors généralement atone du fait des ff. proclitiques, la f. n'a pas subi de dipht., et l'a. fr. (h)om, (h)on est l'ancêtre de notre on; dans les textes, il se présente souvent avec l'article élidé l agglutiné, sous la forme délabialisée len [4] (comp. avec le fr. mod. l'on), et cette persistance de l'article indique assez que le pronom indéfini on; loin d'être hérité du latin, constitue un sous-produit du substantif l(i) hom, var. de l'huem.

Car le substantif l'huem à son tour est susceptible d'emplois atones (proclitiques) dans la phrase, et sa f. diphtonguée est alors, soit captée par la f. atone étymologique, soit réduite à em, en : dans les deux cas, ces formes sont indiscernables de celles qui proviennent de HOMO atone, qui de (h)om, (h)on s'étaient délabialisées en en, plus tard an.

En somme : la forme d'un mot est certes largement conditionnée par celle de son étymon; mais on n'oubliera pas que peuvent aussi contribuer à refaçonner un signifiant, la sémantique (p. ex. en cas de remotivation, malace devenant bonace!), la syntaxe (p. ex. en cas d'agglutination et de déglutination, cf. le cas de niveau), et surtout la morphologie : sous l'influence de HOMO atone, le C.S. issu de HǑMO tonique a parfaitement pu être refait en (li) hon, et cette forme au besoin peut très bien s'agrémenter d'une -s illégitime, par analogie avec la déclinaison du type (li) murs < MURUS.

---

1. Je rappelle que dès l'état lat., H et -M avaient cessé de se faire entendre.
2. Tel est le résultat le plus fréquent de ce groupe; toutefois, il peut aussi aboutir à [n] : cf. FEMINA > fame vs. dan < DOMINU.
3. On attribue assez souvent à une influence germanique le phénomène de dérivation impropre qui fait passer on de la catégorie des substantifs à celle des pronoms : cf. allemand man 'on' = (der) Mann '(l') homme'.
4. Cette délabialisation, qui est peut-être surtout décoloration d'un terme atone, s'observe de façon identique dans la négation NON > nen (prononcée [nə̃n], cf. naie < NON EGO, et nenil > NON *ILLI, que l'occitan empruntera à l'a. fr. pour en faire sa négation voussoyée, nani).

AQUA offre en français une appétissante collection de successeurs, le plus réjouissant étant la forme standard eau : nous n'y employons pas moins de trois voyelles pour en représenter une quatrième... Et ce signifiant réduit à sa plus simple expression, [ó], explique pourquoi le français a dû procéder, en cas de dérivation, à tant d'emprunts humides aux langues étrangères : grèc hydrogène, latin aquatique, anglais water-polo, italien aquarelle etc.

Vers la fin du IVe s., le /k^{w}/ de AQUA s'était sonorisé en /g^{w}/ (s'agissant d'un phonème unique, il se comporte comme tel à l'intervocalique); vers le Ve s., [g^{w}] se spirantise en [ɡ^{w}] avant de voir son élément [ɡ] être absorbé par le [w]. Le résultat de cette évolution, *[awa] voit vers le VI ou VIIe s. son [a] diphtonguer spontanément en [ae], qui monophtongue en [e], d'où [ewa > ewə]. A partir de cette forme, deux évolutions principales et divergentes se manifestent : dans certains dialectes, le [w > v] sans problème quant à la voyelle tonique, d'où la forme, fréquente en a. fr., eve (nous la conservons dans le dérivé évier).

En d'autres parlers cependant se pose un problème : du résultat [e] de la diphtongaison spontanée de A tonique libre, on attend qu'il soit plutôt fermé, ou au moins tende à se fermer. Or, à Paris notamment, [ewə] se comporte comme si sa voyelle tonique était ouverte[1]: c'est-à-dire que la séquence [ew-] du successeur de AQUA va subir le traitement exact du suffixe -ÉLLUS : [èw-] v. le VIIe s., [èaw-] v. le VIII ou IXe et finalement [eaw-] v. le XIIe s. Après un stade [eawə] qui ne doit guère dépasser le XIIIe s., mais qui se commémorera dans la graphie eaue jusqu'au XVIe, le [-ə] s'amuit, tandis que le [e-], en hiatus, passe à yod : au XVIe s. encore, les Parisiens prononçaient "un syo d'yo" pour un seau d'eau. La prononciation actuelle de eau serait, à l'origine, un fait de langue savante.

Enfin, on peut signaler que les dialectes d'oïl du Sud-Ouest, qu'un bénéfique contact avec le sage occitan empêche de montrer les signes d'évolution débridée du francien, offrent aigue comme successeur de AQUA : nous en avons le dérivé aiguière -à moins que ce mot, comme aigue-marine, ne soit un occitanisme.

---

1. Il faut en effet se souvenir que la voyelle de transition [a] n'apparaît que dans les successeurs du suffixe -ÉLLUS, et que les successeurs de -ÍLLUS ne la connaissent pas : c'est ce qui explique que diffèrent si fort les finales de chapeau et de cheveu, qui à l'origine n'étaient pas si dissemblables (respectivement :*CAPPÉLLUS et CAPÍLLUS).

saiel < *SĬTÉLLU , masculinisation de SITELLA, diminutif de SITULA 'seau' [1]. Dans *SITÉLLUS, le suffixe -ÉLLUS évolue de façon attendue : le double L crée une entrave qui empêche la diphtongaison; vers le VIIe s., les voyelles finales des paroxytons s'amuissent devant -s (et devant -t): le LL, devenu implosif, se simplifie et entreprend le processus de vocalisation qui l'amènera à [w]. Dans la dipht. [èw] qui en résulte, la distance est apparemment trop grande entre les éléments constitutifs -son ouvert d'une part, son très fermé de l'autre; articulation palatale ici, labio-vélaire là-; apparaît donc un son de transition [å] entre ces éléments (au VIIIe ou IXe s.); d'abord fugace, et purement phonétique, ce son se phonologisera et finira, vers le XIIe s., par capter l'accent tonique, formant la triphtongue [eaw] que nous commémorons encore dans la graphie -eau. A partir de là, le premier élément de la tripht. peut passer à yod (d'où la prononciation, aujourd'hui rurale, mais qui fut parisienne jusqu'à la Renaissance, "un syo d'yo"), ou bien se décolorer en [ə] qui disparaîtra; quant à la dipht. [aw] subsistante, elle monophtonguera en [ó] (d'où la prononciation [so] de seau).

Aux cas sans -s, le suffixe -ÉLLU > [-el] , d'où l'a.fr. sëel. La forme saiel présente en outre un yod intérieur destiné à rompre l'hiatus (et peut-être analogique des cas en -s). Quant au a, il ne saurait être phonétique; il me semble qu'on pourrait l'interpréter ainsi : fin XIIe ou début XIIIe, le [a] en hiatus se décolore en [ə] (type MATŪRU > [maur > məur]); le purisme étymologique ne caractérisant pas nos ancêtres, il dut s'ensuivre une certaine confusion entre produit de [a] en hiatus et [ə] représentant le É de -ÉLLUS dans la tripht. [əaw], la graphie pouvant refléter un parti-pris de conservatisme, qui dans saiel est évidemment à rebrousse-étymon.

Le couple *SITELLUS-SITELLA illustre un intéressant phénomène sémantique : souvent le genre d'un mot est utilisé pour marquer la taille de l'objet qu'il désigne; la vieille langue opposait ainsi un pré-une prée, un charret-une charrette et nous disons toujours un capot-une capotte, un roc-une roche; plus riche que le fr. standard, le fr. de Toulouse oppose encore un panier-une panière, un sac-une sache etc. Dans ces problèmes de sémantisation du genre, l'ambiguïté de la représentation sexuée fait que c'est tantôt le masc., et tantôt le fém. qui est appelé à indiquer la plus grande dimension de l'un des éléments du couple.

---

1. SÍTULA aboutit au fr. seille (d'où le couple un seau-une seille!) de la même façon que VÉTULA aboutit à vieille : la chute du U produit un groupe [tl] incongru dans la langue, et qui est capté par la séquence sonore la plus voisine, [kl], où le K implosif = yod, qui palatalise la latérale.

couchier < COLLOCARE 'placer'; la périphrase COLLOCARE ALIQUEM IN CUBILI 'mettre qqn au lit' est très classique, si bien que ce verbe régulier s'est présenté tout naturellement pour relayer gesir < JACERE, de conjugaison trop aberrante.

Dans COLLOCÁRE, le second O s'est effacé (et le double LL s'est donc simplifié) : il faut partir d'un étymon *COLCÁRE dont témoignent l'esp. et l'oc. colgar. Suivi d'une voyelle vélaire, le premier C reste intact, tandis que le L implosif se vocalise progressivement en [w], qui formera second élément de diphtongue avec le [o]; plus tard cette dipht. [ow] monophtonguera en [ʉ] (v. le XIIIe s.). Quant au second C, il est en position forte (intérieur, mais appuyé sur une consonne) et suivi d'un [a] : il suit donc le processus de palatalisation attendu, tandis que le A, tonique, libre et précédé d'un élément palatal, va diphtonguer bartschiquement. Détail de l'évolution pour la seconde partie du mot : (COL)CARE > v. le Ve s. [-kare] > fin du Ve s. [-taere] par dipht. spont. > [-tɛyaere] v. le VIe s. par bartschisation > [-tɛyere] au VI ou VIIe s. par monopht. du produit de Á > [-tɛyer] v. le VIIIe s. par amuissement des voy. atones finales autres que [a]. Le yod bartschique ne sera guère absorbé par la palatale qui précède qu'au XII ou XIIIe s.; encore cette date subit-elle des fluctuations suivant les régions et même suivant les mots [1].

Enfin, bien qu'il ne s'agisse aucunement de vous initier à la dialectologie d'oil médiévale, il est bon qu'à propos des palatalisations vous disposiez de quelques vues sommaires sur le picard : c'est l'un des grands dialectes littéraires du Moyen Age, dont l'influence se marque jusqu'aux portes de Paris; de nombreux textes nous ont été conservés dans des versions picardisantes, et il est indispensable de retenir au moins le schéma suivant :

PHONETIQUE	EXEMPLES LATINS	RESULTATS PICARDS	RESULTATS FRANCIENS
[k+e,i]	CÆLU	[tɛ] : chiel	[ts] : ciel
[k + a]	CAMERA	[k] : cambre	[tɛ] : chambre

---

1. En effet, dialectalement, le yod bartschique a pu persister bien plus longtemps; en outre, à ne considérer que le cas du francien, ce yod a subsisté lorsque Á étymologique était suivi d'une nasale : CÁNE > chien; et, bien qu'il ne s'agisse pas d'un mot convenable, il faut signaler le curieux cas de persistance du yod dans le verbe chier < CACÁRE, que peut-être justement sa situation socialement marginale a mis à l'abri de l'évolution commune reflétée par CÁPRA > chievre > chèvre etc.

lit < LÉCTU, même sens. Suite à l'amuissement du -M d'Accusatif d'une part; au bouleversement du système vocalique latin d'autre part [1]; enfin (v. le IIIe ou IVe s.) au passage de [kt] à [yt], le classique [lektʉm] en était venu à se prononcer [lèytʉ]. A noter qu'à ce stade, [t] n'est pas intervoc. et donc susceptible de se sonoriser, mais appuyé sur une consonne, le yod; il y a par conséquent deux consonnes après le [è], ce qui crée une entrave qui empêche toute diphtongaison spont.

Mais v. la fin du IVe s. ou le début du Ve, le yod provoque l'évolution de /è/ et de /ò/, même entravés : c'est le phénomène de diphtongaison conditionnée. On peut le décrire comme fermeture du premier élément de la voy. concernée, et alors [è + y > yè + y] tandis que [ò + y > uo + y]; ou bien comme anticipation du yod, avec accommodation éventuelle, et alors [è + y > yè+y] mais [ò + y > wo + y]. Dans les deux cas, [lèytʉ] devient [lyèytʉ], qu'au VII ou VIIIe s. la chute des voy. finales atones autres que [-ə < -a] transformera en [lyèyt]. Entourée de deux éléments très fermés, la voy. tonique subit une accommodation d'aperture, et tend elle-même à se fermer, en même temps que la tripht. tend à s'alléger. Sur le territoire gallo-roman, tels parlers ont pu s'arrêter à ce stade et n'en plus guère bouger : il est des dialectes occitans où l'on dit [lyets] [2], d'autres où l'on dit [leyt] ou encore [lyet]. Mais en francien, l'évolution normale de la tripht. [yèy > yéy] est, sans doute par un stade [yiy], une monophtongaison en [i] [3] : d'où [lit], qui perdra sa consonne finale dans le courant du moyen français.

---

1. Le lat. class. opposait des voy. longues à des voy. brèves; les langues romanes ont pour origine un état du lat. où l'on opposait au contraire les voyelles suivant leur aperture : on suppose donc que le lat. connut un stade où les voy. longues (trait pertinent) se réalisaient fermées (trait concomitant), et les voy. brèves (trait pertinent) se réalisaient ouvertes (trait concomitant); et qu'à un stade ultérieur, les traits concomitants devinrent pertinents, et vice-versa. 2. [-ts] résulte de la palatalisation de [-t] par le yod.
3. La tripht. [yay] aboutit en francien au même résultat, comme le montrent les ff. JECTAT gite/JACET gît, ou encore le spectaculaire géo-contraste gallo-roman des noms de lieux tirés du suff. -IACU : à l'occitan -ac (Cressat, dans la Creuse; Creyssac, en Dordogne) correspond en francien -y (Crécy-au-Mont, dans l'Aisne; Crécy-en-Ponthieu, dans la Somme). Une charte de 1107 offrant la forme Creci, on peut assurer que la monopht. francienne fut antérieure à l'an Mil; les slavisants pourraient faire observer qu'en tchèque (à la bataille de Crécy, en 1346, périt le roi Jean de Bohème) Crécy se dit Kresčak : la conservation du -ac ne s'est pas pour autant continuée jusqu'au XIVe s.; le nom tchèque de Crécy vient tout simplement de sa latinisation...

esvanoissoit IIMP3 d'esvanoir (pour les désinences, cf. pp. 34-35), réfection de l'a.fr. esvanir, qui remonte à *EXVANĪRE (class. EVANESCERE, cf. le latinisme évanescent).

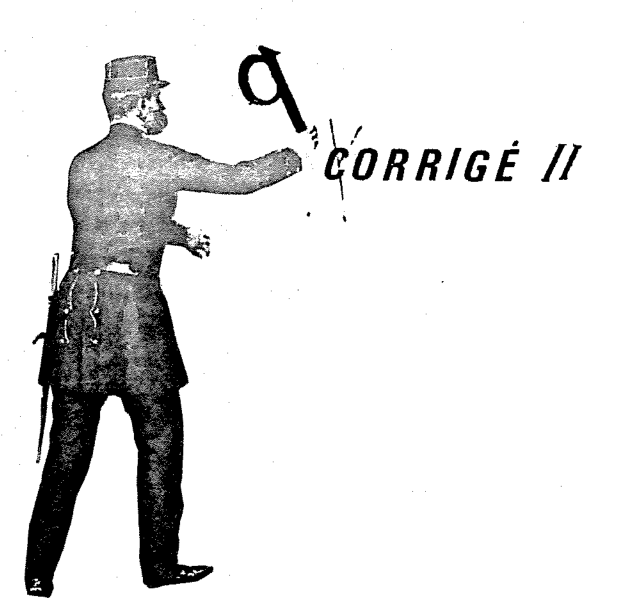
Les spécialistes ont cherché par quel mystère la finale -ouir, fort rare, avait pu supplanter la désinence d'Infinitif -ir infiniment plus fréquente : ils ont fini par imputer le phénomène à l'influence de l'Evangile, un passage de Luc (XXI : 31) disant "et ipse evanuit ex oculis eorum", où le PS aura été pris pour un IP : bel exemple, si la théorie est juste, de l'influence du latin d'église sur le français!

La même substitution de finale s'observe dans a.fr. espanir, devenu épanouir; mais comme là on ne dispose d'aucune explication, même biblique, les étymologistes affirment qu'espanir devint espanouir sous l'influence analogique d'esvanir devenu esvanouir...

compaignie. Bien que ce mot soit attesté dès nos premiers monuments, il faut y voir une formation secondaire sur a.fr. compagne < *COMPÁNĬA.

Pour le radical, cf. pp. 64-65; le suff. -ie < -ĪA (cf. perfidie < PERFIDĪA, infamie < INFAMĪA) semble avoir longtemps été doté d'une certaine indépendance, càd. d'un certain pouvoir combinatoire : un mot -secondaire- comme embellie ne paraît pas attesté avant le XVIIIe s. Il est vrai qu'une date d'attestation ne prouve pas grand chose quant à la date de création du mot...

Le trigraphe -ign- semble avoir noté à l'origine un yod réel, suivi de la nasale palatalisée; le yod toutefois était depuis longtemps absorbé que le trigraphe subsistait : pour ses contemporains, le nom de l'écrivain Montaigne se prononçait comme celui d'une montagne (cf. encore encoignure = [ăkònur]); c'est l'habitude acquise du digraphe ai = [e] qui nous le fait prononcer autrement.



laienz adv. 'là dedans'. Les éléments de ce composé se laissent aisément deviner : il s'agit de là < (IL)LAC, même sens, avec aphérèse et chute, normale en lat. vulg., du -C; et de l'a.fr. enz 'dedans' < ĬNTUS, même sens, où la disparition du U final atone suivi de S (v. le VIIe s.) a produit un groupe final [-ts], graphié -z. Le mot faisait couple avec çaiens (auj. céans) < çà (< (EC)CE HAC) + enz. Quant au yod qui apparaît dans laienz, çaienz, il serait d'hiattilgung, et une mécoupure à partir de ces mots expliquerait les ff. a.fr. lai et çai, var. de la et ça.

Telle est du moins la doctrine des plus hautes autorités, P. Fouché notamment, qui assure que laienz et çaienz sont de formation française et ne sauraient remonter directement au latin, puisque ILLAC INTUS et ECCE HAC INTUS eussent abouti à *laisenz et *çaisenz suivant le modèle de la palatalisation de K + E/I (v. le IIIe s.), qui fait que PLACERE p. ex. > plaisir. On ne peut s'empêcher toutefois de remarquer que l'occitan connaît aussi çai et lai var. de ça et la, pour lesquelles il est difficile d'invoquer une mécoupure; et que la même langue connaît encore lasens et laquens, (ici avec -C- palatalisé et assibilé; là avec -C- sonorisé) qui supposent un indubitable ILLAC INTUS de formation latine : il serait invraisemblable que les ff. d'oïl soient bien plus jeunes!... Bref, tout se passe -mais il ne faut pas le dire, les mânes de Fouché, Bourciez & Cie en seraient furibondes- comme si le -C lat., loin de disparaître commodément, s'était précocément transformé en yod; la théorie n'est pas à retenir, mais elle expliquerait sans les interminables détours habituels que (IL)LAC, (EC)CE HAC, NEC dans NEC ENTE, ainsi que les Impératifs FAC et DUC aboutissent en a.fr. à lai, çai, nei- dans neient (auj. néant), fai et dui...

troi 'trois' < TRĒS. Ce C.S. (pluriel : il est normal de n'y voir point d'-s) est peut-être influencé par dui, doi 'deux'; on notera toutefois que l'opposition C.S. troi ~ C.R. trois ne vaut qu'au masc., le fém. ayant partout trois.

Le Ē, devenu [é] v. le IIIe s., dipht. spont. en [éy] v. le VIe. Sauf devant nasale, où son évolution est plus ou moins bloquée, cette dipht. se différencie en [óy] v. le XIIe s.; ses éléments subissent rapidement l'évol. [óy > óe > ué] et à partir du XIIIe s. il se produit à la fois une ouverture du second élément et un glissement d'accent : [ué > uè > wè > wa]. Cette dernière prononciation toutefois est plébéienne : les "gens bien" conserveront longtemps [wè] : en fait, c'est la Révolution qui généralisa [wa]!... Mais l'évol. n'avait pas atteint tous les mots concernés : une monopht. avait frappé les IIMP au stade [wè]; elle a pu aussi atteindre, capricieusement, bien d'autres mots : l'a.fr. disait, non sans logique, li rois et la roine; et l'on ne comprend pas très bien pourquoi roi a suivi le sort du vulgarisme, tandis que reine a subi la monophtongaison...

adés 'aussitôt; sans interruption'. Les spécialistes proposent pour cet adv. un étymon AD DE IPSU ou AD ID IPSU dont la voy. tonique aurait été influencée par celle de aprés < AD PRĔSSU : origine bien tourmentée, et à laquelle on peut ne croire que sous réserve. Peu importe au demeurant : adés nous sera seulement prétexte à quelques mots sur les adverbes en général, et les adverbes de temps en particulier.

La catégorie grammaticale des adv. est extraordinairement hétéroclite en fr. mod.; en a.fr. -et même jusqu'au XVIIe s., les frontières qui la séparent de la catégorie des conjonctions sont parfois singulièrement floues. Aussi note-t-on des efforts précoces pour marquer formellement la catégorie de l'adverbe; trois marques sont à retenir :

1. le suffixe -ment, caractéristique des adv. de manière : c'est à l'origine l'ablatif MENTE de MENS, MENTIS 'disposition d'esprit', d'où 'façon de voir', et plus simplement 'façon, manière' : parfait ex. de lexème devenu morphème.

En a.fr., les adv. en -ment correspondent aux classes d'adjectifs d'où on les tire : sur le fém. BONA(M) > bone se construit bonement, mais sur l'épicène FORTE(M) > fort on dérive forment; mais par analogie avec le premier type, un fém. reconstruit se fait jour, et des formes comme fortement apparaissent précocément. Elles sont auj. pratiquement généralisées : seuls les adj. en -ANT et -ENT ont échappé à l'analogie féminisante, et l'on dit toujours prudemment, non *prudentement.

2. le suffixe, plus rare mais pittoresque -ons (on ne se prononce pas sur son origine), qui nous reste dans à califourchon, à reculons, à tâtons, à croupetons. Plus riche, l'anc. langue avait à chatons 'à quatre pattes', à ventrillons 'à plat ventre', à boucheton 'les mains aux genoux', à genouillons 'à genoux' etc.

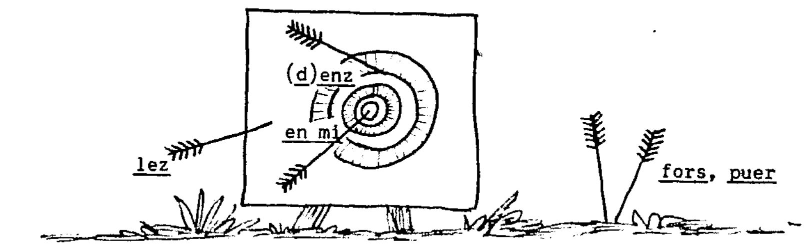
3. Mais surtout, la fameuse -s adverbiale. Cette marque paraît s'être propagée à partir d'adverbes qui l'avaient héritée (MAGIS > mais; PLUS > plus; MINUS > moins etc.), et l'on n'admirera jamais assez l'usage extraordinaire que l'a.fr. faisait de la marque -s : ici indice de pluriel (pers. 4 et 5 des verbes; C.R.pl. des noms), là indice de singulier (pers. 2 des verbes; C.S. sing. des noms), et même -comme dans le cas des adverbes- indice d'invariabilité!... Bref, -s adverbiale s'ajoute assez facilement là où l'étymologie ne le laissait pas prévoir : UNQUA(M) > onques; SEMPER > sempres; TEMPORE > tempres (resp. 'jamais'; 'toujours'; 'vite').

On notera par ailleurs que l'adverbe, placé en début de phrase (et donc concernant l'ensemble de la proposition) entraîne généralement l'inversion du sujet, contrairement à la conjonction; et que l'inversion provoque souvent l'omission du pronom sujet du verbe, ensemble de faits qui confère une allure très particulière à la phrase a.fr. commençant par un adv.

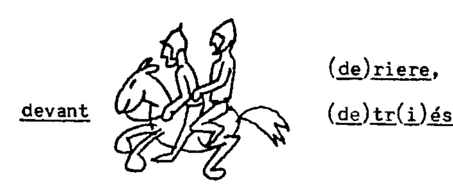
APPENDICE : L'ESPACE, LE TEMPS ET LES ADVERBES.

1. A d v e r b e s d e l i e u :
- lieu où l'on est : ci < ECCE HIC (s'oppose à iluec 'là' < ILLOQUE); lieu d'où l'on vient : en < INDE; lieu où l'on va : i < IBI.

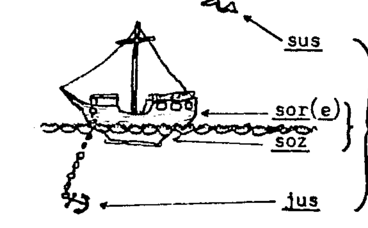
- types de relations spatiales :



Etymons : en mi < IN MEDIO.- enz < INTUS.- fors < FORIS.- lez < LATUS.- puer < PORRO.



(de)riere,
(de)tr(i)és

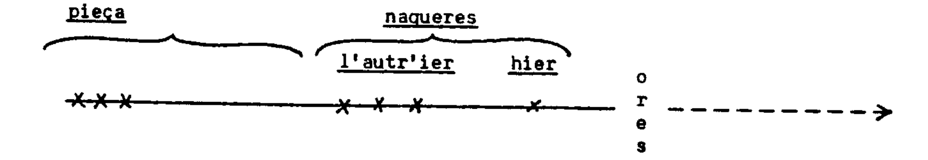


Etymons : devant < DE ABANTE.- riere < RETRO.- tr(i)és < TRANS.

Etymons : jus < DEORSU.- sor(e) < SUPER (SUPRA).- soz < SUBTUS.- sus < SURSU.

2. A d v e r b e s d e t e m p s : riche floraison pour l'idée de 'alors' : donc < DUNC.- (a)dont < DE UNDE.- lors < ILLA HORA.- lues < LOCO etc.

Le moment présent recourt à hui < HODIE ou encui < HINC HODIE, parfois à anuit < HAC NOCTE et, plus largement, à oan 'cette année' < HÓC ANNO. La proximité temporelle recourt au rad. or 'maintenant' (var. ore, ores): orendroit pour l'avenir, orains pour le passé. L'antériorité (ainz < ANTIUS) peut être précisée en hier < HERI, l'autr'ier et, en reculant : naquères = (il) n'(y) a guère (de temps) et pieça = (une bonne) pièce (de temps) (il y) a. L'omnitemporalité positive s'exprime par toz jorz, tos dis, sempres; négative, par onc, onques, ainc.



veraiement, f. anc. de notre vraiment, < VERÁCU + e féminisant + suff. adverbial -ment < MENTE.

Evol. du rad.: [w- > b-] v. le IIe s. > [v-] v. le IIIe s.

[-k- > -g-] début du Ve s. > [yy] courant du siècle.

[a] forme dipht. avec le yod > [èy] v. le XIe s. qui monopht. en [è] v. le XIIIe. Le e de ver- disparaît au cours du moyen fr.

N.B.: ne pas confondre avec voire < VĒRA ni voir < VĒRU (ce dernier encore dans la fausse tautologie "voyons voir").

sache et sachons, resp. SP1 et SP4 de savoir SAPERE. Paradigmes lat. et a.fr.:

1. SÁPĬA(M) > sache	4. SAPĬÁMUS > sachiens
2. SÁPĬAS > saches	5. SAPĬÁTIS > sachiez
3. SÁPĬAT > sache(t)	6. SÁPĬANT > sachent

Evolution : aux ff. rhizotoniques, Á est entravé par la séquence P + yod (lequel a pu dialectalement s'anticiper : saiche); ce yod, ne pouvant palataliser la consonne -labiale- qui le précède, se comporte comme à l'initiale de syllabe : il se consonifie en [dj], immédiatement désonorisé en [tɛ] au contact du [p], consonne sourde; d'où [saptɛə > satɛə]. Phonétiquement, le paradigme ne connaîtra guère de changement ultérieur qu'à la simplification des affriquées, au XIIIe s.; morphologiquement toutefois, sa pers. 4 sera victime d'une substitution de désinence : le -iens étymologique né du A bartschisé cède la place à -ens lors de l'absorption des yod bartschiques (et de même -iez > -ez), qui sera purement et simplement remplacé par la désinence -ons (propagée à partir de (nous) sons < SUMUS), jugée caractéristique de la pers. 4 et à peu près généralisée à l'ensemble de la conjugaison.

Ce sont ces ff. authentiques de SP, sachons et sachez, qui servent d'Impératif au verbe [1]; les ff. mod. de SP sachions et sachiez ont été munies d'un yod analogique. Signalons enfin que le SP1 sache, en loc. figée il est vrai, est utilisé comme var. noble de l'IP1 sais : je ne sache pas que..., dont l'origine s'explique à partir du SP que je sache.

---

1. Les verbes avoir, être, vouloir et savoir ont leur Impératif tiré du Subjonctif; pour tous les autres verbes, la pers. 2 d'Impératif remonte à l'Impér. 2 lat. (CANTA! > chante, que l'on écrit donc sans -s, sauf devant en et y), tandis que la pers. 5 d'Impér. est prise à l'Indicatif Présent. A signaler toutefois que si avoir et être ont un Impératif qui paraît solide, celui de vouloir et savoir paraît menacé par des formes régularisées en fr. parlé : on entend plus souvent voulons!, voulez! et sais! que veuillons!, veuillez!et sache!.

l'endemain, origine de notre f. agglutinée le lendemain, est subst. et adv. IN DE MANE. Ce dernier terme, qui signifie originellement 'au matin', a supplanté le lat. CRAS pour exprimer la notion de 'jour suivant', suivant un développement sémantique que connaissent encore d'autres langues (comp. all. morgen 'demain' = der Morgen 'le matin').

L'évol. phon. de MÁNE est sans difficulté : [maene] par dipht. spont. du A tonique libre v. le VIe s.; au même siècle, cette diphtongue se ferme en [ay] au contact de la nasale. V. le VIIIe s., perte de la voy. finale atone. Il faut attendre le XIe s. pour que commence la nasalisation de la dipht.: [mãỹn], et le XIIe pour que la nasale finale commence à s'affaiblir : elle ne subsistera plus qu'à titre de trait nasal de la dipht., qui elle-même monopht. v. le XIIIe s. : [mẽ].

suer, cf. p. 52 pour le schéma général. Détail :

C.S. : SÓROR > v. IIIe s. [sòror] à cause du bouleversement du syst. voc. > v. IVe s. [suòror] par dipht. spont. > v. VIIIe s. [suòr(r)] par perte de la voy. finale atone et simplific. du [rr] devenu final > v. X ou XIe s. [suèr], sans doute immédiatement labialisé en [suœr]. Le [-r] est pratiquement la seule consonne finale à ne pas s'amuir à partir du XIIIe s., époque qui voit le glissement d'accent dans la dipht.: [suœr > swœr], qui, par une probable étape [sẅœr], aboutit à notre f. monopht. [sœr].- En fr. mod., le C.S. et non le C.R. (comme il est plus ordinaire) s'est conservé, vraisemblablement à cause de l'emploi vocatif du terme dans l'anc. langue : il n'était pas seulement titre de parenté, mais aussi terme de captatio benevolentiae.

C.R.: SORŌREM prononcé SORŌRE dès la conquête > v. IIIe s. [soróre] v. VIe s. [sorówre] par dipht. spont. > v. VIIIe s. [sorówr]; la décoloration du premier [o] en [ə] doit être précoce : le timbre eût-il été maintenu qu'on eût pu attendre *sourour au lieu d'a.fr. serour, cf. CORONA > couronne. v. XIIe s. [sərέwr], sans doute imméd. labialisé en [sərœwr]; conservation du [-r] après 1200 et monopht. avant la disparition du mot.

repere, auj. représenté par repaire aussi bien que par repère, est tiré du verbe repairier 'rentrer chez soi' < REPATRĬÁRE. Quelques faits saillants dans l'évolution phonétique : le -P- s'est conservé à cause du sentiment de la composition dans ce mot (bien qu'a.fr. pairier 'comparer' n'ait rien à voir avec le rad. de repairier!).- Le yod, responsable de la bartschisation du Á, s'est en outre propagé vers l'avant pour former dipht. avec le A atone.- Enfin il faut retenir l'évol. du groupe -TR- qui, étant homosyllabique, ne saurait constituer une entrave : sonorisé en [-dr] v. le IV ou Ve s., spirantisé en [-ðr-] v. le VIe s., il ne se simplifiera en [-r-] que v. le XIe s.

chief 'tête' < *CÁPU(M) au lieu de class. CAPUT.
C'est l'un de ces mots qui, malgré leur brièveté, permettent de retenir commodément un maximum de géo-contrastes romans :

- conservation des occlusibes sourdes intervocaliques (ital. capo) ~ leur sonorisation (esp. cabo);
- conservation des voyelles finales atones autres que A (ital., esp.) ~ leur amuissement (occ. cap; fr. chef);
- conservation du Á libre (ital., esp., occ.) ~ sa diphtongaison (fr.);
- conservation du C + A (ital., esp., occ.) ~ sa palatalisation (fr.).

En ce qui concerne la chronologie de l'évolution francienne, on peut la schématiser ainsi :

lat.	Ier s.	IIe	IIIe	IVe	V^e	VIe	VIIe	VIIIe	IXe	Xe	XIe	XIIe	XIIIe
[k]					k̯ > t̯	tš							š
[a]						ae > iae	ie					ye > e	
[p]					b > v			f				f/ø	
[u]								ø					
[m]	ø												

d'où le fr. mod. [šèf] (à l'état simple et dans certains composés : chef-lieu) et [šé] (dans chef-d'œuvre).

Parmi les dérivés de ce mot, dont le sens de 'tête' a pu glisser facilement à celui de 'terme, fin' aussi bien qu'à celui de 'commandant', il faut signaler derechef, achever et, pour le pittoresque, le lat. vulg. CAPITANEUS, qui donnait en a.fr. chatain, chataigne, et surtout chevetain : ce dernier mot, exporté en Angleterre au moment de la conquête normande, y devint chieftain : il nous est revenu au début du siècle avec les boys-scouts, mais féminisé en cheftaine.

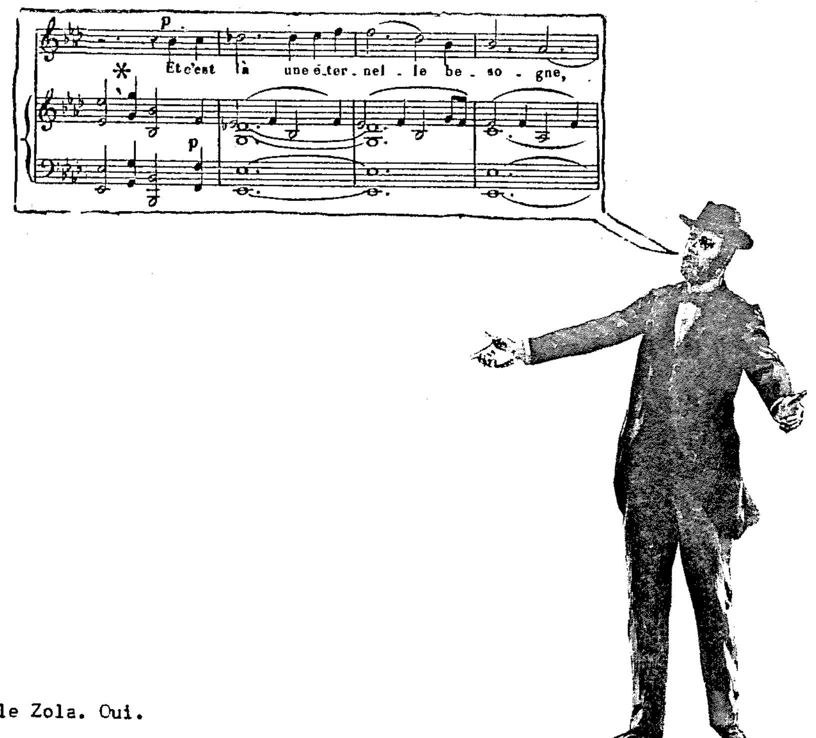
<u>merveille</u> 'chose étonnante' < MĪRABĬ́LĬA (pl. neutre de l'adj. MIRABILIS 'admirable'), devenu *MĬRĬBĬ́LĬA par double assimilation : du A aux I, du Ī aux Ĭ.

Prononcé [mĭrĭbĭl̮a] dès le IIe s., par relâchement du -B- d'une part, palatalisation de L au contact du yod d'autre part. V. le IIIe s. devenu [mérévél̮a] par spirantisation du [-b̶-] et passage du syst. voc. à des oppositions d'aperture. Peut-être doit-on dater de la même époque ou du s. suiv. l'amuissement de la prétonique, d'où [mérvél̮a], où le [-a > -ə] v. le VIe s. Peu de changement par la suite, sinon ceux-ci :

- dès le XIIIe s., le [l̮], dans le parler vulgaire de Paris, commence à tendre vers yod. L'officialisation de cette prononciation plébéienne toutefois sera bien longue : à la fin du siècle dernier, Littré recommandait encore de bien dire [l̮] et non [y]!
- la loi qui régit actuellement l'aperture des voyelles en fonction de la qualité de la syllabe dans laquelle elles se trouvent placées, fait que s'ouvrent les voyelles de <u>merveille</u>, [mèrvèy].

<u>Remarque</u> : puisque [é] dans l'étymon est suivi de la seule consonne [l̮], on pourrait s'attendre à ce qu'il diphtongue spontanément vers le VIe s., et que le mot aboutisse à *<u>mervoille</u>. Comme il n'en est rien, les phonéticiens promulguent que [l̮] fait entrave à lui seul; mais aussi -assez contradictoirement- qu'il reste suffisamment riche en yod pour provoquer une diphtongaison conditionnée (comparer en effet PÁLĔA > <u>paille</u> et FÓLĬA > <u>fueille</u>). Il serait plus raisonnable d'admettre que ce qui est traditionnellement noté [l̮] représentait en réalité deux consonnes / l + y /, dont la première était réalisée [l̮] dans ce contexte, sans que pour autant la seconde ait cessé d'exister.

CORRIGÉ III



* Paroles d'Emile Zola. Oui.

corre 'courir' < CÚRRĔRE.

Chronologie : [kúrre] par syncope du Ĕ posttonique devant R dès le IIe s., d'où [kórre] v. le IIIe s. Au lieu de s'amuir au VIIIe s., la voy. finale se conserve, décolorée en [-ə], car elle est nécessaire à l'articulation de [rr] d'une part (raison phonétique et suffisante), et d'autre part parce qu'il faut bien qu'un Infinitif ait une terminaison d'Infinitif (raison morphologique et nécessaire). A vrai dire, le [rr] de ce verbe ne paraît justement bien solide qu'à l'Infinitif, où les textes anciens le notent toujours; ailleurs, des IP6 comme queurent, des SP1 comme queure etc., montrant une diphtongaison qui n'a pu se produire qu'en l'absence d'entrave, obligent à reconnaître que [rr > r] à certains tiroirs.- L'Infinitif régularisé courir ne date que du XIIIe s., et la concurrence fut longtemps rude entre les deux formes (nous disons encore "chasse à courre", non "chasse à courir").

ainz 'avant (que)' < ÁNTĬUS, compar. de ANTE 'avant' : anticipation du yod, qui forme dipht. avec le Á entravé; à la chute des voy. finales atones autres que A (càd. au VIIe s., devant -s et -t), se crée un groupe final [-ts].

Ce mot, qui signifie aussi 'mais au contraire', s'est croisé avec onc pour donner ainc 'jamais'.

glaive. Si l'a.fr. gladie est un pur latinisme, il faut chercher dans un nom de fleur le successeur phonétiquement légitime de GLÁDĬU : glai, dont nous pratiquons auj. la f. suffixée glaïeul < GLADIÓLU.

Quant à la finale de glaive, malgré d'astucieux recours au complaisant celtique, elle reste mal expliquée. Il y a d'ailleurs en fr. quelques [v] rigoureusement anti-étymologiques, à propos desquels s'entre-déchirent à coups de théories biscornues les spécialistes : celui de pouvoir, celui d'emblavure, celui d'avoutre < ADULTERU...

vont ociant, litt. 'vont tuant'. Le fr. mod. a malheureusement à peu près perdu depuis le XVIIe s. la vieille et utile périphrase aller + forme verbale en -ant (ici, controverse raffinée : aller est-il verbe ou auxiliaire ? la f. en -ant est-elle Gérondif ou Participe Présent ?); sa valeur à l'origine était d'une forme progressive; puis elle exprima le duratif, voire l'itératif.

vielx < VÉTULUS, dér. de VETUS 'vieux'. Jalons chronologiques :
V. le IIe s. [w- > b-]. V. le IIIe s., trois phénomènes très importants : [b- > v-] d'une part; [ĕ > è] d'autre part; et le premier [u] posttonique s'amuit. Ce dernier fait provoque l'apparition d'un groupe [tl] si rare dans la langue qu'il est aussitôt remplacé par la séquence plus fréquente la plus voisine, [kl], où le [k] implosif est à considérer comme un yod qui va palataliser le [l] en [ḽ]. V. le IVe s. se produit la diphtongaison conditionnée,

qui fait que [è > iè]. Après tant de bouleversements, le mot s'accorde un repos bien mérité jusqu'au VIIe s., où s'amuissent les voy. atones finales devant -s et -t; la disparition du [-u] est lourde de conséquences, car elle met le [ḽ] en situation implosive : il va donc se dépalataliser et se vocaliser en [w]. Dès lors nous avons une triphtongue [ièw] dont le second élément, au contact du [w], se labialisera en [œ], qui absorbera le [w] et finira par capter l'accent tonique. D'où le fr. mod. vieux.

Aux cas sans -s, l'évol. est plus simple : sauf bascule des dipht. au XIIIe s., elle est pratiquement arrêtée au IVe s., suivant le schéma ci-dessus. D'où le fr. mod. vieil.

merci < MERCĒDE. Le fait saillant de l'évol. de ce mot réside dans la palatalisation de C + E : on pense qu'elle était acquise dès le IIe s., et qu'au IIIe avait déjà succédé au [ḱ > ṭ] une affriquée sifflante [ts]. Quant à la voy. tonique, elle dipht. v. le VIe s. en [éy]; cette dipht. toutefois ne saurait expliquer le -i de merci, alors qu'une tripht. [yéy] ferait parfaitement l'affaire : nous la supposerons donc, donnant le premier yod, avec certaines Autorités, comme un sous-produit de la palatalisation; ou bien, avec d'autres, comme un effet, genre Bartsch, de la diphtongaison spontanée.

domage est un dér. en -ÁTICU de dam < DAMNU 'préjudice'. Le o qui a remplacé le a des formes médiévales (damage) ne saurait embarrasser un étymologiste un peu doué : il vient évidemment d'un croisement avec dongier < *DOMNIARIU, lui-même altéré en danger sous l'influence, justement, de dam... En fait, on constate que DOMINU possède bien des successeurs en a : l'a.fr. damedeu < DOMINE DEU, dam (danz) < DOMINU(S), et nous avons encore bien des toponymes du type Dampierre < DOMINU PETRU, où dam = 'saint'. Quel sociologue du langage résisterait dès lors à suggérer que le préjudice, damage, a été pris pour le fait du maître, dam, et que lorsque ce dernier radical a été relatinisé avec un o, damage a suivi le mouvement...

preudome < *PRODE 'utile' (cf. PRODESSE) + ome < HOMINE. Le composé signifie généralement 'homme de bien', mais suivant contexte et situation, il peut avoir d'autres sens valorisants : 'sage' (d'où prude, par spécialisation de la sagesse), 'homme pieux, saint homme', voire 'vaillant, fort' (d'où prouesse).

noiant, auj. néant, var. neient, nient < NEC ENTE ou bien NE GENTE. C'est par ce mot que s'exprimait au Moyen Age le concept de 'rien' (au sens mod.: rien en a.fr. avait un sens positif); noiant a d'ailleurs légué à rien l'ensemble de son signifié.

FUTUR ET CONDITIONNEL

Ces temps sont de formation romane : le F lat. était tombé en désuétude (sauf pour le verbe être, cf. p. 51); quant au C, c'est une création romane. Les deux tiroirs sont formés selon un schéma simple :

F = Infinitif + Indicatif Présent de avoir (cf. p. 33)
C = Infinitif + désinences d'Indic. Imparfait (cf. p. 34)

Naturellement, ce schéma souffre quelques irrégularités et actions analogiques (p. ex., à la pers. 4, -ons s'est généralisé; et par ailleurs les F4-5 pratiquent des ff. allégées de avoir : chanterons, chanterez et non *chanteravons, *chanteravez). Quelques précisions, en fonction de l'Infinitif latin :

1. -ÁRE : aux F et C, le A devient atone et se décolore en [ə] : PORTARE + ÁT > (il) portera. Il est cependant quelques cas où ce [ə] s'amuit :

- après voyelle, en moyen-fr.: j'oublierai, je crierai.
- après diphtongue, moins régulièrement : je paierai ou je payerai.
- irrégulièrement en a.fr., après r simple ou appuyée et après n : je jurerai ou je jurrai; il portera ou il portra; je donerai ou je donrai.

2. -ÉRE et -ĔRE se confondent en ce qui concerne F et C, puisque de tonique leur Ĕ devient atone : en règle générale, il s'amuit, cf. DEBERE + ÁT > (il) devra. A noter qu'on note tôt des ré-alignements sur l'Infinitif (BIBERE + ÁT > (il) boira au lieu des ff. phon. (il) bevra ou buvra.

Les auxiliaires appartiennent à cette catégorie : le F (refait) et le C de être sont formés sur (ES)SERE (class. ESSE). Pour avoir, est notable un polymorphisme de F3 : AWER(E) + ÁT > (il) avra (le W s'est alors consonantisé avant la chute du E) ou (il) aura (le E s'est amui sans laisser au W le temps de devenir consonne) ou (il) ara (f. réduite de la préc., qui s'emploie surtout en position proclitique).

3. Dans -ÍRE, on attend normalement que le I, devenu atone, s'amuisse (cf. mourir ⟶ il mourra); mais, sous la pression de la conjugaison "inchoative" (càd. les verbes en -ir qui font -issant au Participe Présent), où le [i] faisait vraiment figure de marque de ce type de conjugaison, F et C conservent généralement le -i.

vouloir à l'IP.

Le let. class. VOLO, VIS etc. est totalement incapable de rendre compte des ff. d'a.fr. : on a donc tout lieu de supposer que le paradigme roman fut refaçonné :

		var.:
1. *VÓLĔO	> (je) vueil	vuel, vol
2. *VÓLES	> (tu) veus	vueus, viaus, veauz
3. *VǑLET	> (il) veut	vueut, viaut, veaut
4. *VOLÉMUS	> (nous) volons	
5. *VOLÉTIS	> (vous) volez	
6. *VǑLENT	> (ils) vuelent	volent

La pers. 4 présente la désinence -ons non étymologique, mais analogique (on tire ordinairement son origine de (nous) sons < SUMUS) et à peu près généralisée à l'ensemble de la conjugaison;de même, la pers. 5 montre la généralisation de la désinence -ez < -ÁTIS des verbes en -ÁRE.

Les pers. rhizotoniques peuvent s'expliquer à partir de la diphtongaison conditionnée de la pers. 1 partout propagée aussi bien -pour les pers. 2, 3 et 6- que par une diphtongaison spontanée : les résultats sont les mêmes, en définitive. En cas de triphtongue [wèw], le premier élément peut être absorbé par le [v-] (veus < vueus) ou au contraire passer à yod : viaus; quant au troisième élément, il provient bien sûr de la vocalisation en [w] d'un [l] implosif.

Quant à la désinence de 6[e] pers., elle pose comme on sait un problème : -ent n'est légitimable phonétiquement que pour la désinence -ANT. Comme il s'agit d'un cas exceptionnel (nul autre mot latin n'étant terminé par la séquence voyelle + nasale implosive), on suppose qu'en francien -ANT aura été généralisé, évinçant -ENT, -UNT, -IUNT. Il est douteux que cette désinence ait jamais connu la nasalisation, malgré la graphie; mais par contre, le -t a longtemps été prononcé -et, dialectalement, il se conserve d'ailleurs.

A signaler enfin que l'influence analogique de l'IP de vouloir est responsable des SP4 et 5 du fr. mod., voulions et vouliez, qui ont supplanté les anc. formes veuillons et veuillez, lesquelles ne se conservent qu'à l'Impératif!



CORRIGÉ IV



franchise 'libération; action noble'. Pour le suffixe, cf. p. 80.

Le radical -c'est le même que celui de France et de français- est le germ. frank, nom ethnique d'une de nos nombreuses tribus d'envahisseurs : s'étant emparé du pays et ayant volontiers réduit les indigènes à une condition servile, leur nom en vint tout naturellement à signifier 'homme libre' ; bien plus tard, la liberté de l'homme franc prit le sens de 'liberté dans les appréciations que l'on porte', d'où le sens moderne de franchise; le sens originel n'a toutefois pas disparu : il subsiste plus ou moins dans affranchir (y compris dans son acception postale) et dans franchir, qui est originellement 'se libérer d'un obstacle'. Quant au nom de notre monnaie, il vient de la devise FRANCORUM REX d'une pièce frappée au XIVe s.

L'ethnique français et le prénom François sont des doublets < FRANCÍSCUS. Dans le nom de baptême, [oy] issu de la diphtongaison de [é < Ĭ] a abouti, à travers l'étape [wè], au [wa] actuel; dans l'adj. ethnique, il y a eu monophtongaison en [è] à partir du stade [wè], comme dans les désinences d'Imparfait. Les ethniques actuels se partagent d'ailleurs à peu près également entre -ais et -ois, et l'on a longtemps enseigné que les peuples proches avaient la forme -ais, tandis que les peuples lointains avaient le suffixe -ois, d'où l'opposition entre Anglais et Chinois, la frontière entre le proche et le lointain offrant bien entendu des solutions polymorphes : un Finnois ou un Finlandais... Cette jolie théorie est malheureusement fausse : le choix entre -ais et -ois est largement conditionné par la phonétique, un radical monosyllabique, ou finissant par une consonne labialisée, imposant de façon quasi automatique le suffixe -ois.

Du point de vue de la phonétique historique, l'évolution de FRANCÍSCUS ne laisse pas de poser quelques problèmes bien irritants. D'abord, on pourrait attendre du C + Ĭ qu'à travers l'étape [-tsyéy] il aboutisse à [i] (cf. CĒRA > cire); il faut donc, puisque nous avons un autre aboutissement, que le stade triphtongal ne se soit jamais produit, càd. que le dérivé FRANCÍSCUS soit postérieur à la date d'apparition du premier yod. Autre question : le Ĭ de l'étymon est entravé par les deux consonnes SC; comment dans ces conditions a-t-il bien pu diphtonguer spontanément ? On pourrait, pour résoudre ce problème, être tenté d'invoquer une interversion [-sku > -ksu] dans FRANCÍSCU et autres ethniques, comme aussi dans bois < germ. BOSKU, marais/marois < germ. MARISKU et dans les ff. verbales du type conois < CONOSCO. Cette théorie commode ne fait cependant pas l'unanimité chez les spécialistes; on peut -provisoirement- se contenter de supposer amui à date précoce le C de -ÍSCU : c'est d'ailleurs ce que semble indiquer l'oc. frances.

damoiselle 'fille ou femme noble' < *DOM(I)NĬCÉLLA, diminutif de DOM(I)NA dame. L'évolution de O en [a] se constate dans la famille de DOMINUS, sans toutefois s'expliquer bien clairement : cf. dam, danz < DOM(I)NU, -US. -Le C + E se palatalise et aboutit à l'affriquée sifflante [ts] qui, d'une part se sonorise en [dz], et d'autre part dégage vers l'avant un yod qui fait dipht. [éy > oy] etc. avec le [é > ĭ]. - Entravée par le double L, la voy. tonique se conserve, d'où [damoydzelə > damwèzelə]. Par la suite, le [a] se décolorera en [ə], et le mot s'agglutinera un possessif : mademoiselle, qui connaît des formes suractivées mam'zel', moizel'.

Au Moyen Age, le terme avait un correspondant masculin, damoiseau 'jeune gentilhomme non encore armé chevalier'; le mot est vite devenu péjoratif, voire facétieux.

estrange adj. masc. < EXTRÁNĔU (le X en lat. vulg. se rendait par [s]). Jusqu'au XVIIe s., le mot signifiera 'étranger'; il ne pose guère de problème que pour sa paradoxale finale -ange : à la lumière de mots comme LĪNEA > ligne, on attendrait en effet du yod qu'il se contente de palataliser en [ɲ] la consonne nasale. Il n'en est rien, et pour un trio de mots, on est bien forcé de constater que ce yod s'est consonantisé comme après consonne labiale, et a abouti à la solution affriquée [dj]; il s'agit de LĪNĔU > linge, LÁNĔU > lange, et bien sûr estrange. Encore pour les deux premiers pourrait-on au besoin les réputer emprunts tardifs : c'est ce que semblent être en oc. leurs homologues lini et lani; mais le problème d'étrange reste entier.

païs [pais] (la prononciation actuelle [pè(y)i] est un orthographisme) < PAGĒ(N)SE, où le G + Ē aboutit à yod dès le IIIe s., tandis que [é < ē] dipht. en [éy] v. le VIe s., d'où une triphtongue [yéy > i].

Le PAGENSE est l'habitant d'un PAGUS 'canton', mais le mot a dû désigner tôt le territoire de ce canton lui-même. Les deux valeurs coexistent encore : pays, payse 'compatriote', encore que d'attestation tardive, continuent peut-être directement le sens originel. Quant à paysan, c'est un dérivé en -enc < germ. -ĬNGO de pays.

maintenant, Part. Prés.-Gérondif de maintenir < *MANUTENĪRE (classique TENERE). Le -ant des Part. Prés. représente la désinence correspondante -ÁNTE des verbes en -ÁRE, qui s'est généralisée à tous les types de conjugaison; le -ant de Gérondif, si ce n'est pas le même, représente la désinence -ÁNDO du tiroir homologue, elle aussi généralisée (à cette généralisation, une seule exception : le Part. Prés.-Gér. tôt substantivé sergent < SERVĬÉNTE).

L'a.fr. maintenant signifiait 'aussitôt', l'idée de 'en ce moment' s'exprimant dans l'ancienne langue par or(e)(s), dont maintenant a pris le relais.

pluie < *PLŎĬA (class. PLUVIA), avec renforcement du yod intervocalique : [plóyya] et fermeture du [ó] en [ų] à son contact : [plųyya > pluyə], qui lors de la bascule des dipht. devient [plwiə].

lez 'près de' < LÁTUS. Le mot, qui a disparu du fr. mod., s'est toutefois conservé dans nombre de toponymes, où l'on le prend souvent pour un article : c'est le type Plessis-les-Tours.

autresi 'aussi' < ALTERU + SĪC .

moitié < MEDĬETÁTE. Dès le Ier s., [-dy- > -yy-], et le second E > Ø v. le IVe s. V. le VIe s., le [a] tonique, libre et précédé d'un yod subit les effets de la loi de Bartsch après dipht. spont.: [ae > iae > ièè > iè], qui devra attendre le XIIIe s. et la bascule des dipht. pour > [ye]. Quant au [-t-] devenu final, il s'amuit v. le IXe s.

vouloir au PS.

On suppose que le let. VOLUI [wolwi] s'était dissimilé, d'où les paradigmes :

1. *VÓLĪ > (je) voil (var. vols)
2. *VOLÍSTĪ > (tu) volis (var. volsis)
3. *VÓLIT > (il) volt (var. volst)
4. *VOLÍMUS > (nous) volimes
5. *VOLÍSTIS > (vous) volistes
6. *VOLÉRUNT > (ils) voldrent (var. volrent, vorrent)

Pers. 1 : *VÓLĪ est bien embarrassant; on suppose (!) que son -Ī est devenu yod au contact de mots commençant par une voyelle, ce qui n'est déjà pas banal; à partir de là s'affrontent phonéticiens et morphologistes : pour ceux-là, [vǫly] aura subi une dipht. cond., d'où [vųǫl > vǫl], le [ų] étant absorbé par le [v]; pour ceux-ci, la forme [vǫly- > vǫl] s'est maintenu sans dipht. cond., à seule fin de ne pas rendre homophone le PS1, qui eût alors été *vueil, avec l'IP1, vueil < *VÓLĔO.

Pers. 2 : la dilation de Ī sur Í maintient ce timbre; la pers. 5 manifeste sa solidarité avec la pers. 2 en conservant -istes au lieu de *-e(s)ts attendu; et la pers. 4 s'aligne bien sagement sur la pers. 5 en lui empruntant son [i].

Pers. 3 : elle est influencée par la pers. 1, VÓLIT > [vųǫlt > vowt].

Remarque : un paradigme aligné sur les ff. téléotoniques : je volis, tu volis... eut cours avant que fût officialisé celui, analogique du Part. Passé voulu (lui-même analogique de valu) que nous pratiquons.

Le SIMP suit servilement ce foisonnement de PS : volsist/volust...

PETITS INDEX MORPHOLOGIQUES

(les formes expliquées dans les Corrigés ne sont pas recensées)

MORPHOLOGIE NOMINALE

M. VERBALE

Imprimé par l'Atelier de Reprographie de l'U.T.M.

Dépot légal 4e trimestre 1983

I.S.B.N. 2 - 85816 - 034 - 1